

L'IMPARTIAL

Feuille d'Avis des Montagnes 1806

Quotidien neuchâtois et jurassien édité à La Chaux-de-Fonds
Rédactions régionales: Le Locle, Fleurier, Neuchâtel, Saint-Imier, Tramelan, Saint-Brais

Rédaction
Administration:
2301 La Chaux-de-Fonds
Rue Neuve 14
Tél. (039) 21 11 35
Télex 95 2114

la voix d'une région

Société éditrice: Imprimerie Courvoisier - Journal L'Impartial S.A.

O

opinion

Les gros Suisses

En Suisse on n'a pas de pétrole. C'est ce qui explique les positions occupées par les sociétés helvétiques au palmarès européen des plus importantes firmes industrielles et de services établi par les analystes genevois de l'index du Capital International et publié par le «Financial Times».

On y observe précisément que les compagnies pétrolières occupent le sommet de la pyramide aussi bien en ce qui concerne le chiffre d'affaires, que du point de vue de la valeur boursière moyenne annuelle de leur capital-actions. Derrière elles, les produits chimiques et pharmaceutiques partagent leur puissance avec les grosses sociétés holding industrielles de l'appareillage électrique, de l'électronique, de l'automobile et de la production d'énergie dans les grands pays.

Dans le domaine de la distribution en succursales multiples, ce sont trois chaînes de magasins - suisse, française et allemande - qui tiennent le «top» par rapport à toutes les autres en Europe au point de vue du chiffre d'affaires (Migros, Carrefour et Co-op Centrale).

Au nombre des cent sociétés les plus importantes par leur chiffre d'affaires toujours, quatre seulement sont helvétiques: Nestlé (au vingtième rang), Ciba-Geigy (quarante-huitième), Brown-Boveri (septante-quatrième) et Migros (septante-neuvième).

Sur les dix meilleurs gagnants, ceux qui ont accompli les plus belles performances sur le marché des capitaux, on trouve deux suisses: Union de Banques Suisses, en septième position et encore Nestlé en dixième position.

Pour le surplus, trente-six sociétés ou groupes suisses font partie de la liste des cinq cents plus gros européens, considérés du point de vue de leur capital-actions valeur boursière.

Très instructives ces listes. Progres à satisfaire la curiosité critique des observateurs de l'économie dans la mesure où elles désignent les points forts des différents pays, les atouts qu'ils détiennent au plan de leur puissance industrielle, commerciale ou bancaire la plus spectaculaire.

Il est par exemple évident que l'Allemagne fédérale et la Grande-Bretagne s'affirment par le nombre de grosses compagnies, qu'à cet égard l'Italie est sous-représentée, que la France avec dix-neuf sociétés au rang des cent premières offre un reflet de son orientation socialiste avec treize d'entre elles nationalisées, que la Suisse a peu de géants...

L'important - sauf peut-être pour ceux qui achètent et vendent sur les marchés financiers ou encore pour l'argumentaire des sociétés intéressées - est moins dans le rang occupé par les entreprises d'un pays dans ce classement, que par leurs capacités à coller à l'évolution comme on colle à un cheval: en souplesse et là, nous sommes en bonne position. Notre faible taux de chômage le démontre et c'est bien là le principal.

Roland CARRERA

● Lire détail du classement en page économique.

Proclamant unilatéralement leur indépendance Coup de force des Chypriotes turcs

Plus de neuf ans après l'invasion turque de la partie nord de Chypre, les autorités chypriotes turques ont annoncé hier matin la proclamation unilatérale d'une République turque du Nord de Chypre.

En milieu d'après-midi, l'agence turque Anatolia a annoncé que les dirigeants militaires turcs reconnaissent officiellement le nouvel Etat. Cette reconnaissance était la seule rendue publique mardi, tandis que les principaux pays occidentaux déplorait la déclaration d'indépendance. Cela a été notamment le fait des Etats-Unis et de la Grande-Bretagne.



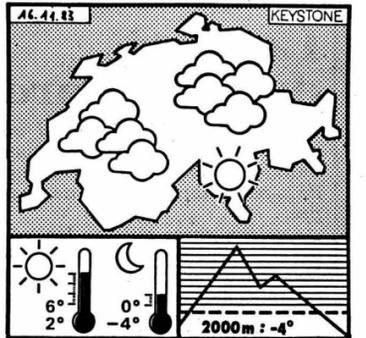
La proclamation d'indépendance des Chypriotes turcs a provoqué l'ire de leurs «compatriotes» grecs. (Bélino AP)

La proclamation diffusée dans le secteur turc de l'île déclare que cette décision va faciliter l'établissement «d'une relation de partenaire entre les deux communautés ayant des droits égaux sous le toit d'une fédération».

«Notre assemblée croit que toutes les querelles entre les deux communautés peuvent être résolues par une politique de paix et de conciliation, avec des négociations d'égal à égal sous les bons offices du secrétaire général des Nations Unies», dit la proclamation, annoncée devant le Parlement chypriote turc par M. Rauf Denktaş, chef de la Communauté chypriote turque. Ce Parlement s'est transformé hier en une Assemblée constituante.

Les écoles et les bureaux ont été fermés dans la partie turque de l'île et des mesures prises pour empêcher tout contact avec la partie chypriote grecque le long de la ligne de démarcation créée au moment de l'invasion turque, en juillet 1974.

La proclamation unilatérale d'indépendance va à l'encontre d'une série de résolutions du Conseil de sécurité et de l'Assemblée générale des Nations Unies qui soutenaient l'indépendance, la souveraineté et l'intégrité territoriale de Chypre, demandant un retrait rapide des forces turques et le retour des réfugiés dans leurs villages. ► Page 2



M

météo

Jura, Plateau, Alpes: le temps sera nuageux et de faibles chutes de neige pourront se produire la nuit et le matin sur l'est du pays. Température tôt le matin entre 0 et -4 degrés, l'après-midi entre 2 et 6 degrés. Vent modéré du nord-ouest en montagne.

Sud des Alpes: en bonne partie ensoleillé.

Evolution probable pour demain et vendredi: stratus en plaine, moins étendu au sud qu'au nord. Limite supérieure entre 1000 et 1500 m. Ensoleillé au-dessus.

Mercredi 16 novembre 1983
46e semaine, 320e jour
Fête à souhaiter: Marguerit

	Mercredi	Jeudi
Lever du soleil	7 h. 36	7 h. 37
Coucher du soleil	16 h. 58	16 h. 57
Lever de la lune	15 h. 33	15 h. 52
Coucher de la lune	2 h. 45	3 h. 51
	Lundi	Mardi
Lac des Brenets	749,55	749,47
Lac de Neuchâtel	429,00	429,00

S

sommaire

Union suisse des paysans: non à l'initiative pour les petits paysans

SUISSE Page 4

Vie pratique
MAGAZINE Page 6

Electronique et robotique: la Suisse doit trouver son créneau
ECONOMIE Page 8

R

2e cahier

Cour d'assises neuchâtoise
Escroc roué ou rêveur inconscient?
PAGE 15

Rupture du cessez-le-feu au Nord-Liban Damas déterminé à éliminer Arafat

En dépit des pressions de Moscou, Damas a manifesté sa détermination à aller jusqu'au bout pour éliminer Yasser Arafat - toujours retranché à Tripoli - en lançant hier une offensive contre le camp palestinien de Baddaoui.

La trêve précaire enregistrée depuis mercredi est rompue: les combats ont redoublé de violence dans le camp de Baddaoui au Nord-Liban où les «loyalistes» palestiniens ont subi une offensive des Syriens et des dissidents. Parallèlement, les quartiers chrétiens de Beyrouth-Est ont essuyé des tirs d'artillerie nourris.

Selon la radio libanaise, un régiment de blindés et une brigade d'infanterie de «dissidents» ont fait route, hier vers 7 h. (5 h. GMT), sur le camp de Baddaoui, non loin du port de Tripoli situé à 80 km. au nord de Beyrouth. Le commandement de l'OLP a précisé qu'au moins

60 chars et trois bataillons de l'armée syrienne sont venus en renfort contre les «loyalistes».

Selon le commandement de l'OLP, cette offensive a été «repoussée». Un

communiqué publié à Tunis a annoncé que le colonel Salah Maani, chef de l'organisation palestinienne pro-syrienne «Saika», avait été tué durant les combats. ► Page 2

Officier américain abattu à Athènes

Un capitaine de la marine américaine attaché à la mission militaire américaine en Grèce a été abattu dans sa voiture hier matin par deux hommes non identifiés qui circulaient à moto.

Le capitaine George Tsantes, 53 ans, était le chef de la section navale du comité consultatif militaire en Grèce, a indiqué un porte-parole de l'ambassade américaine.

Selon la police, deux hommes sur une moto se sont arrêtés à 7 h. 30 (5 h. 30 GMT) à un feu rouge situé au nord d'Athènes à côté de la «Buick» noire dans laquelle se trouvait le capitaine Tsantes. «L'homme qui conduisait a tiré au moins sept fois avec une arme de calibre 45», a indiqué le porte-parole de la police qui a demandé l'anonymat. Les deux hommes ont alors démarré en trombe et se sont mêlés au trafic. (ap)

Euromissiles: peinture rouge et guerre des nerfs Négociations de Genève: séance écourtée

L'arrivée des premiers missiles Cruise en Grande-Bretagne, lundi, continue de provoquer des protestations, parfois violentes, tandis qu'à Genève, une séance écourtée des négociations sur les euromissiles a fait croire, un moment, qu'elles allaient être rompues.

Mais la délégation américaine aux négociations de Genève a fait savoir en début d'après-midi que les discussions se poursuivront demain, comme prévu. M. Youri Kvitsinski, le négociateur soviétique, avait quitté la séance de mardi au bout de 35 minutes. Cela en faisait la séance la plus courte de l'histoire de ces négociations, entamées en novembre 1981.

Parce que le porte-parole de la délégation soviétique avait laissé entendre que la poursuite des négociations dépendrait de ce qui serait dit à la séance d'hier, la première depuis l'arrivée des Cruise en Grande-Bretagne, on avait cru que la rupture allait être consommée.

Un commentaire de l'agence Novosti, diffusé hier après-midi, a cependant laissé entendre que les négociations pourraient être sur le point d'être rompues. L'agence déclare en effet que l'arrivée des premiers missiles en Grande-Bretagne prouve que l'OTAN «accélère» le déploiement des euromissiles américains, ce qui a pour effet de «saborder» les négociations de Genève.

L'autre négociation de Genève, sur les missiles stratégiques, à longue portée, s'est tenue normalement.

En Grande-Bretagne, la manifestation la plus spectaculaire contre le déploiement des missiles américains a visé le secrétaire à la Défense, M. Michael Heseltine. Passant devant quelque 200 manifestants alors qu'il s'apprêtait à

prononcer un discours devant l'Association des étudiants conservateurs de Manchester, le ministre a été aspergé de peinture rouge. Un des manifestants a alors lancé: «Mieux vaut être rouge que mort». Un autre a exigé «du travail, pas des bombes». M. Heseltine a eu ensuite beaucoup de difficultés à quitter les locaux. (ap)



BIJOUTERIE - HORLOGERIE



Le diamant

Avenue Léopold-Robert 41
La Chaux-de-Fonds

LONGINES RADO ZENITH

57027

MONDE

E

entre autres

Le pavé dans la mare

M. Rauf Denktas a choisi un curieux moment pour proclamer unilatéralement l'indépendance de la partie turque de l'île de Chypre.

Curieux parce qu'avec les très graves événements qui se déroulent au Liban, dont l'île n'est séparée que par quelques dizaines de kilomètres, on ne s'attendait guère à ce qu'un nouveau foyer de tension s'allume dans cette partie sensible de la Méditerranée. Du moins pas dans l'immédiat.

Car en fait, pour fâcheux que soit l'événement, il ne constitue pas réellement une surprise. En juin 1975 déjà, les Chypriotes turcs avaient massivement proclamé leur intention de former un Etat fédéré distinct.

Depuis, on attendait plus ou moins qu'ils passent aux actes. Le peu d'enthousiasme avec lequel la partie grecque avait il y a quelques semaines accueilli les propositions de M. Denktas de convoquer un sommet intercommunautaire a probablement servi de prétexte.

Cela dit, si les proclamations d'innocence de la part d'Ankara ne sont guère convaincantes, on s'interroge sur la position réelle des Etats-Unis.

Certes, très vite, Washington a condamné. Et divers députés US ont réclamé des sanctions.

On ne peut cependant s'empêcher de se souvenir qu'en 1974 les services secrets américains avaient été mis en cause tant dans l'affaire du coup d'Etat contre le président Makarios et que de l'invasion de l'île par les troupes turques. Préoccupés par les options neutralistes de l'archevêque chypriote, les Américains souhaitaient alors presque ouvertement une partition du pays afin de s'assurer le contrôle d'au moins une fraction de cette terre à l'importance stratégique indiscutable.

Aujourd'hui, leur position a certes apparemment changé. Du moins officiellement. Pourtant, le très net virage à gauche, pour ne pas dire vers l'Est, opéré ces derniers temps par le gouvernement grec de M. Papandréou n'a pu manquer d'inquiéter la Maison-Blanche.

Est-ce suffisant pour affirmer que Washington a discrètement encouragé M. Denktas à prendre sa décision, en dépit des tensions du Proche-Orient?

Peut-être pas, mais toujours est-il que jusqu'ici rares ont été, à Athènes, les pouvoirs qui ont résisté longtemps à une crise chypriote.

Athènes qui de toute manière va probablement ces prochains jours voir les accents martiaux du chauvinisme anti-turc étouffer les roucoulements pacifistes des colombes anti-Pershing.

Roland GRAF

Zimbabwe: rééducation champêtre...

Une cinquantaine de camions militaires ont acheminé la semaine dernière dans un «camp de rééducation» situé en pleine brousse des femmes soupçonnées de se livrer au commerce de leurs charmes, a-t-on appris dans les milieux proches de la police du Zimbabwe.

Le camp, situé à Mvurwi, dans le nord du pays, abriterait maintenant jusqu'à 1200 femmes, sous la garde vigilante de l'armée.

Ces pensionnaires ont été interpellées au cours de vastes descentes de police effectuées ces dernières semaines dans les principales agglomérations du pays dans le cadre d'une campagne d'élimination de la prostitution.

De même source, on indique qu'une certaine agitation règne au camp de Mvurwi où un groupe de femmes de mauvaise vie appréhendées à Bulawayo auraient défilé entièrement nues pour obtenir leur libération. Selon les autorités, ces femmes vont être affectées aux

Amnesty International accuse Tortures et assassinats politiques en Syrie

Les forces de sécurité syriennes sont responsables de «violations systématiques des droits de l'homme, dont des tortures et assassinats politiques». Tel est le constat que dresse l'Organisation de défense des droits de l'homme Amnesty International dans un rapport publié hier.

Dans ce document de 65 pages adressé au gouvernement de la République arabe syrienne, Amnesty International indique qu'«un réseau des Services de sécurité syrien opère impunément en vertu de la législation d'exception et que personne ne peut plus compter sur la protection de la justice».

«Des témoignages accablants selon lesquels des milliers de gens sont harcelés et détenus injustement sans pouvoir interjeter appel et dans certains cas torturés et même tués par les forces de sécurité» figurent dans le rapport d'Amnesty International. Ce dernier précise que les victimes d'arrestations arbitraires peuvent être détenues pendant des années sans inculpation ni procès.

Ce rapport cite des extraits de témoignages de 12 anciens détenus qui auraient été torturés. En outre, un écuyer de 15 ans dit avoir été fouetté et menacé par son interrogateur d'avoir les yeux arrachés s'il ne dévoilait pas l'endroit où se trouvait son père.

Selon l'organisation humanitaire, les forces de sécurité seraient aussi responsables de l'assassinat politique d'indivi-

duis ou de groupes sélectionnés et de plusieurs opposants au régime syrien résidant à l'étranger.

Ainsi, six cas d'assassinats politiques collectifs auraient été commis par les autorités entre mars 1980 et février 1982. Il est également fait état de l'exécution, le 27 juin 1980, de 600 à 1000 détenus de la prison de Palmyre, soupçonnés

d'appartenir au mouvement interdit «Frères musulmans». Lors d'une insurrection dans la ville de Hama, 10.000 à 25.000 personnes auraient trouvé la mort avant le rétablissement de l'ordre.

Amnesty International dit avoir couvert cette année pour la libération de 17 personnes placées en détention préventive pendant plus de 12 ans et de 300 autres, détenues de deux à neuf ans.

Amnesty International dit avoir adressé un mémorandum en avril dernier aux autorités syriennes demandant des mesures immédiates pour protéger les droits de l'homme, et proposant sa collaboration. L'organisation humanitaire n'aurait reçu aucune réponse positive. (ats)

Rupture du cessez-le-feu au Nord-Liban Damas déterminé à éliminer Arafat

Page 1

Le chef du «Front populaire pour la libération de la Palestine-commandement général», M. Ahmed Jibril, aurait de son côté été blessé à la tête, mais cette information a été démentie à Damas par le FPLP-CG.

Des conseillers de Yasser Arafat ont annoncé que le dirigeant de l'OLP avait quitté son QG de Tripoli dans la journée pour rendre visite à ses troupes dans le camp de Baddaoui.

D'autre part, les quartiers chrétiens de Beyrouth ont été soumis hier matin vers 8 h. (6 h. GMT) à un violent pilonnage d'artillerie, qui provenait selon la radio phalangiste, des positions druzes. Les radios ont dû appeler la population à ne pas sortir.

Juste avant ce pilonnage l'aviation américaine avait effectué de nouveaux vols de reconnaissance au-dessus de la région de Beyrouth.

Un bilan partiel et officieux des combats d'hier faisait état de 13 morts et de 75 blessés.

En Ulster Nouveau meurtre de l'IRA

L'IRA provisoire (Armée républicaine irlandaise) a revendiqué mardi l'attentat commis lundi à Armagh (sud de l'Ulster) contre un élu unioniste (protestant) M. Charles Armstrong, 54 ans.

M. Armstrong, qui était également président du Conseil de district d'Armagh, et membre à temps partiel de l'UDR (Ulster défense régiment, auxiliaire de l'armée britannique) a été tué par l'explosion d'une voiture piégée.

Il est la septième victime en onze jours de la violence politique en Ulster. (afp)

Coup de force des Chypriotes turcs

Page 1

C'est d'ailleurs une réunion extraordinaire du Conseil de sécurité que le gouvernement chypriote a réclamée. La Grèce a fait de même, demandant en outre à l'OTAN et à la Communauté européenne de condamner la proclamation.

La proclamation va probablement aggraver l'état des relations entre la Grèce et la Turquie, deux pays membres de l'OTAN.

La position de M. Denktash en faveur de l'indépendance unilatérale s'était durcie depuis quelques mois, notamment à la suite de la dernière résolution de

l'ONU sur Chypre en mai et après les initiatives récentes du Conseil de l'Europe se rapprochant du gouvernement de Nicosie. M. Denktash affirmait que des pays musulmans étaient prêts à reconnaître le nouvel Etat.

Le Congrès américain a lié l'assistance économique et militaire américaine à la Turquie à des progrès dans les négociations sur Chypre. Après le débarquement turc, le Congrès américain avait imposé un embargo sur la Turquie qui a duré jusqu'en 1978. (ap)

La Grèce «ne restera pas impassible»

Le premier ministre grec, M. Andreas Papandréou, a rejeté hier sur le gouvernement turc «l'entière responsabilité» de la décision des Chypriotes turcs de proclamer une «République turque de Chypre du Nord», et affirmé que la Grèce «ne resterait pas impassible».

«La proclamation illégale de l'Etat» par Denktash (Rauf Denktash, leader de la communauté chypriote turque) et sa reconnaissance immédiate par le gouvernement turc constituent une violation évidente de toutes les résolutions de l'ONU», affirme M. Papandréou dans une déclaration rendue publique par le porte-parole officiel grec.

Cette décision «crée une situation inacceptable et dangereuse pour la paix dans cette région sensible de la Méditerranée du sud-est», poursuit le premier ministre. La Grèce ne va pas «rester impassible devant ce nouveau fait accompli», avertit M. Papandréou. (afp)

travaux des champs dans le cadre de la reconversion de leurs activités.

La presse locale se fait l'écho des récriminations d'une fraction de la population, accusant des policiers trop zélés d'avoir «coffré» d'honorables mères de famille. Selon une plaignante, il est même arrivé à la police de prendre par mégarde dans ses filets l'épouse d'un haut responsable de la police de la capitale... (reuter)

Négociations sur Hong Kong Optimisme

Une nouvelle série de négociations de 48 heures entre la Chine et la Grande-Bretagne sur l'avenir de Hong Kong s'est achevée hier à Pékin par la publication d'une déclaration commune qualifiant les pourparlers d'«utiles et constructifs».

Le document indique également que la prochaine série de négociations (la 7e) se déroulera dans la capitale chinoise les 7 et 8 décembre prochain. (afp)

Affaire Heineken Deux témoins

Deux témoins ont vu à visages découverts les ravisseurs de l'industriel néerlandais Freddy Heineken et de son chauffeur, quelques minutes avant le rapt.

Les témoins sont deux laitiers qui, à bord de leur véhicule de livraison, arrivaient à proximité du siège de la brasserie de M. Heineken, lorsqu'ils ont été bloqués par une camionnette Renault de couleur orange, qui serait celle des ravisseurs.

Ce témoignage capital a permis aux policiers de tracer un portrait-robot des trois ravisseurs qui ont enlevé mercredi soir le brasseur néerlandais. (afp)

Cinq ans de prison pour une oreille

Pour avoir, au cours d'une rixe, mordu et arraché un morceau d'oreille à son adversaire, et l'avoir porté ensuite en collier au bout d'une ficelle, un homme a été condamné à cinq ans de prison par le tribunal de Boise (Idaho).

Darral Baldwin, 20 ans, a été convaincu lundi de «mutilation volontaire», pour avoir mordu l'oreille droite de Bruce Leblanc, technicien spécialisé dans les radars, en septembre dernier, à la suite d'une altercation portant sur la valeur militaire respective des Etats-Unis et de l'Union soviétique.

M. Leblanc a dû subir trois interventions chirurgicales depuis l'incident. (afp)

EMISSAIRE AMÉRICAIN À BEYROUTH

Sur le plan diplomatique, l'élément marquant a été l'arrivée à Beyrouth du nouvel émissaire américain au Proche Orient, M. Donald Rumsfeld. Il s'est entretenu dimanche et lundi avec le président Gemayel et divers responsables libanais et compte se rendre dans les prochains jours à Jérusalem pour rencontrer les dirigeants israéliens.

D'autre part, Mme Indira Gandhi, premier ministre indien, jugant la situation «explosive», a décidé de convoquer pour les prochains jours une réunion du comité des pays non-alignés sur la Palestine.

Pour le représentant de l'OLP à Paris, M. Ibrahim Souss, «ce qui se passe à Tripoli est très simple (...) Il y a maintenant deux petites puissances locales, Israël et la Syrie, qui se font une concurrence sur le dos des Palestiniens».

M. Souss, qui s'exprimait sur France-Inter, a renouvelé son appui envers M. Arafat qu'il considère comme le «symbole» de la lutte palestinienne: «Ce symbole qui a unifié le peuple palestinien est l'accomplissement majeur de l'OLP».

Interrogé sur l'éventualité, de plus en plus probable, d'une défaite de Yasser Arafat, M. Souss a répondu: «si par malheur les Syriens, les Libyens ou leur

alliés objectifs, les Israéliens (lui) portaient atteinte, ils porteraient atteinte à un verrou qui a canalisé toute l'énergie du peuple palestinien. Si ce verrou sautait, les Palestiniens ne répondraient plus à aucun dirigeant». (ap)

En bref

● PARIS. - L'inflation dans les pays industrialisés occidentaux s'est accélérée en septembre, passant d'un taux mensuel de 0,3 à 0,7%.

● PRETORIA. - M. Fanie Botha, ministre sud-africain de l'emploi, a démissionné à la suite d'un scandale financier.

● PARIS. - Le président finlandais Mauno Koivisto est arrivé hier en France pour une visite officielle de trois jours.

● LISBONNE. - L'Unita affirme avoir fait prisonniers cinq Britanniques et douze Portugais lors d'une opération militaire dans le centre-est de l'Angola.

● MILAN. - L'enquête sur les casinos qui a déjà conduit à plusieurs arrestations en Italie pourrait s'étendre à l'étranger où la mafia «blanchirait» aussi son argent.

Grenade: un gouvernement provisoire

Un gouvernement provisoire a été officiellement mis en place hier à la Grenade où il doit demeurer en fonction jusqu'à l'organisation d'élections sur l'île dans un délai de six à douze mois.

Le «Conseil provisoire» de neuf membres doit être dirigé par M. Alister McIntyre, actuellement secrétaire général-adjoint de la CNUCED. Celui-ci était absent à la cérémonie organisée par le gouverneur général de l'île, Sir Paul Scoon, et n'est pas attendu dans l'île avant la semaine prochaine. D'ici là, le Conseil sera présidé par M. Nicholas Braithwaite.

Une des premières décisions du Conseil sera d'instituer un tribunal spécial qui examinera la situation de la centaine de Grenadins actuellement incarcérés, notamment les membres du Conseil révolutionnaire soupçonnés d'avoir joué un rôle dans l'assassinat de l'ancien premier ministre Maurice Bishop le 19 octobre dernier.

Par ailleurs, les 4300 soldats américains actuellement sur l'île seront probablement partis avant Noël et continueront à rechercher de 20 à 30 Cubains qui seraient toujours dans les montagnes, ont indiqué mardi les responsables américains sur l'île.

Les autorités grenadines ont d'autre part demandé à une trentaine d'étrangers «indésirables», dont l'identité n'est pas précisée, de quitter l'île d'ici la fin de la semaine.

Pour sa part, le chargé d'affaires américain, M. Charles Gillespie a indiqué qu'outre les 3,5 millions de dollars déjà octroyés par le gouvernement américain, la Grenade recevrait une assistance financière supplémentaire. (afp)

Après un sanglant attentat à La Guadeloupe

Manifestation anti-terroriste

Plus de 10.000 personnes ont manifesté hier à Basse-Terre, en Guadeloupe, contre les attentats et la violence qui ont fait 23 blessés la veille.

Le cortège silencieux portait une banderole proclamant «non à la violence, oui à la fraternité». A sa tête on remarquait la présence de Mme Michaux Chevry, président du Conseil régional des Antilles accompagnée de nombreux élus guadeloupéens et du préfet de région, M. Robert Miguet.

Une brigade de 100 gendarmes mobiles est arrivée en Guadeloupe venant de Métropole ainsi que cinq fonctionnaires de la police judiciaire pour renforcer la sécurité à la suite des derniers attentats à la bombe, les plus sérieux encore jamais vus dans l'île. (reuter)

Au moment où il allait partir pour l'URSS Ordinateur américain saisi en RFA

Les autorités ouest-allemandes ont saisi un ordinateur perfectionné fabriqué aux Etats-Unis sept minutes avant son expédition en Union soviétique via la Suède, ont annoncé hier les douanes américaines.

L'ordinateur a été stoppé à Hambourg vendredi «in extremis» après que les autorités fédérales allemandes eurent été alertées par Washington. Il s'agissait d'un mini-ordinateur de la Digital Equipment Corp. VAX 11-782, qui peut servir au guidage des fusées et à la détection des troupes et des armements selon M. William Green, commissaire adjoint aux Douanes.

Le nom d'un certain Richard Müller aurait été trouvé sur les documents qui accompagnaient l'ordinateur. Müller est un Allemand de l'Ouest inculpé en 1979 par un grand jury de Californie dans une affaire d'envoi illégal de matériel de fabrication de semi-conducteurs dans des pays du bloc soviétique. (ap)

Fust
Le Super-Offre

Séchoir électronique Novamatic Z 930
4 - 5 kg de linge sec
220/380 V

- Tous les articles de marques en stock
- Livraison gratuite
- Grande remise à l'emporter
- Reprise à bon prix de votre ancien appareil
- Constatment des appareils d'exposition à prix bas
- Garantie jusqu'à 10 ans
- Location, durée minimum 3 mois

Prix-Fust 990.-
Location 55.-/ms.
Possibilité d'achat.

Garantie de prix: Argent remboursé, si vous trouvez le même meilleur marché ailleurs

Plus de 20 000 appareils électriques en stock

Fust

Chaux-de-Fonds, Jumbo 039/26 68 65
Bienne, 36, Rue Centrale 032/22 85 25
Marin, Marin-Centre 038/33 48 48
Lausanne, Genève, Etoy, Villars-sur-Glâne et 42 succursales 05-2569

Electro-ménager Mobilier de cuisines et salles de bain



Désormais, un photocopieur personnel.

Pour tous vos imprimés adressez-vous au bureau de L'Impartial

DEMANDES D'EMPLOIS

TRAVAIL

est cherché par Suisse pour ressortissant grec, dans n'importe quelle branche.
☎ (038) 24 49 91 dès 17 h. 30 28-300695

COIFFEUSE DIPLÔMÉE

cherche place tout de suite dans salon dames ou mixte.
☎ 0033 81/44 40 01. 91-60868

JEUNE HOMME

bachelier, diplômé en agriculture, parfaitement bilingue (français-anglais), bonnes connaissances en peinture et menuiserie, cherche travail.
☎ (039) 23 15 73 dès 18 h. 30. 94945

EMPLOYÉ COMMERCE CFC

cherche emploi pour tout de suite ou date à convenir. Toutes propositions examinées.
Faire offres sous chiffre 91-3669 à Assa Annonces Suisses SA, 31, avenue Léopold-Robert, 2301 La Chaux-de-Fonds. 95012

JEUNE FILLE

18 ans, suisse allemande, avec CFC de vendeuse en boucherie, cherche place dans une boucherie dès début août 1984.
Téléphoner au (039) 31 17 79. 91-60881

CADRE

32 ans, mécanicien faiseur d'étampes de boîtes, stable, ambitieux, dynamique et disponible, capable de diriger, d'organiser et développer, cherche changement de situation: direction, fabrication, sous-traitance, relations, études techniques ou autres. Suggestions prises également en considération. Association éventuelle.

Faire offres sous chiffre 91-3670 à Assa Annonces Suisses SA, avenue Léopold-Robert 31, 2301 La Chaux-de-Fonds. 95072

Certaines personnes tiendront à leur Canon-Copybaby comme à la prunelle de leurs yeux. Ce qui n'est guère surprenant, vu que le Canon-Copybaby est à ce point petit et efficace, tellement avantageux et néanmoins parfait, qu'il est sans nul doute le photocopieur idéal pour chacun. Que ce soit comme appareil de bureau ou pour les affaires privées traitées chez soi, le Canon-Copybaby constitue une approche entièrement nouvelle. **Dès Fr. 2450.-** (plus Fr. 250.- pour le Canon-Copymodule), vous aurez votre propre photocopieur qui n'a rien à envier sur le plan de la qualité aux grandes machines de bureau.

Le Canon-Copymodule.

Il s'agit de la nouveauté sans doute la plus surprenante dans le domaine des photocopieurs à papier normal. Cette unité, qui comporte le tambour et le toner, a une autonomie de 2000 copies environ. Lorsqu'elle est usagée, il suffit de la changer, opération qui se fait en un tournemain.

Photocopie. La couleur est de mise.

Sur le plan de la couleur de reproduction, Canon ne se limite plus au noir. Car les Copymodules proposent d'ores et déjà deux autres couleurs, le bleu et le marron, qui seront bientôt suivies du

rouge et du vert. Pour passer d'une couleur à l'autre, il suffit de changer de module.

Désormais, un photocopieur pratique.

Le Canon-Copybaby est à ce point petit et léger qu'on peut l'emporter partout: en réunion, en vacances, chez soi et même dans votre bureau.

Désormais, un photocopieur polyvalent.

Le Canon-Copybaby reproduit sur n'importe quelle qualité de papier, depuis le bristol au papier avion, du format carte de visite jusqu'au format A4, et toujours avec une qualité irréprochable.

Avec ou sans cassette.

Le Canon-Copybaby existe en deux versions: avec cassette de 100 feuilles incorporée (modèle PC-20) ou avec alimentation feuille à feuille (modèle PC-10).

Canon-Copybaby

En vente dans les magasins d'articles de bureau et les bonnes papeteries. Ou directement chez le Distributeur général Canon:

90-2907

Photocopie et microfilm

Walter Rentsch SA

2035 Neuchâtel-Corcelles, 1a, av. Soguel, ☎ 038/31 53 69

Allschwil BL, Berne, Buchs AG, Coire, Corcelles NE, Fribourg, Lausanne, Littau LU, Lugano-Cassarate, Meyrin GE, Sion, St-Gall
Siège central: 8305 Dietlikon (près de Wallisellen), case postale, Industriestrasse 12, ☎ 01/833 36 36

POUR LE 25^e ANNIVERSAIRE DE LA CARTE AMERICAN EXPRESS: LA SOUSCRIPTION D'ADHÉSION N'EXISTE PLUS.



Nom _____
Adresse _____

Etant donné que la souscription d'adhésion de Fr. 100.- est désormais supprimée, j'aimerais savoir

Carte American Express, Case Postale, 8034 Zurich.

IM 4

90 1342

TÉLÉPHONEZ AU 01/384 63 72 OU BIEN ENVOYEZ LE COUPON.

SUISSE

L'Union suisse des paysans en assemblée à Berne Un non très sec à l'initiative pour les petits paysans

C'est en présence du conseiller fédéral Kurt Furgler, chef du Département fédéral de l'économie publique, que s'est déroulée, hier au Kursaal de Berne, l'assemblée des délégués de la très puissante Union suisse des paysans. Temps fort de ces assises: le rejet, par 301 voix contre 16, de l'initiative populaire dite «Pour une protection des exploitations paysannes et contre les fabriques d'animaux» lancée vers la fin de l'été par l'Association pour la défense des petits et moyens paysans.

Que veut cette initiative?

Elle poursuit quatre objectifs principaux, à savoir tout d'abord une agriculture proche de la nature et contre les fabriques d'animaux, ensuite elle voudrait que les fabriques d'animaux ne mettent plus en danger l'existence des

De notre rédacteur à Berne:
Philippe-O. BOILLOD

exploitations familiales; troisièmement, elle souligne qu'en temps de crise la Suisse a besoin d'une agriculture indigène productive et enfin elle estime qu'il est indispensable que même les régions les plus retirées du pays continuent à être exploitées.

L'USP reconnaît que les objectifs de

cette initiative vont bien dans la ligne de la nouvelle orientation prise par cette grande centrale agricole il a deux ans maintenant. Toutefois, elle est très sceptique quant à la bonne foi de ce texte. Pourquoi? La chaîne «Denner SA» a largement contribué d'une part à la rédaction de ce texte et d'autre part au financement de cette opération. «Coup de pub», pense donc l'USP: comment en effet concilier les intérêts des petits paysans qui produisent relativement cher avec ceux de «Denner» qui affirme dans sa publicité être toujours plus avantageux?

Voilà pour les sentiments. Mais sur le fond, là encore, l'USP ne peut pas être d'accord.

Par exemple, délimiter les exploitations paysannes de celles qui ne le sont

pas entraînerait des difficultés pratiquement insurmontables, particulièrement dans la garde des animaux. Selon le choix des critères de délimitation, une branche de production serait encouragée alors qu'une autre se trouverait handicapée. Les retombées sur l'orientation de la production seraient difficilement contrôlables et quoiqu'il en soit, les petites exploitations qui ont renforcé leur base de production seraient plus touchées que les grandes, ce qui semble, estime l'USP, bien contraire aux vues des promoteurs de l'initiative.

Les répercussions seraient véritablement fatales si la liberté du commerce et de l'industrie s'appliquait aux exploitations exclues du champ d'application de la législation agricole. Les mesures de politique agricole - même celles qui ont un caractère limitatif comme les contingents - ne toucheraient plus qu'une partie de la production, c'est-à-dire les exploitations paysannes. Elles perdraient rapidement toute leur efficacité: on verrait surgir un marché parallèle qui provoquerait des problèmes aigus.

L'USP remarque aussi que l'initiative accorde une place de choix aux importations comme moyen d'action en politique agricole. Or, l'agriculture tend au contraire à accroître le degré d'auto-provisionnement. L'encouragement des exploitations paysannes tel qu'il est prévu dans l'initiative n'interviendrait qu'à condition que ces exploitations soient menacées par les importations. L'économie animale, qui joue un rôle prépondérant dans les petites exploitations, connaît un degré d'auto-provisionnement très élevé. Ce ne sont pas les importations qui font pression sur les prix mais le volume de la production indigène poursuit toujours l'USP.

Au vote donc, cette initiative sera largement balayée. (POB)

Gouvernement bâlois: démission surprenante

Edmund Wyss, responsable bâlois de l'économie et des affaires sociales, a annoncé hier son retrait de la vie publique. Celui-ci deviendra effectif en janvier prochain, au terme de la législature. Aujourd'hui âgé de 67 ans, M. Wyss a été chef du Département de l'économie publique et des affaires sociales du Bâle-Ville pendant 24 ans. A la fin de l'été, ce magistrat jusque là socialiste avait annoncé sa démission de ce dernier parti. Il avait alors rejoint les rangs de la dissidence de droite sociale-démocrate à Bâle qui a fondé un nouveau parti.

Avant son élection au Conseil d'Etat, Edmund Wyss est resté de 1947 à 1960 membre du Grand Conseil. Edmund Wyss, dans sa lettre de démission, rappelle le plaisir qu'il a

eu à diriger le Département de l'économie et des affaires sociales pendant de nombreuses années. Il remercie ses collègues et collaborateurs, ses amis du parti, qui lui ont témoigné leur confiance.

Lorsque le 20 août dernier Edmund Wyss faisait savoir sa décision de rejoindre la dissidence de droite sociale-démocrate et de quitter le parti socialiste, ce dernier perdait son dernier siège au gouvernement de Bâle-Ville. Mais Edmund Wyss avait alors souligné que son changement de parti n'avait rien à voir avec les élections cantonales (prochaine législature) qui auront lieu au mois de mai prochain. (ats)

Tunnel ferroviaire de la Furka Le cap des 100.000 est franchi

Un air de fête enveloppait hier sur le coup de midi la gare ferroviaire valaisanne d'Oberwald au fond de la vallée de Conches: on accueillait en effet à bras ouverts les occupants du 100.000e véhicule ayant franchi le célèbre tunnel.

Le sort a voulu que ce soit une voiture à plaques zurichoises occupée par Mme et M. Léandre Bulfer, dont on imagine la surprise, qui franchisse le tunnel en 100.000e position. Ces deux Zurichois furent fêtés, comblés de cadeaux, notamment fruits et vins valaisans, bien sûr.

Ainsi ce tunnel qu'on ne ménagea pas à l'époque de sa construction en raison de nombreux dépassements des coûts de construction, aura eu un succès dépassant toutes les espérances.

Les plus optimistes annonçaient en effet le passage de 70.000 voitures par année. L'ouvrage a été inauguré en automne passé. Une année et quelques semaines plus tard, voici que l'on fête déjà le 100.000e et le rythme va en s'accroissant de mois en mois. (ats)

La fortune dans un éventail

L'or des arbres est encore au fronton de l'automne que déjà Noël pointe son nez de givre.

Les guirlandes brillantes serpentent déjà dans les vitrines entre mille cadeaux et si l'on ne veut pas être de reste, il est temps de se préoccuper des achats de Noël.

Pour être au rendez-vous du bonheur et de la chance, il est temps de choisir son numéro dans l'éventail encore largement ouvert des billets de la Loterie Romande.

Le tirage du 19 novembre se déroulera à Pully et la guirlande de la Chance ondulera autour de mille et un cadeaux avant de s'arrêter devant le plus gros: 100.000 francs. Il est peut-être pour vous! (comm.)

National: aide à la presse Sous le signe de l'économie

La Confédération doit prendre des mesures en vue de favoriser la diversité et l'indépendance de la presse, mais sans qu'il lui en coûte un sou supplémentaire.

Telle est, brutalement résumée, la position de principe qu'a adoptée hier la commission du National chargée de mettre au point un article constitutionnel sur l'aide à la presse. Ses thèses ont été exposées par MM. Walter Renschler (soc, ZH) et Jean Wilhelm (pdc, JU).

(ats)

Et alors cet hiver, ça vient?

Si le beau temps qui a régné sur la Suisse pendant l'automne a fait plaisir à tout le monde, il commence, semble-t-il, à lasser certains. Et notamment ceux qui comme les marchands de mazout ou d'habits hivernaux vivent du mauvais temps, ou encore les stations de ski qui attendent la première neige avec une certaine impatience.

La douceur des temps jusque vers novembre a en tous cas fait tomber certains chiffres d'affaire très bas. Les marchands de pneumatiques d'hiver par exemple attendent dans leurs échoppes pourtant généreusement pourvus. «Alors que d'habitude, la saison commence pour nous en octobre, il semble que cette fois les automobilistes attendent toujours la première neige», indique un représentant de l'Association suisse du pneu (ASP).

Même grise mine aussi chez les fournisseurs de mazout de l'Union suisse des négociants en combustibles (USNC) alors que pourtant les prix sont plus bas qu'à la même période de l'an dernier. Adriana Evequoz de l'USNC attribue elle aussi à la douceur de la température le fait que les consommateurs qui remplissent d'habitude leurs citernes avant les vacances d'été ne vont le faire cette fois que bien plus tard. Les prix du mazout sont cependant très bas, à leur niveau de 1981, et cela bien que les très basses eaux du Rhin empêchent les bateaux de remonter jusqu'à Bâle, renchérissant du coup les frais de transport.

Dans les stations de sport d'hiver, la saison s'annonce prometteuse puisque les réservations sont nombreuses et

Timbres Pro Juventute 1983

Des questions parmi les acheteurs

Les écoliers qui vendent les timbres Pro Juventute ont beaucoup de peine cette année à répondre à une question: pourquoi proposent-ils un timbre à 40 centimes alors que tout le monde sait que dès le 1er mars prochain, il faudra mettre un timbre de 50 centimes sur les envois courants? Il était impossible d'éviter cet écueil, répondent pour leur part les PTT.

Les timbres Pro Juventute 1983 sont, comme chaque année, au nombre de quatre: un 20+10 centimes, un 40+20, un 70+30 et un 80+40. Les écoliers sont en train de terminer la vente de ces timbres dans les ménages, les postes, elles, entameront leur campagne le 24 novembre. D'ores et déjà, de nombreux acheteurs se sont étonnés que les PTT n'aient pas prévu un timbre de 50 centimes, étant

donné les augmentations des tarifs qui interviendront le 1er mars 1984.

Les timbres Pro Juventute sont surtout utilisés pour les cartes de vœux à Noël et Nouvel-An, répond-on au service de presse des PTT. De plus, des milliers de timbres finissent dans les albums des collectionneurs. La vente de timbres Pro Juventute s'arrête d'ailleurs le 31 janvier 1984 dans les postes.

Mais de toute façon, ajoutent les PTT, les timbres ne pouvaient pas être imprimés avant même que le Conseil fédéral ne prenne sa décision sur les augmentations de tarifs postaux. Nous aurions préjugé ainsi la réponse du gouvernement à nos propositions.

A La Chaux-de-Fonds, l'Imprimerie Courvoisier S.A. confirme que la série Pro Juventute 1983 a été achevée avant les vacances. Mais, ajoute la direction de cette entreprise, la série Pro Patria 1984, autres timbres de bienfaisance, a été terminée le mois dernier, donc avant la décision du Conseil fédéral sur les tarifs PTT (19 octobre). Or cette série Pro Patria 1984 comporte elle un timbre de 50+20 centimes.

Une autre solution, suggérée d'ailleurs aux PTT par la fondation Pro Juventute, aurait été de prévoir exceptionnellement un timbre de 10 centimes cette année, comme en 1982 à l'occasion des 70 ans de cette fondation pour la jeunesse. Mais les PTT ont refusé, en avançant comme raison principale que les philatélistes se plaignent déjà de la surabondance de timbres suisses avec supplément.

Un don de 20.000 francs vient d'être envoyé à Forteleza, dans le nord-est du Brésil, pour un programme d'urgence de cantines scolaires mises en place tout récemment, a annoncé Terre des Hommes Suisse à Genève.

Pour l'année 1984, la Croix-Rouge suisse prévoit des dépenses de 72,4 millions de francs et un déficit de 363.268 francs. Le déficit relativement peu élevé est dû au fait que les allocations de renchérissement ne seront pas augmentées en 1984.

FAITS DIVERS

Guillaume Tell victime d'un chauffard!

On ne le dira jamais assez, l'alcool est un danger pour les conducteurs. Le week-end dernier, un automobiliste saoul est entré en collision frontale avec la statue de Guillaume Tell à Atdorf. Un autre automobiliste, tout aussi saoul, a quant à lui arrêté son véhicule et poussé un petit somme sur l'autoroute peu avant la sortie d'Atdorf. Comme l'a indiqué mardi la police cantonale uranaise, dans les deux cas, l'alcool s'est révélé positif.

THURGOVIE: IL TUE UN PIÉTON ET S'ENFUIT

Un automobiliste a renversé et tué une femme de 68 ans, Marisa Vinatzer, qui traversait lundi soir la chaussée sur un passage piéton près d'Uttwil (TG). Selon un communiqué de la police cantonale thurgovienne publié mardi, l'automobiliste ne s'est pas arrêté et a pris la fuite. La victime est décédée sur place.

VALAIS: UN OUVRIER INTOXIQUÉ DANS UN INCENDIE

Un incendie dont les dégâts sont taxés «d'importants» par la police cantonale a éclaté hier matin dans les sous-sols des Moulins de Sion. Le feu a pris dans une pièce où des ouvriers étaient occupés à des travaux de soudure. Une étincelle jaillit d'une lampe à souder et bouta le feu à une paroi garnie de matières isolantes. Une épaisse fumée devait bientôt envahir tout le bâtiment. L'un des monteurs qui travaillaient dans les lieux, M. Anton Knecht a été intoxiqué et conduit à l'hôpital de la région.

VAUD: AFFAIRES DE MŒURS

La police cantonale vaudoise a annoncé hier l'arrestation, à la fin d'octobre, dans le Gros-de-Vaud, d'un ressortissant bernois de 25 ans. Durant l'été dernier, l'homme avait attenté à la pudeur d'une dizaine de garçons, âgés pour la plupart de 7 à 12 ans. Le coupable a reconnu être l'auteur d'autres

délits du même genre commis dans les cantons de Neuchâtel et de Genève.

D'autre part, un jeune exhibitionniste qui sévissait depuis quelque temps dans la région de Vevey a pu être arrêté mardi matin par la police cantonale, à la suite de nombreuses surveillances opérées en collaboration avec la police municipale de La Tour-de-Peilz.

PLÉTHORE DE MAÎTRES PRIMAIRES À LUCERNE

Pour la première fois depuis 5 ans, le canton de Lucerne se trouve devant une pléthore de jeunes instituteurs. Dans un communiqué publié hier, le Département lucernois de l'éducation explique le phénomène par le trop grand nombre de maîtres formés ces dernières années et par le peu de départs enregistrés l'année dernière. En effet, seuls 60 instituteurs ont quitté leur place en 1982 (mises à la retraite ou départs volontaires), contre 110 en moyenne pour les années 1980 et 1981.

ZURICH: UN INCENDIAIRE AVOUE

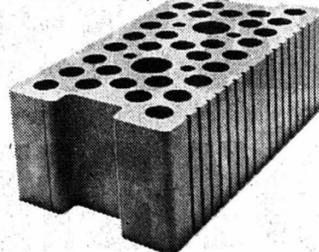
La police zurichoise a découvert l'auteur de deux incendies qui ont totalement détruit deux fermes en septembre dernier dans le village de Brüttsellen. Les dégâts avaient été évalués à 800.000 francs environ. L'incendiaire est un jeune manœuvre de 21 ans qui, le même jour, a allumé d'autres incendies et volé un vélomoteur. (ats)

Il reste donc aux usagers d'écouler leur timbre à 40 centimes avant le 1er mars, ou de les accompagner, dès cette date, de timbres à 10 centimes normaux. La fondation Pro Juventute ne cache d'ailleurs pas qu'elle n'est pas très heureuse de cette situation. Mais elle n'en dit pas trop, car elle a semble-t-il peur que les ventes de timbre (environ 10 millions de francs par année) n'en subissent les conséquences. (ats)



“J'ai décidé de construire en briques de terre cuite malgré le prix parfois plus élevé que celui d'autres matériaux. Mais je suis persuadé d'avoir réalisé le meilleur des placements.”

Un directeur de banque



Ma maison. En terre cuite.

UTR - Beaumont 6 - 1701 Fribourg - 037 24 26 52

Notre partenaire: le Commerce des matériaux de construction en Suisse romande.

MAGAZINE

vie pratique

la recette
sélectionnéeFilet de porc
à l'emmentalaise

Ce qu'il faut (pour 4 personnes)

2 morceaux de filet de porc, d'environ 300 g chacun
sel, poivre
huile
30 gr de beurre
350 gr de champignons frais
jus de citron
2 dl de vin blanc sec
2 dl de sauce brune liée
2 dl de crème
150 g d'emmental en tranches
paprika
persil pour la garniture

LA PRÉPARATION

Couper le filet de porc en tranches de l'épaisseur d'un doigt, les assaisonner de sel et de poivre, les rôtir de tous les côtés dans l'huile puis les dresser en écailles de poissons dans un plat à gratin. Réserver au chaud. Préparer les champignons, les couper en 4 ou en 8, les arroser de jus de citron et les faire revenir au beurre pendant 5 minutes environ.

Verser le vin blanc, ajouter la sauce liée et la crème, laisser cuire quelque temps avant de napper la viande de cette sauce. Couvrir avec les tranches d'emmental et gratiner au four préchauffé à 250° jusqu'à ce que le fromage commence à fondre.

Avant de servir, saupoudrer de paprika et garnir de persil.

Accompagner de nouilles et de tomates étuvées.

troc de trucs

Les congélateurs, les armoires, les bahuts et les casiers frigorifiques sont toujours trop petits.

Pourtant, la ménagère aime posséder à portée de main des réserves suffisantes grâce auxquelles elle pourra supprimer une sortie pour ses achats ou recevoir convenablement des visites imprévues.

Les conserves dépannent très souvent car, si la glacière est indispensable pour maintenir la fraîcheur aux denrées périssables, elles se contentent d'un buffet aéré pour un séjour plus ou moins prolongé.

Les conserves n'ont rien à envier aux produits frais quant à leur valeur nutritive, comme on le constate avec ces quelques renseignements:

- Les protéines, indispensables à la construction et à l'entretien des cellules, ne sont pas détruites par la stérilisation. Les viandes et les poissons sont aussi riches en protéines que ces mêmes produits consommés frais.

- Les lipides ne subissent elles non plus aucune dégradation. Au contraire, l'absence d'oxygène dans les boîtes empêche ces matières grasses de rancir.

- Les glucides sont d'une manière générale «prédigérées» par la stérilisation comme par n'importe quelle autre forme de cuisson.

- Les vitamines diminuent lorsque le produit est exposé à la chaleur et à la lumière, tous les produits frais une fois récoltés perdent une partie de leur teneur en vitamines. Pour les conserves, le temps entre la récolte et la mise en boîte est extrêmement court, les produits ne sont donc que très peu modifiés.

Durant les quatre saisons, les conserves sont de précieuses réserves pour la ménagère. Si elles sont parfois dénigrées, c'est uniquement parce qu'elles sont mal connues, voire mal utilisées.

Armène

Les mycoses du pied, un problème d'hygiène

Au cours de ces dernières décennies les mycoses (maladies dues à des champignons) ont augmenté de façon inquiétante. On estime à un sur quatre ou sur cinq le nombre des adultes atteints d'une dermatomycose, celle des pieds étant de beaucoup la plus répandue. Il existe en principe un risque d'infection partout où les gens circulent pieds nus. Mais si nous sommes attentifs au danger que constituent à cet égard les bains et les douches publics, les piscines, vestiaires, places de sport et autres établissements analogues, nous n'avons le plus souvent pas conscience du fait que les vêtements dont nous couvrons nos pieds nous exposent aussi à certains risques. En effet, qui se douterait qu'une pièce d'habillement venant d'être lavée et que nous considérons par conséquent comme propre peut, en réalité être bien loin de satisfaire aux nécessités de l'hygiène.

Dans des conditions normales, un pied humain peut sécréter jusqu'à ¼ de décilitre de liquide par jour. La chaleur humide crée ainsi un climat idéal aux microorganismes. Les tissus en fibres synthétiques, de même que les chaussures

en cuir artificiel ou en caoutchouc, dont l'usage s'est aujourd'hui généralisé, le favorisent de leur côté. Ces matériaux forment en effet un barrage qui empêche l'évaporation. En outre, les méthodes actuelles de lavage du linge contribuent, elles aussi, à la prolifération des germes: la plupart des tissus se lavent à des températures (60° C ou moins) insuffisantes pour que les microbes soient détruits. Des mesures d'hygiène efficaces s'imposent donc plus que jamais.

912 000 GERMES SUR 5 CM2 DE TISSU DE CHAUSSETTES

Il est absolument indispensable de se laver les pieds quotidiennement et de changer chaque jour de chaussettes ou de bas, mais ces précautions ne suffisent cependant pas à assurer des conditions d'hygiène satisfaisantes. Pour compléter ces mesures prophylactiques élémentaires, c'est aux fabricants de bas, de chaussettes et de chaussures qu'il appartient d'intervenir, en traitant les articles qu'ils mettent en vente au moyen d'un procédé anti-microbien bien toléré par l'épiderme. Le but n'est pas, en l'occurrence, de détruire la totalité des

germes présents, car les mécanismes de défense du corps humain doivent normalement venir à bout de certaines quantités de ces microorganismes. Ce procédé vise plutôt à maintenir le nombre des germes dans des limites tolérables. Tout en privant bactéries et champignons parasites de leur milieu nutritif, il empêche la décomposition des bactéries et, partant, la désagréable odeur de transpiration. Une étude, effectuée avec la collaboration de l'EMPA (Laboratoire fédéral d'essai des matériaux et Institut de recherche), sur l'hygiène en matière de chaussures, bas et chaussettes, a révélé des données impressionnantes quant à la prolifération microbienne sur ces pièces d'habillement: sur des chaussettes de laine non traitées, lavées quotidiennement à 40 degrés Celsius et portées ainsi pendant 25 jours, on a relevé au bout de ce temps la présence de 912 000 germes sur 5 cm2; cela, avant le lavage. La même surface d'un matériau traité ne présentait que 15 000 germes. Après le lavage, le nombre de ceux-ci était de 27 600 pour les chaussettes non traitées et de 692 seulement pour les chausset-

tes traitées. Les analyses ont également démontré que, pour ce qui est du matériau non traité, le nombre des germes augmentait graduellement d'un lavage à l'autre, alors qu'il s'était stabilisé, sur les articles traités, à un niveau n'impliquant aucun risque au point de vue sanitaire. Ce traitement apporte non seulement une protection contre la dermatomycose des pieds tout en empêchant l'odeur de transpiration: il préserve aussi les bas, chaussettes et chaussures des dégâts, tels la décoloration et le feutrage, causés par la présence de trop nombreux microbes.

Il convient toutefois de souligner que le traitement du matériau ne saurait remplacer celui de la mycose elle-même, lequel reste l'affaire du médecin. Les effets thérapeutiques peuvent en revanche être accélérés par l'utilisation d'articles traités, la source permanente de réinfection étant éliminée. Les articles fabriqués avec des matériaux qui ont subi un traitement microbicide portent l'une de marques déposées suivantes: Sanitized, Sanigard, Actifresh, Durafresh. (sp-fé).

santé

livre

Tour de Suisse des vins

Le service d'édition de la Fédération suisse des cafetiers, restaurateurs et hôteliers vient de lancer une nouvelle série de livres dont les cinq volumes à paraître tous les six mois traiteront de la Suisse sous les aspects suivants: vin, culture et nourriture.

Le premier volume de la série, «Le Valais» (version allemande séparée «Das Wallis») compte 200 pages, et est d'un format pratique (115 x 275 mm).

Les différents articles ont été écrits par l'écrivain valaisan Maurice Zermatten, ainsi que par des experts de l'école agricole de Châteauneuf, Marc Zufferey, Charles Favre, Char-

les Nicollier et Claude-Henri Caruzzo.

Ces auteurs sont les mieux placés pour rédiger tout ce qu'il importe de savoir au sujet de leur canton. La plupart des photographies ont été faites à la mesure du livre, qui a été imprimé par l'imprimerie Pilet S.A., Martigny. Les 24 pages en couleurs agrémentent de manière attrayante ce volume caractérisé par une composition plaisante et une présentation soignée. Le «Tour de Suisse des vins» est en vente dans les librairies et kiosques.

● Service d'édition de la Fédération suisse des cafetiers, restaurateurs et hôteliers, Gotthardstrasse 61, 8027 Zurich.

le saviez-vous ?

La soie plus belle

Savez-vous que la soie est une des fibres naturelles les plus résistantes? «Plus une soie est lavée, plus elle est belle» dit un dicton chinois. C'est vrai, à condition de respecter quelques règles de base.

Évitez de porter la même soie plusieurs fois de suite, et ne l'étouffez pas sous une pile de linge au fond d'un placard. Lavez-la toujours à la main, à l'eau tiède, avec un savon doux, en la pressant doucement, sans frotter. Rincez soigneusement et étendez tout de suite sur un cintre, ou à plat à l'abri du soleil. Repassez le tissu encore humide avec un fer doux, sans utiliser la vapeur.

Un blanc très blanc

Les lainages blancs deviennent facilement grisâtres, et les lavages les plus soigneux ne parviennent pas toujours à raviver leur fraîcheur.

Essayez de les entretenir en leur faisant de temps en temps un petit shampooing... à la farine! Saupoudrez le vêtement, et frottez-le doucement, à sec. Dès que la farine devient grise, secouez le tricot et recommencez, autant de fois que nécessaire.

Terminez par un lavage à l'eau tiède savonneuse, et rincez à deux reprises, en ajoutant une cuillerée de vinaigre dans le premier bain, une cuillerée de café de glycérine dans le second. Ces conseils de rinçage sont d'ailleurs valables pour tous les vêtements de laine qui conserveront ainsi souplesse et douceur.

Des saignements de nez

Votre fils s'est mouché trop fort ou a reçu un coup de poing sur le nez et voilà qu'il se met à saigner; cela peut s'arrêter assez rapidement, mais également continuer et vous inquiéter. N'ayez crainte, un saignement de nez n'est pas catastrophique, sauf chez un hémophile.

Il ne faut jamais étendre le malade sur un lit car le sang reflue vers la gorge et peut alors provoquer des étouffements. Le mieux est de le lais-

ser assis, la tête penchée au-dessus d'une cuvette. Essayez d'introduire dans la narine des petits bouts de coton imprégnés d'eau oxygénée. Si ces saignements de nez se reproduisent souvent, le mieux serait de consulter un spécialiste qui cautérisera la veine de la cloïste nasale.

Des trucs au citron

Pour enlever facilement les taches de rouille sur les tissus, vous pouvez utiliser un jus de citron chaud et pur ou froid et additionné d'une cuillerée de sel fin pour deux cuillerées de liquide. Le résultat sera parfait si vous exposez la tache ainsi mouillée au soleil.

La pulpe de citron elle, peut être employée pour nettoyer le paillage des chaises. Passez-la sur le siège en frottant doucement avec une petite brosse.

Enfin, peut-être savez-vous qu'un demi-citron passé sur des mains abîmées leur redonne toute leur douceur et fortifie les ongles.

Des casseroles bien nettoyées

La casseroles où l'on a fait bouillir du lait sont souvent difficiles à nettoyer. Pour éviter cette corvée, rincez-les à l'eau froide juste avant d'y verser le lait: la mince pellicule d'eau qui reste au fond empêchera la formation de la couche brunâtre.

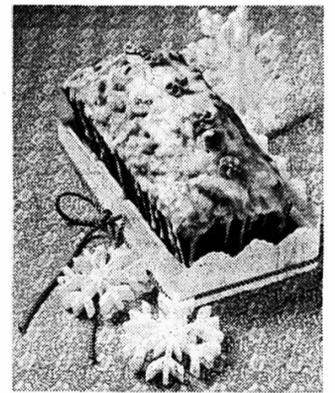
Vous venez d'éplucher de l'ail et l'odeur tenace persiste sur vos doigts? Elle disparaîtra très vite si vous vous frottez les mains avec un peu de marc de café avant de les laver.

Les parfums vieillissent

Comme les bons vins, les parfums vieillissent, leur bouquet évolue. Comment éviter qu'un parfum s'évente ou vire? Ses plus grands ennemis sont la lumière et la chaleur. Aussi joli que soit votre flacon, prenez donc soin de le replacer dans le boîtier opaque qui le protège et ne le laissez jamais dans une pièce trop chauffée ou à proximité d'un radiateur. Si vous utilisez un vaporisateur, ne le remplissez pas complètement car l'extrait s'altère au contact de l'air.

Un dundee cake

250 gr beurre
150 gr de sucre
100 gr sucre brun
½ paquet sucre vanillé
1 prise de sel
3-4 cuillerées rhum
6 oeufs
300 gr de farine
½ paquet poudre à lever
400 gr raisins secs Sultan
75 gr amandes râpées
100 gr citronnat haché
100 gr amandes entières, mondées, pour garnir



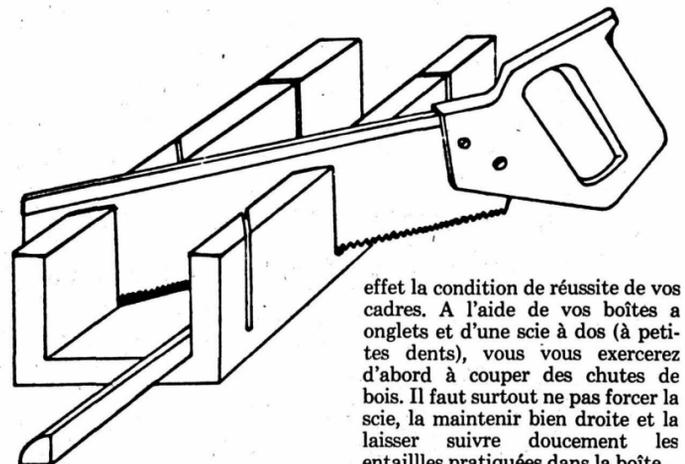
Glaçage

2 cuillerées à soupe sucre glacé
3 cuillerées à soupe rhum

Battre en crème le beurre ramolli avec le sucre, le sucre brun, le sucre vanillé, le sel et le rhum. Ajouter les oeufs et une cuillerée de farine de temps en temps (pour que la masse ne se coagule pas). Verser ensuite le reste de la farine, la poudre à lever, les raisins secs, les amandes et le citronnat et mélanger le tout. Chemiser de papier parchemin beurré un moule à cake d'une trentaine de cm de long, y verser la masse, répartir les amandes sur la surface et les enfoncer légèrement. Cuire 70-80 minutes à 180° dans un four préchauffé (placer la grille dans le tiers inférieur). Sortir le cake de la forme (ne pas enlever la papier parchemin avant le moment de couper). Cuire le sucre et le rhum en sirop épais dont on badigeonnera le dessus du cake encore chaud.

bricolage

Pour encadrer vos photos

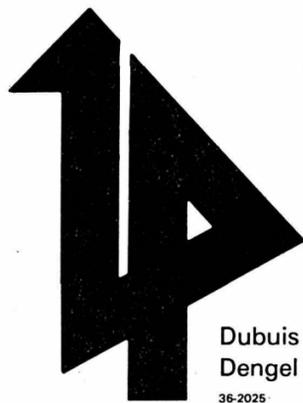


effet la condition de réussite de vos cadres. A l'aide de vos boîtes à onglets et d'une scie à dos (à petites dents), vous vous exercerez d'abord à couper des chutes de bois. Il faut surtout ne pas forcer la scie, la maintenir bien droite et la laisser suivre doucement les entailles pratiquées dans la boîte.

Rien de plus simple que la réalisation d'un cadre pour vos images, vos affiches ou vos vieilles gravures, à condition toutefois de vous munir auparavant de l'outil nécessaire: la boîte à onglets; cet instrument, très simple et peu cher, permet, grâce à ses entailles qui guident la scie selon l'angle choisi, de découper les pièces en bois avec précision.

Cette opération de découpe du bois suivant un angle de 45° est en

Une fois le tour de main attrapé, vous pourrez sans problème réaliser vous-même vos encadrements. Les quatre pièces en bois découpées aux dimensions voulues seront assemblées avec de la colle et de petites pointes. Avec ou sans verre, vous placerez finalement dans le cadre votre affiche ou gravure protégée par un carton, le tout étant fixé par de petites pointes et une bande adhésive appliquée sur les bords du carton.



Dubuis
Dengel
36-2025

DÈS AUJOURD'HUI ET JUSQU'À VENDREDI

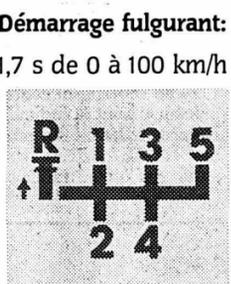
Achetez votre veste de ski en duvet pour le sport et la ville au prix de fabrique !

à notre vente DIRECTE, salle du Restaurant de l'Ancien-Stand, à La Chaux-de-Fonds
Hommes, femmes, enfants - Toutes tailles - Grand choix de coloris - Directement de notre usine de Sion

En toute saison, L'IMPARTIAL votre source d'informations

UNE VRAIE CHAMPIONNE.

Démarrage fulgurant:
elle bondit en 11,7 s de 0 à 100 km/h et atteint allègrement 170 km/h. Grâce à son nouveau moteur musclé de 1600 cm³, développant 93 CV-DIN et à sa boîte 5 vitesses!



Sécurité et confort: un résultat programmé; assiette surbaissée, suspension à quatre roues indépendantes, train avant de conception nouvelle, traction



avant, jantes sport et pneus larges taille basse.

Aérodynamique: ligne raccourcie signée Pininfarina, becquet arrière. Et la route vous appartient!

Rouler en première classe: sièges ergonomiques et enveloppants, revêtement tweed, vitres teintées, lève-vitres électriques, verrouillage centralisé. Tableau de bord fonctionnel et sportif, avec compte-tours.



Une belle distinction: l'AFPA (Association Française de la Presse Automobile) lui a décerné à juste raison le titre de «voiture la plus sûre de l'année 1983».

Le leader! La 305 GT est la nouvelle vedette d'une gamme construite à plusieurs millions d'exemplaires. Parmi les 6 autres versions proposées: 3 berlines et 3 breaks. Au choix: 2 moteurs à essence et un moteur Diesel. Avec 6 ans de garantie anticorrosion Peugeot.

A partir de Fr. 13 590.-.



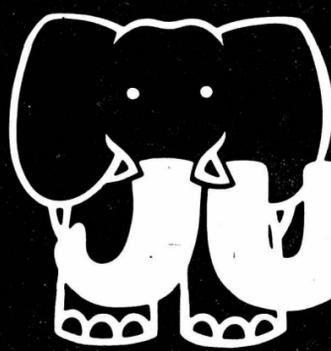
Et maintenant, vive le sport!

PEUGEOT 305 GT

PEUGEOT TALBOT
VOILÀ DES AUTOMOBILES



Financement et leasing avantageux par COMETAR SA., Genève.



Hypermarché
JUMBO
La Chaux-de-Fonds

16. 11. 83

Jus de raisin



15.-

12 litres

Rôti de boeuf 13.90 kilo

Boeuf haché

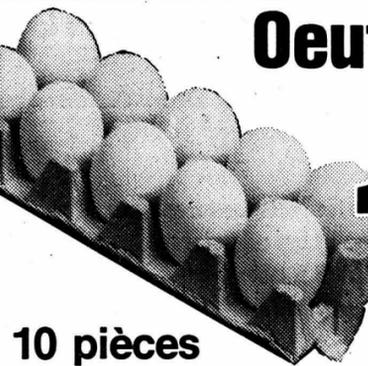
8.90 kilo

Jarrets de porc

7.90 kilo

Filet de porc
en tranches

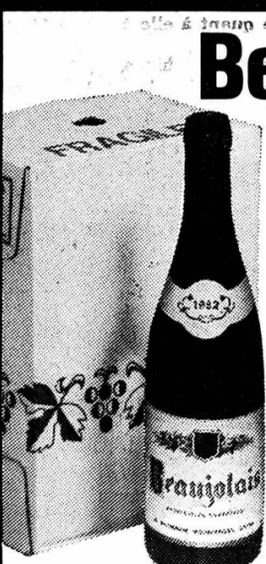
17.50 kilo



Oeufs frais
importés

1.50

10 pièces



Beaujolais
AC

carton
6 x 7 dl

20.-



Farine
fleur Weissmehl

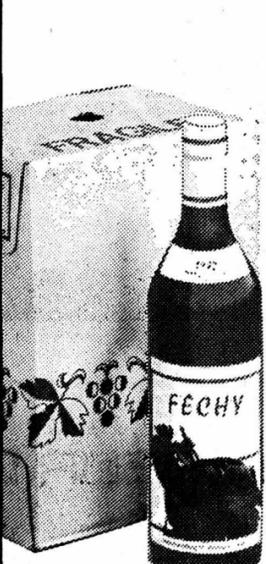
1.25

1 kg



Beurre de cuisine
250 g

2.50



Féchy
vin blanc vaudois

carton
6 x 7 dl

30.-



Pâtes
Bschüssig

aux oeufs frais

1.45

500 g



Margarine

Sais

5.45

1 kg



Café Jacob's
Médaille d'or

6.95

500 g

JUMBO: l'hypermarché meilleur marché!

Vidéo-Club
G. Graf - R. Bovier

Président-Wilson 15
2300
La Chaux-de-Fonds
Vente de TV
+ vidéo recorder

Location de cassettes
dès Fr. 5.- par jour



**Show-de-Fonds Spectacles
présente une soirée de chansons**

CE SOIR, à 20 h. 15

Aula du Gymnase (Bois-Noir)

deux voix et quatre guitares pour une très belle soirée

JEAN-MARIE VIVIER

et en première partie, l'artiste locale

MARYLINE NICOLET

Location: Muller Musique et à l'entrée du spectacle

Les personnes nées le 16 novembre bénéficient de l'entrée gratuite

Un grand merci à nos annonceurs



AUTO-SERVICE

Locle 64 - ☎ 039 / 26 59 26
2304 La Chaux-de-Fonds
Toutes réparations
Prix avantageux

BAR CLUB

LA CANETTE
encourage une vraie animation
nocturne de la ville
Progrès 10, La Chaux-de-Fonds

**Grand choix de
dusters chauds**

Nous réservons pour les fêtes



Rue Neuve 9, La Chaux-de-Fonds
Daniel-JeanRichard 21, Le Locle

**14° SALON DES
ANTIQUAIRES
LAUSANNE**

Expositions culturelles:
TRIENNALE INTERNATIONALE
DE LA RELIURE
PREMIÈRE MONDIALE:
les 156 livres illustrés par PICASSO.

Lundi/vendredi: 14 h 30 - 22 h
Samedi/dimanche: 10 h - 22 h
Dimanche 20.11: 10 h - 19 h
Prix d'entrée: 10 h - 19 h: Fr. 7.-/5.-*
19 h - 22 h: Fr. 5.-/4.-*
* AVS, militaires, étudiants, apprentis.
Catalogue: gratuit.

83-1004

**tout pour la
vue...**

novoptic

J. Held
La Chaux-de-Fonds
av. L.-Robert 53
(sous les arcades)
☎ 039/23 39 55

L'annonce, reflet vivant du marché

Scotch club

La Chaux-de-Fonds
**Apéritif
STRIP
TEASE**

Lundi au vendredi
de 17h30 à 20h

91152

Latour-Lautrec
Blanc de Blancs de France

ELABORÉ EN SUISSE DANS LES CAVES
BOURGEOIS FRÈRES & CIE SA
BALLAIGUES

L'APPELLATION NOBLE
N'importe quel vin mousseux ne peut prétendre à l'appellation « Blanc de Blancs »
Mariage harmonieux de cépages exclusivement blancs, le Latour-Lautrec a un caractère bien français.
Une lente fermentation le rend naturellement effervescent et lui donne fraîcheur et légèreté.
Et plusieurs mois de repos en cave achèvent sa pleine maturité.
Pour mieux apprécier toute sa finesse, dégustez-le bien frappé.

Latour-Lautrec
Blanc de Blancs de France

• Brut et mi-sec •

Bouteilles numérotées, Cuvée Prestige, magnums, bt. 7 dl, 1/2 bt. et mignonnettes de 2 dl.

89-1005

**Nouveautés intéressantes pour
la cuisine et les cuisiniers.**

**A l'Igeho 83 à Bâle du
17-23 novembre.**

10° Salon international de la restauration collective,
de l'hôtellerie et de la restauration.
Dans les halles de la Foire Suisse d'Echantillons.
Tous les jours de 9 à 18 heures.
☎ ☎ Billets de chemins de fer à prix réduit

03-1333

18-2844

**POUR LES FETES DE FIN D'ANNEE:
SOUS LE SOLEIL AU COEUR DE LA FLORIDE**

Encore quelques places pour chacun de nos 3 voyages semi-accompagnés:

10 JOURS , du 23 déc. au 1er janv: de F.S. 2645.- à 2995.-	13 JOURS , du 26 déc. au 7 janv: de F.S. 2695.- à 3185.-	16 JOURS , du 23 déc. au 7 janv: de F.S. 2895.- à 3495.-
--	--	--

IMPORTANTES RÉDUCTIONS POUR ENFANTS DE 2 À 12 ANS!

Tous nos prix comprennent: le voyage par vols réguliers, le logement en hôtels de 1ère classe, une voiture de location avec kilomètres illimités, les billets d'admission pour les visites de SEAWORLD (1 jour) ainsi que pour DISNEY WORLD et EPCOT (3 jours, attract. illimités), ainsi que 24 heures à NEW YORK au retour, etc., etc.

Renseignements, programmes détaillés et inscriptions à votre agence ou directement chez:

all travel
Tél. 98 77 22
6, ch. de la Tourelle - 1211 Genève 19 (Pt-Saconnex)

SPORTS

Football chez les «sans-grade» jurassiens Moutier a encore perdu du terrain

On a déjà joué pour le compte du deuxième tour ce week-end aussi en deuxième ligue qu'en troisième ligue. Avant la pause, deux matches restent à jouer dimanche prochain alors que les footballeurs de troisième division seront déjà au repos.

Cette avant-dernière journée n'a pas été très favorable aux Jurassiens. C'est ainsi que Langenthal a écrasé Corgémont, ce qui lui permet de poursuivre son cavalier seul.

En effet, Moutier a perdu un nouveau point face à Courtételle, la lanterne rouge. Avec six points de retard, les Prévôtois n'ont plus beaucoup de chances de revenir sur les Bernois. Courtemaîche a été sévèrement défait par Lyss alors que la seule satisfaction est venue de Delémont II qui a partagé l'enjeu à Ipsach face à Gruntern.

CLASSEMENT

	J	G	N	P	Pt
1. Langenthal	12	10	1	1	21
2. Moutier	12	6	3	3	15
3. Aarberg	12	5	5	2	15
4. Bassecourt	11	6	2	3	14
5. Lyss	11	5	4	2	14
6. Delémont II	12	5	1	6	11
7. Courtemaîche	11	3	4	4	10

8. Gruntern	12	3	4	5	10
9. Corgémont	12	4	1	7	9
10. Boujean 34	12	3	2	7	8
11. Courtételle	12	3	1	8	7
12. Alle	11	2	2	7	6

Troisième ligue

GRUPE 6: FÂCHEUSE DÉFAITE DE LAMBOING

Aegerten a réussi l'exploit d'aller tenir le leader Ceneri en échec sur ses terres. Bonne affaire donc pour Azzurri, vainqueur de Courtelary, qui revient ainsi à un point seulement de son rival.

Au bas du classement, dans un match à quatre points, Lamboing a enregistré une fâcheuse défaite face à Superga. Alors que l'équipe du Plateau aurait pu passer un hiver sans trop de soucis, voilà que ce résultat remet sérieusement en cause l'avenir de cette formation. Heureusement pour elle, Mâche a été battu par Aurore.

CLASSEMENT

	J	G	N	P	Pt
1. Ceneri	12	10	2	0	22
2. Azzurri	12	10	1	1	21
3. Madretsch	12	7	3	2	17
4. Courtelary	12	6	1	5	13
5. Aegerten b	12	5	3	4	13
6. La Neuveville	12	5	3	4	13
7. Aurore	12	6	1	5	13
8. La Rondinella	12	4	2	6	10
9. Douanne	12	3	1	8	7
10. Lamboing	12	2	2	8	6
11. Superga	12	2	1	9	5
12. Mâche	12	2	0	10	4

GRUPE 7: MOUTIER RENOUE AVEC LA VICTOIRE

Porrentruy poursuit sa progression suivi comme son ombre par Glovelier. Toutes les autres équipes sont nettement distancées et, suivant l'évolution de la situation, pourraient être concernées par la relégation. Mervelier a été stoppé net

dans son redressement par USI Moutier, alors que Moutier a remporté la victoire de l'espoir face à Boécourt. Unis dans leur infortune, les deux clubs francs-montagnards n'ont pu se départager. Rappelons que deux formations seront reléguées à la fin de la saison.

CLASSEMENT

	J	G	N	P	Pt
1. Porrentruy a	11	9	1	1	19
2. Glovelier	11	7	3	1	17
3. Tramelan	11	4	3	3	11
4. Boécourt	11	3	5	3	11
5. USI Moutier	11	4	2	5	10
6. Reconvilier	11	4	2	5	10
7. Bévillard	11	4	2	5	10
8. Mervelier	11	3	3	5	9
9. Le Noirmont	11	2	4	5	8
10. Saignelégier	11	2	4	5	8
11. Moutier	11	3	1	7	7

GRUPE 8:

FONTENAIS MENAÇANT

Bonfol ayant oublié un point sur le terrain de Courfaivre, Fontenais, qui a remporté une victoire probante face à Porrentruy, n'est plus qu'à un point du champion d'automne. Par sa victoire sur Rebeuvelier, Boncourt II a transmis la lanterne rouge à Cornol, mais le retard enregistré par ces deux formations est tel qu'il paraît déjà décisif.

CLASSEMENT

	J	G	N	P	Pt
1. Bonfol	12	8	3	1	19
2. Fontenais	12	6	6	0	18
3. Courroux	12	4	6	2	14
4. Porrentruy b	12	4	5	3	13
5. Grandfontaine	12	4	4	4	12
6. Bure	12	3	6	3	12
7. Develier	12	4	4	4	12
8. Courgenay	12	3	6	3	12
9. Courfaivre	12	3	5	4	11
10. Rebeuvelier	12	4	2	6	10
11. Boncourt II	12	2	2	8	6
12. Cornol	12	0	5	7	5

Championnat d'Europe des Nations de football La Fédération anglaise inquiète

La Fédération anglaise de football a pris le maximum de précautions pour éviter que les incidents du dernier Luxembourg - Angleterre, qui remontent à 1977, ne se reproduisent mercredi lors du match Luxembourg-Angleterre comptant pour le Championnat d'Europe (groupe 3).

Elle craint néanmoins que des «éléments indésirables» ne se glissent parmi les supporters anglais qui effectueront le déplacement. Les Luxembourgeois avaient mis 2500 places, sur un total de 14.000, à la disposition de la Fédération anglaise. Celle-ci, à Londres, exigeait de chaque acheteur nom, adresse, numéro de passeport, mode de déplacement et logement à Luxembourg. Elle n'a toutefois pu placer que 1000 billets. Le solde a été renvoyé à la Fédération luxembourgeoise, qui a donné l'assurance qu'elle ne les vendrait qu'à des Anglais, pour éviter que les supporters des deux camps ne soient

mélangés dans le stade. Mais les Luxembourgeois n'auront certainement pas pris les mêmes précautions que lors de la vente des billets à Londres. D'où les craintes de la Fédération anglaise. (si)

En France

Lens efficace

Championnat de première division, 18e journée, matchs avancés: Laval - Brest 2-1; Lens - Toulon 5-1.

Lutte

Championnats romands «jeunesse»

De l'or pour deux Neuchâtelois

Jeunesse A, 44 kg.: 1. Stéphane Fenu (Valeyres). 48: 1. René Bapst (Singine). 52: 1. Vincent Perriard (Domdidier). 56: Frédéric Baechler (Domdidier); 2. Daniel Chardonnens (Genève); 3. Christophe Carruzzo (Conthey). 60: 1. Daniel Stoll (Singine); 2. Michel Sansonnens (Domdidier); 3. Régis Clivaz (Conthey). 65: 1. René Stoll (Singine). 70: 1. Jean-Luc Bifrare (Illarsaz); 2. Stéphane Carruzzo (Conthey). Plus de 70: 1. Claude Michaud (Martigny); 2. Gérald Germannier (Conthey); 3. Marc Raemy (Domdidier)

Jeunesse B, 26 kg.: 1. Thierry Moix (Conthey). 28: 1. Frédéric Dely (Martigny). 30: 1. Stéphane Barman (Martigny). 32: 1. Alain Maeder (Domdidier). 35: 1. Youri Siciliano (Martigny). 38: 1. Grégory Martinetti (Martigny). 41: 1. Yvan Staam (Neuchâtel). 45: 1. David Martinetti (Martigny). 49: 1. Erwin Eggertswyler (Singine). 53: 1. Robert Eggertswyler (Singine). Plus de 53: 1. Lionel Zaugg (Neuchâtel). (si)

Tennis

Grand Prix Connors et McEnroe se rapprochent

Les Américains Jimmy Connors et John McEnroe se rapprochent du Tchecoslovaque Ivan Lendl, toujours en tête du classement du Grand Prix, devant le Suédois Mats Wilander. Le classement se présentait ainsi au 14 novembre:

1. Ivan Lendl (Tch) 2614 points (14 tournois); 2. Mats Wilander (Su) 2501 (17); 3. Jimmy Connors (USA) 2305 (15); 4. John McEnroe (USA) 2250 (11); 5. Yannick Noah (F) 1682 (11); 6. Jimmy Arias (USA) 1680 (16); 7. José Higuera (E) 1333 (14); 8. Andres Gomes (Equ) 1279 (20); 9. José-Luis Clerc (Arg) 1125 (12); 10. Eliot Teltscher (USA) 993 (17).

MEXICO - 1986

La Coupe du monde de football avec la formule

«épargne - voyage»

Demandez la brochure détaillée à

Voyages Badan

Martigny 9 - Lausanne
☎ (021) 22.83.93

95060

Montfaucon - Salle de spectacles

Vendredi 18 et samedi 19 novembre 1983, dès 20 heures

GRANDS LOTOS

Un jambon à chaque passe - Magnifique pavillon
Chaque soir un carton avec un demi-porc fumé

Se recommandent: Société de Tir Montfaucon-Les Enfers et
Société des Samaritains Montfaucon

14-28873

Publicité intensive, publicité par annonces

Familles de Neuchâtel

79-1026

Cherchez-vous une jeune fille au pair?

Nous pouvons vous proposer une jeune fille Suisse allemande pour l'année prochaine.

Elle travaillera chez vous 24 à 28 heures par semaine. Pendant son temps libre, elle fréquentera des cours de français, culture générale et loisirs.



Demandez sans engagement notre documentation au 031 25 76 96 ou 25 01 51 !

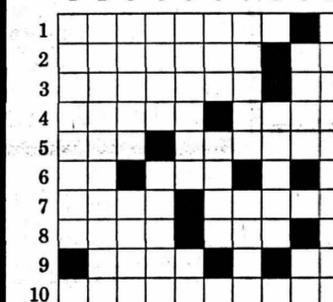
MOTS CROISÉS

HORIZONTALEMENT. - 1. Poète comique athénien. 2. Flûte ancienne; Tour de terre. 3. Livrée entièrement à une chose; Note. 4. Donna des coups; Département. 5. Lettre grecque; Se heurter mutuellement la tête, en parlant des béliers. 6. Issu; Se dit d'un hareng fraîchement salé. 7. Traitement médical; On peut les serrer. 8. Dieu guerrier; Espace de temps spécial. 9. Entre en Seine; Pronom. 10. Etoile d'imprimerie.

VERTICALEMENT. - 1. Condamné à mort, ce frère d'un roi d'Angleterre demanda à être noyé dans un tonneau de malvoisie. 2. Elles répètent toujours les mêmes choses. 3. Station suisse; Dans les Vosges. 4. Bois qui soutiennent un navire en construction; Enfant espion. 5. Saint de février; Fin verbale. 6. Fit des couples; Couleur. 7. Retirées; Dieu guerrier. 8. Etablissement industriel. 9. Vallée des Pyrénées; Connu. 10. Trop attachée au gain.

(Copyright by Cosmopress 2269)

1 2 3 4 5 6 7 8 9 10



printemps

Le Beaujolais Primeur 1983 est arrivé !

Beaujolais-Villages Primeur sec, le vin de l'année, léger et fruité, à boire frais

le bouteille de 7 dl. **6.95**

Profitez de nos rabais de quantité

24 bouteilles	3%
48 bouteilles	5%
96 bouteilles	10%

En vente au Super-Marché

mediator

Partez «votre jumbo» sous le bras!

un plus petit prix pour un grand !

Radio-enregistreur stéréo TR 5842 OUC stéréo/OL/OM/OC, puissance 2x7 watts musique, 2 haut-parleurs à 2 voies, commutateur mono-stéréo et indicateur LED. Tape-deck à éjection amortie de la cassette, avec compteur de bande, affichage LED et fonction répétitive. Sélecteur pour bande normale, CrO2 ou métal. Alimentation secteur ou piles. Dimensions (LxHxP): 52x30x18 cm, poids 5,7 kg.

★ 378.- ★

Télévision / Disques / Hi-Fi / Photo-cinéma

brugger

La Chaux-de-Fonds

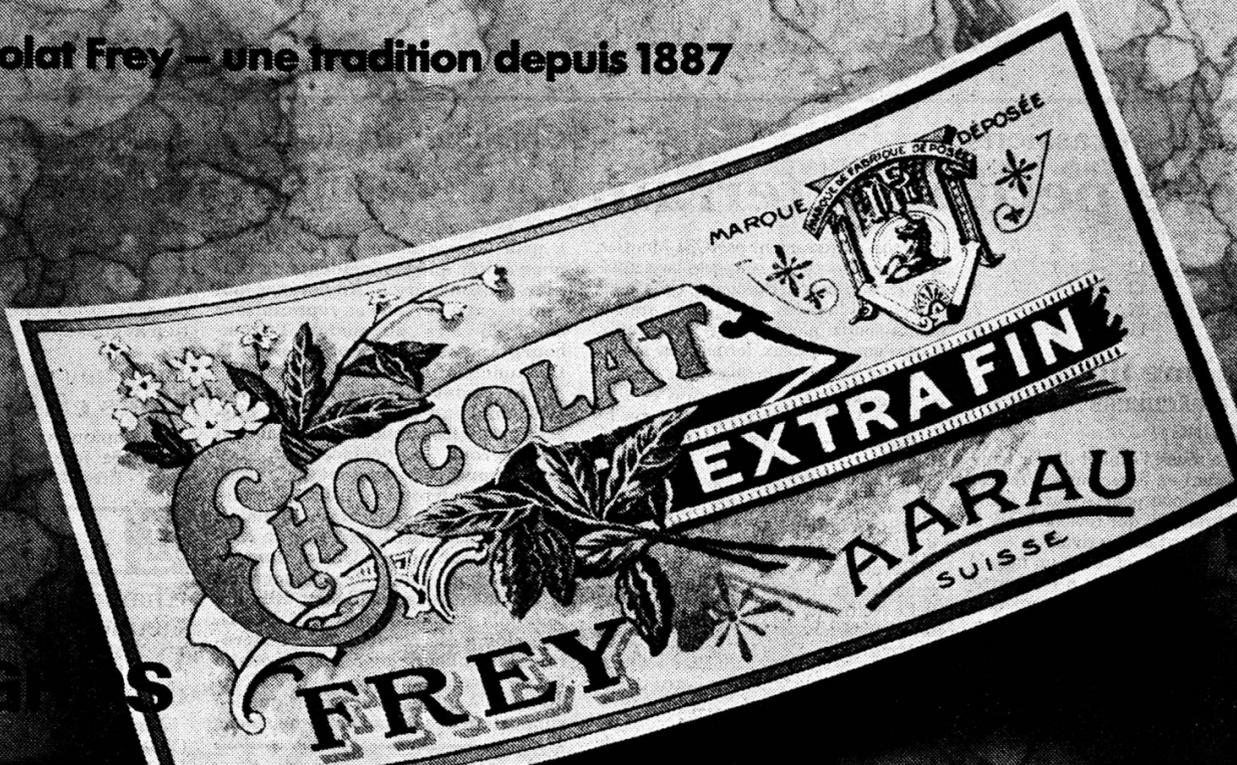
L-Robert 23-25
(039) 231212

et, en plus, 5 cassettes CrO2 gratuites.

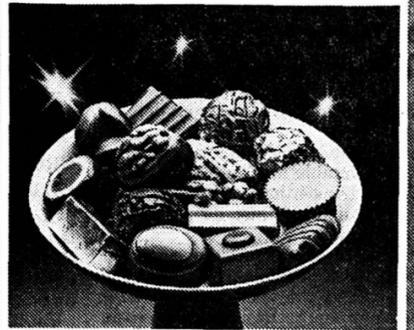


Membre du groupe **expert**
Accueil et services toujours personnalisés

Chocolat Frey – une tradition depuis 1887



Confectionnés avec grand soin et à base des meilleurs ingrédients selon des recettes ancestrales, nos pralinés présentent tous une qualité exceptionnelle.



Pralinés du Confiseur
Boîte 650 g **15.70** (100 g = 2.41,5)
Truffles
Boîte 470 g **9.50** (100 g = 2.02,1)
Pralinés surfins «Romantica»
Boîte 610 g **15.-** (100 g = 2.45,9)

Economies actives:

Poulet Optigal sans abats

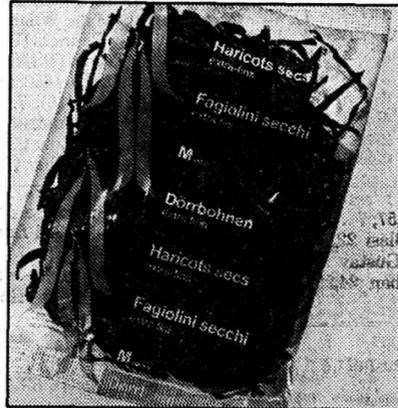
Offre spéciale du 16.11 au 26.11



frais le kg **5.20** au lieu de 6.20

Haricots secs extra fins

Offre spéciale du 16.11 au 22.11



100 g **1.70** au lieu de 2.10

Flans

Multipack du 16.11 au 22.11



gobelet de 125 g, -.50
2 gobelets au choix - .80 au lieu de 1.-
(100 g = -.32)
Exemple: Chocolat, vanille et caramel diététique

Cafés en grains
Café de fête et Gastronomo

Offre spéciale du 16.11 au 22.11



Café de fête 250 g **3.10** au lieu de 3.60
Gastronomo 250 g **2.80** au lieu de 3.30

Café de fête 500 g 6.- au lieu de 7.-

Autres offres spéciales:

Offre spéciale du 16.11 au 29.11

Aproz nature et Aproz medium

1 litre **-.35** au lieu de -.45 (+ dépôt)

Offre spéciale du 16.11 au 22.11

Délicatesse fromage mou de la Suisse centrale

250 g **3.-** au lieu de 3.65

Offre spéciale du 16.11 au 19.11

Saucisse de veau à rôtir

1 paire, 200 g **1.70** au lieu de 2.10 (100 g = -.85)

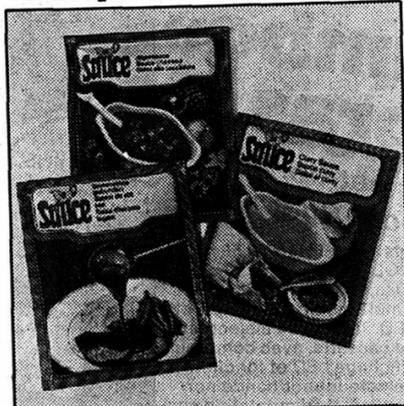
Multipack du 16.11 au 22.11

Excelcat viande pour chats

Boîte de 404 g 1.30.
2 boîtes au choix 2.- (100 g = -.24,8) au lieu de 2.60

Sauces en sachets

Multipack du 16.11 au 22.11

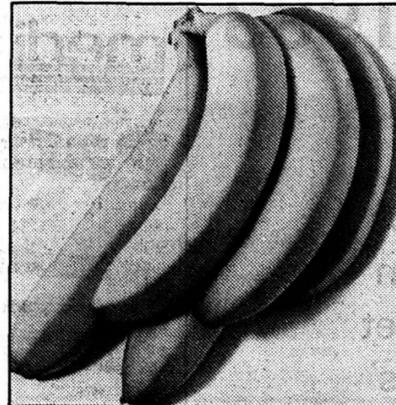


-.20 de moins par sachet dès l'achat de deux sachets au choix

Exemple: Sauce de rôtir liée 40 g -.50 au lieu de -.70 (100 g = 1.25)

Bananes 1ère qualité

Offre spéciale du 16.11 au 19.11



le kg **1.50**

Bains traitants Fanjo

Offre spéciale du 16.11 au 29.11



400 ml **4.80** au lieu de 5.80

(100 ml = 1.20)
Bain relaxant
Bain soignant
Bain activant l'irrigation sanguine de la peau
Bain vitalisant

MIGROS



SPORTS

Listes FIS pour la saison 1983-84 de ski alpin Les Suisses à l'aise en géant

Seule Maria Walliser, leader de la descente à la place de Doris De Agostini, retirée de la compétition, occupe la «pôle-position» pour la Suisse dans les nouvelles listes FIS, qui seront valables jusqu'au 10 janvier prochain. Les autres «numéros 1» sont Maria-Rosa Quario (slalom), Tamara McKinney (géant), Todd Brooker (descente), Phil Mahre (géant) et Ingemar Stenmark (slalom).



Maria Walliser est la seule Suissesse à occuper la tête d'un classement FIS avant le début de la saison 1983-1984. (Bélino AP)

Erika Hess, première en slalom lors de la saison 1982-1983, occupe le troisième rang aussi bien dans cette spécialité qu'en géant. Si une seule autre Suissesse, sa cousine Monika, fait également partie du premier groupe en slalom, on trouve trois autres représentantes helvétiques parmi les 15 premières en géant: Zoé Haas, Maria Walliser, et Michela Figini. En descente, en revanche, il faut aller jusqu'au 18e rang pour trouver Ariane Ehrat.

LÜTHI ESSEULÉ

Chez les messieurs aussi, en partie grâce au super-g, c'est en géant que la situation se présente le mieux pour les Suisses. Six d'entre eux figurent dans le premier groupe, alors que Jacques Lüthy et Thomas Bürgler, matricule 16 et 17, n'attendent qu'un forfait pour se glisser parmi les 15 premiers. Une demi-douzaine d'Helvètes prennent également place dans le premier groupe de la descente, malgré le recul de Franz Heinzer et Toni Bürgler dans le second. En slalom, Jacques Lüthy, avec sa 15e place, est beaucoup plus esseulé: le second suisse, Pirmin Zurbriggen, n'est qu'au 28e rang.

DAMES

Descente: 1. Maria Walliser (Sui) 0,00; 2. Elisabeth Kirchner (Aut), 2,80; 3. Caroline Attia (Fra) 3,96; 4. Laurie Graham (Can) 4,09; 5. Elisabeth Chaud (Fra) 5,84; 6. Lea Sölkner (Aut) 6,06; 7. Veronika Vitzthum (Aut) 6,43; 8. Gerry Sörensen (Can) 6,85; 9. Marie-Luce Waldmeier (Fra) 6,94; 10. Claudine Emonet (Fra) 7,43; 11. Jan Gantnerova (Tch) et Maria Maricich (EU) 7,54; 13. Michaela Gerg (RFA) 8,04; 14. Irene Epple (RFA) 8,50; 15. Holly Flanders (EU) 8,04; 16. Sylvia Eder (Aut) 9,51; 17. Cindy Nelson (EU) 9,61; 18. Ariane Ehrat (Sui) 9,73; 19. Carole Merle (Fra) 10,16; 20. Heidi Wiesler (RFA) 10,41. **Puis les autres Suissesses:** 26. Brigitte Oertli 12,18; 33. Michela Figini 13,52; 41. Zoé Haas 16,16; 43. Florence Monnard 16,59; 58. Véronique Robin 23,97; 62. Erika Hess 25,56; 68. Patricia Kästle 28,29; 77. Marlies Wittenwiler 34,02.

Slalom: 1. Maria-Rosa Quario (Ita) 0,00; 2. Tamara McKinney (EU) 0,17; 3. Erika Hess (Sui) 1,89; 4. Malgorzata Tlalka (Pol) 3,58; 5. Anni Kronbichler (Aut) 4,09; 6. Perrine Pelen (Fra) 4,52; 7.

Roswitha Steiner (Aut) 4,59; 8. Hanni Wenzel (Lie) 4,59; 9. Daniela Zini (Ita) 7,62; 10. Dorota Tlalka (Pol) 7,73; 11. Christin Cooper (EU) 7,80; 12. Petra Wenzel (Lie) 9,95; 13. Ursula Konzett (Lie) 10,19; 14. Olga Charvatova (Tch) 12,50; 15. Monika Hess (Sui) 13,41; 16. Maria Epple (RFA) 15,50; 17. Paoletta Magoni (Ita) 17,74; 18. Michaela Gerg (RFA) 18,10; 19. Ewa Grabowska (Pol) 20,14; 20. Fabienne Serrat (Fra) 20,46. **Puis les Suissesses:** 22. Corinne Schmidhauser 21,37; 26. Brigitte Gadiant (23,42); 30. Christine von Grünigen 24,27; 33. Brigitte Nansoz 25,02; 34. Brigitte Oertli 26,33; 52. Catherine Andeer 34,62; 75. Françoise Guinnard 42,60; 83. Maria Walliser 44,87; 92. Véronique Robin 48,15; 95. Marielle Studer 48,91; 98. Corinne Eugster 49,34.

Géant: 1. Tamara McKinney (EU) 0,00; 2. Cindy Nelson (EU) 2,57; 3. Erika Hess (Sui) 3,11; 4. Hanni Wenzel (Lie) 3,47; 5. Maria Epple (RFA), 4,43; 6. Irene Epple (RFA) 6,57; 7. Anne-Flore Rey (Fra) 6,75; 8. Fabienne Serrat (Fra) 7,81; 9. Christin Cooper (EU) 10,43; 10. Zoé Haas (Sui) 10,67; 11. Carole Merle (Fra) 11,18; 12. Olga Charvatova (Tch) 11,59; 13. Maria Walliser (Sui) 12,11; 14. Elisabeth Kirchner (Aut) 12,39; 15. Michela Figini (Sui) 12,56; 16. Perrine Pelen (Fra) 13,11; 17. Monika Hess (Sui) 13,31; 18. Petra Wenzel (Lie) 13,57; 19. Daniela Zini (Ita) 13,64; 20. Hélène Barbier (Fra) 13,97. **Puis les Suissesses:** 37. Christine von Grünigen 24,81; 43. Catherine Andeer 26,50; 52. Vreni Schneider 27,74; 53. Brigitte Gadiant 27,85; 57. Brigitte Oertli 28,41; 65. Corinne Eugster 30,27; 73. Corinne Schmidhauser 31,25; 75. Brigitte Nansoz 31,62; 77. Ariane Ehrat 32,06; 80. Françoise Guinnard 32,76; 82. Angelika van de Kraats 32,84.

MESSIEURS

Descente: 1. Todd Brooker (Can) 0,00; 2. Conradin Cathomen (Sui) 1,40; 3. Peter Lüscher 1,47; 4. Franz Klammer (Aut) 1,48; 5. Helmuth Höflehner (Aut) 2,11; 6. Erwin Resch (Aut) 2,26; 7. Harti Weirather (Aut) et Steve Podborski (Can) 2,50; 9. Michael Mair (Ita) 2,57; 10. Ken Read (Can) 2,81; 11. Gerhard Pfaffenbichler (Aut) 3,15; 12. Peter Müller (Sui) 3,20; 13. Urs Räber (Sui) 3,43; 14. Bruno Kern (Sui) 3,62; 15. Silvano Meli (Sui) 4,57; 16.

Fritz Stölz (Aut) 6,20; 17. Franz Heinzer (Sui) 6,60; 18. Leonhard Stock (Aut) 6,61; 19. Phil Mahre (EU) 6,86; 20. Peter Wirnsberger (Aut) 7,34. **Puis les autres Suisses:** 25. Toni Bürgler 10,59; 29. Pirmin Zurbriggen 11,33; 42. Daniel Mahrer 16,20; 43. Karl Alpiger 16,68; 50. Bernhard Fähner 17,69; 64. Gustav Oehrli 20,19; 77. Markus Schnüriger 22,38; 88. Michael Pöchinger 23,87.

Slalom: 1. Ingemar Stenmark (Sue) 0,00; 2. Stig Strand (Sue) 0,03; 3. Marc Girardelli (Lux) 2,03; 4. Andreas Wenzel (Lie) 2,18; 5. Steve Mahre (EU) 2,41; 6. Bojan Krizaj (You) 2,77; 7. Phil Mahre (EU) 4,07; 8. Christian Orlainsky (Aut) 5,72; 9. Paolo de Chiesa (Ita) 6,01; 10. Michel Canac (Fra) 7,28; 11. Franz Gruber (Aut) 7,56; 12. Bengt Fjällberg (Sue) 9,30; 13. Ivano Edalini (Ita) 9,59; 14. Paul Frommelt (Lie) 11,16; 15. Jacques Lüthy (Sui) 11,57; 16. Petar Popangelov (Bul) 15,01; 17. Klaus Heidegger (Aut) 16,05; 18. Oswald Totsch (Ita) 16,36; 19. Didier Bouvet (Fra) 16,41; 20. Lars-Göran Halvarsson (Sue) 16,51. **Puis les Suisses:** 27. Pirmin Zurbriggen 19,76; 34. Joël Gaspoz 21,78; 38. Thomas Bürgler 22,86; 47. Hans Piéren 25,57; 48. Max Julen 25,65; 74. Martin Hangl 33,03; 87. Fabian Kummer 35,45; 94. Jean-Daniel Delèze 37,11; 99. Jörg Seiler 39,08.

Géant: 1. Phil Mahre (EU) 0,00; 2. Ingemar Stenmark (Sue) 0,29; 3. Pirmin Zurbriggen (Sui) 1,01; 4. Peter Lüscher (Sui) 1,66; 5. Max Julen (Sui) 2,33; 6. Hans Enn (Aut) 2,39; 7. Marc Girardelli (Lux) 4,57; 8. Roberto Erbacher (Ita) 5,68; 9. Jure Franko (You) 6,21; 10. Franz Heinzer (Sui) 6,35; 11. Boris Strel (You) 6,89; 12. Alex Giorgi (Ita) 7,17; 13. Peter Müller (Sui) 7,32; 14. Andreas Wenzel (Lie) 7,90; 15. Joël Gaspoz (Sui) 8,06; 16. Jacques Lüthy (Sui) 8,31; 17. Thomas Bürgler (Sui) 9,14; 18. Hubert Strolz (Aut) 9,18; 19. Franz Gruber (Aut) 9,23; 20. Günther Mader (Aut) 10,20. **Puis les Suisses:** 32. Hans Piéren 13,68; 40. Martin Hangl 15,21; 57. Toni Bürgler 19,57; 71. Silvano Meli 22,07; 72. Roland Blasi 22,17; 81. Luc Genolet 23,07; 88. Gustav Oehrli 24,02; 92. Frédéric Courban 24,29; 95. Urs Räber 24,91 (si).

Dans le monde de la formule 1 Un Grand Prix en Australie?

Le projet d'un Grand Prix de formule 1 en Australie prend forme. Le gouvernement australien a annoncé qu'une somme de 2,65 millions de dollars allait être accordée pour la rénovation du circuit de Sandown Park, à Melbourne, afin d'organiser un Grand Prix du championnat du monde de formule 1 en 1985.

Cet argent servira à porter la longueur de ce circuit de 3,1 à 3,9 kilomètres et à le mettre en conformité avec les règlements de formule 1, les travaux devant commencer dès la semaine prochaine.

Les membres du comité de l'Automobile-Club d'Australie déclarent que l'argent a été débloqué en raison de la promesse faite par l'Association des constructeurs (FOCA) et la Fédération internationale (FISA) de confier à l'Australie une épreuve du championnat du monde en 1985.

M. John Roxburgh, représentant australien à la FISA, a précisé que le Grand Prix n'aurait pas forcément lieu à Sandown Park, qui n'est que l'un des cinq circuits possibles pour l'organisa-

tion d'une telle épreuve. La piste de Sandown Park, qui a été ouverte en 1961 et sur laquelle plusieurs grands pilotes ont couru depuis 1960 (Jackie Stewart, Jim Clark, Graham Hill) est cependant l'une des plus rapides et sélectives du pays.

Parmi les autres circuits susceptibles de recevoir le Grand Prix d'Australie, deux autres se trouvent à Melbourne. Notamment Calder, où aura lieu samedi le Grand Prix d'Australie de formule Atlantic. Mais Sydney pourrait également faire l'affaire. Le triple champion du monde, le Britannique Jackie Stewart, qui est venu récemment à Melbourne, a déclaré que ce circuit lui plaisait. «Mais je préférerais courir sur un circuit comme celui de Sydney, au Rocks», ajoute cependant Stewart.

La candidature de Sydney pour devenir le cadre d'un Grand Prix du championnat du monde est d'ailleurs soutenue par le promoteur de spectacles Paul Bainty, qui est un ami personnel... de Bernie Ecclestone, le patron de la FOCA. (si)

Pour la saison automobile 1984 Tyrrell condamné au Ford Cosworth

Tyrrell, l'une des écuries britanniques de formule 1, privée de moteur turbo par l'accord entre BMW et Arrows, restera probablement le dernier fidèle, la saison prochaine, du vieux moteur atmosphérique Ford Cosworth.

Nous espérons pouvoir disposer du turbo mais nous conservons l'espoir d'obtenir de bons résultats la saison prochaine a déclaré Ken Tyrrell, qui estime que l'interdiction des ravitaillements en course dans le Championnat du monde 1984 favoriserait son équipe.

Les moteurs turbo consomment plus, explique-t-il et ils devraient

alors partir avec plus d'essence. D'où l'obligation de chauffer des pneus plus durs. De plus, notre moteur sera amélioré. En course, cela devrait aller. Le gros problème pour nous sera de nous qualifier.

Si Tyrrell conservera, en début de saison tout au moins, un moteur atmosphérique, Toleman, March et Spirit, une nouvelle écurie qui avait fait ses débuts à Silverstone en juillet avec un moteur Honda, disposeront du moteur turbo Hart. Pour Toleman et Spirit, l'accord a d'ores et déjà été signé. L'affaire, indique-t-on de bonne source, devrait se régler rapidement pour March. (si)

17e Course d'orientation de Saint-Martin à Asuel Domination des frères Junod en élite

Beau succès pour la 17e course d'orientation de Saint-Martin à Asuel. En effet, quelque 70 sportifs ont participé à cette manifestation samedi dernier. Le parcours, assez accidenté, avait été tracé dans le secteur de la Malcôte.

Bravo à tous ces coureurs qui se sont fort bien défendus. Notons la très belle performance de la famille Moirandat de

Charmoille qui, à elle seule, a remporté deux challenges.

Elite (Challenge Groupe sportif Asuel): 1. Pascal Junod, Dombresson, 48'28"; 2. Alain Junod, Dombresson, 52'46"; 3. Buchs-Perret, Peseux, 1 h. 01'52"; 4. Claude Meyer, Fontainemelon, 1 h. 05'00"; 5. Riet Gordon, Couvet, 1 h. 05'11"; 6. J.-François Rais, Moutier, 1 h. 08'44"; 7. Daniel Monnerat, Asuel, 1 h. 32'28"; 8. Patrick Billieux, Porrentruy, 1

h. 36'28"; 9. Michel Sautebin, Courgenay, 1 h. 48'20"; 10. Philippe Perriard, Le Noirmont 1 h. 46'56", - 1 p.

J + S II (Challenge GS Asuel): 1. Luc Béguin, Chaumont, 36'24"; 2. Christophe Beuret, Courtételle, 1 h. 11'53"

Seniors (Challenge Emile Barbier): 1. Michel Meyer, Saint-Imier, 1 h. 02'12"; 2. Fritz Koller, Le Landeron, 1 h. 07'19"; 3. Roland Baume, Le Noirmont, 1 h. 17'20"; 4. Leuenberger-Vez, Belpython, 1 h. 26'03".

Vétérans (Challenge Meier-Kobel): 1. Jean-Louis Moirandat, Charmoille, 48'48".

J + S III (Challenge Relais d'Ajoie): 1. Annick + Sophie Moirandat, Charmoille, 54'03"; 2. Caroline Junod, Dombresson, 1 h. 01'28"; 3. Frédéric + Paratte, Le Noirmont, 1 h. 28'13".

Elle + lui (populaire), (Challenge Cheval-Blanc): 1. Daucourt + Borruat, Delémont, 37'14"; 2. Claire + Claude Béguin, Chaumont, 41'24"; 3. Borgeaud + Monnerat, Asuel, 49'44"; 4. Catherine + Sophie + Marc Meier, Asuel, 1 h. 10'38"; 5. Godinat + Chételat, Asuel, 1 h. 12'11".

Dames (Challenge GS Asuel): 1. Stéphanie Junod, Colombier, 1 h. 00'01".

Ecoliers I (Challenge Aimé Barbier): 1. Lionel Buchwalder, Delémont, 37'45"

Ecoliers II (Challenge Michel Meyer): 1. Alain Berger, Saint-Aubin, 30'42".

Ecolières (Challenge GS Asuel): 1. Perret-Junod, Dombresson, 42'48".

Réunion de boxe à Berne Chaux-de-Fonniers à l'aise

Les poulains de l'entraîneur Rosario Mucaria se sont mis en évidence samedi dernier à Berne où avait lieu un important meeting de boxe avec la participation des meilleurs boxeurs suisses.

En poids welter, Patrick Gubelmann a réussi un match nul contre Markus Grieder de Bâle, finaliste des derniers championnats suisses.

En mi-moyen l'espoir chaux-fonnier Umberto Manfredonia a battu nettement aux points le champion Bernard Meier du BC Zurich.

Quant au poids léger Mustafa Raies qui menait avec une confortable avance aux points, il s'est vu contraint d'abandonner pour blessures.

Sage décision de son entraîneur qui voulait ménager son boxeur en vue du grand meeting de boxe «interclubs» avec les meilleurs romands, bernois, jurassiens et chaux-de-fonniers. Sans oublier le combat-vedette qui vient d'être conclu en poids welter entre Thierry Pierluigi, Pontarlier, demi-finaliste du Championnat de France et qui a défendu les couleurs françaises au Championnat du monde au Japon en se classant huitième, et Daniele Menduni ABC Berne, champion suisse.

Vous aurez l'occasion d'applaudir ces boxeurs vendredi 25 novembre à 20 h. 30 à la Salle communale de la Maison du Peuple. (sp)

Basketball Deuxième ligue Cuisante défaite

● ETOILE LA COUDRE - SAINT-IMIER 1 84-39 (46-20)

En allant affronter sur ses terres la jeune formation d'Etoile La Coudre, le favori du championnat, les Erguéliens ont connu, après l'euphorie suite à la victoire sur Val-de-Ruz, un pénible retour à la réalité. Ils ont subi une logique, mais cuisante défaite par 84 à 39.

Après quelques incidents dus à la difficulté de trouver un officiel pour remplir la feuille de match, la partie pouvait enfin commencer. Elle ne dura en fait guère plus de 7 minutes. A ce moment-là, les Stelliens étaient encore tenus en échec, 8 à 8, ayant dû mettre à profit ces quelques minutes pour trouver la clef menant au succès attendu. Face à une formation complètement démotivée, et en petite forme, qui plus est nettement défavorisée par un arbitrage partial, les Neuchâtelois firent cavalier seul. Ils appliquèrent un pressing sur tout le terrain qui mit clairement à jour les limites actuelles des Imériens. Au repos, le score était de 46 à 20.

La seconde période fut une parfaite réplique de la première. Les sorties successives de D. Barbey, Monnier puis Zaugg pour cinq fautes personnelles n'arrangeaient rien. Une seule chose était attendue avec impatience, le coup de sifflet final. Il survenait sur le score de 84-39.

Saint-Imier: Zaugg (11), Imhoff (2), D. Barbey (6), Aubert (2), B. Barbey (1), Adatte (2), Monnier (5) et Tschanz (10). (jz)

Entraînement sur neige Les alpins du Giron à l'œuvre

Il y a une semaine les sélectionnés OJ, juniors et seniors, ainsi que les candidats espoirs, se sont retrouvés aux Diablerets pour un camp d'entraînement, placé sous les ordres de Gérard Triponez, du Locle, chef alpin du GJ et de Gilbert Barbezat, du Locle, chef juniors et seniors.

C'est sur le glacier des Diablerets que la délégation de notre région a intensifié sa préparation sur la neige. Tous les alpins avaient répondu à l'appel de la CT. Le chef de file du Giron, Renaud Moeschler de La Neuveville, était déjà sur place avec les candidats de l'équipe nationale. Il y avait beaucoup de délégations justement aux Diablerets, puisqu'en effet à l'exception de Zermatt, tou-

tes les stations valaisannes sont au repos.

Au camp qui s'est déroulé au Susten au mois de septembre, la technique avait été poussée à fond. Par contre, la semaine passée, durant deux jours, le travail a été essentiellement dirigé dans le passage des «piquets». Comme les conditions d'enneigement étaient idéales, les parcours de slalom spécial se sont succédé à un rythme endiablé, qui a permis à MM. Triponez et Barbezat, de se déclarer entièrement satisfaits, et de la participation, et des résultats obtenus.

Au vu du degré actuel, l'on peut se montrer optimiste sur la saison des alpins du Giron jurassien que l'on retrouvera dans toutes les épreuves régionales et nationales. (sp)

Avant-dernier match de la saison au Parc des Sports de La Charrière

Venez encourager les «Meuqueux»

Samedi à 16 h. 30 contre BELLINZONE

Location ouverte: évitez-vous une longue attente devant les caisses. Points de vente habituels

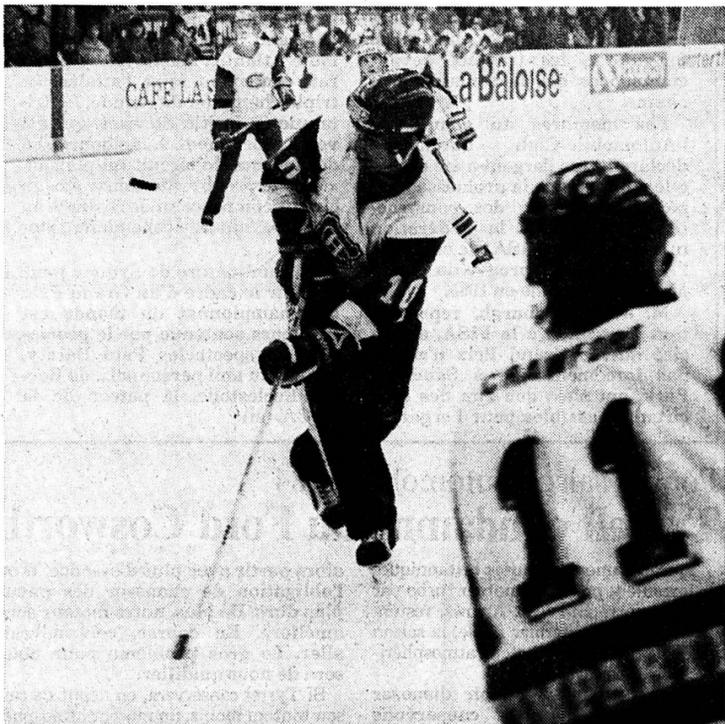
95267

SPORTS

Deuxième victoire de la saison pour le HC La Chaux-de-Fonds à l'extérieur Deux points synonymes d'espoir

● VILLARS - LA CHAUX-DE-FONDS 3-6 (0-1 2-3 1-2)

Décidément, le HC Villars convient particulièrement à la troupe de Christian Wittwer. Hier soir, dans la station vaudoise, les Neuchâtelois ont réédité leur exploit du 24 septembre dernier. Ils s'y sont cette fois-ci imposés sur le score de 6 à 3, signant du même coup leur deuxième victoire de la saison à l'extérieur. Ces deux points sont particulièrement importants. Ils sont tout simplement synonymes d'espoir et valent leur pesant d'or. Désormais, le club des Mélézes peut à nouveau espérer terminer parmi les quatre premiers, alors qu'au début de ce mois, ses chances paraissaient sérieusement compromises!



Frédéric Marti (No 10) a marqué un but décisif, hier soir à Villars, pour le HCC La Chaux-de-Fonds. (Photo archives Schneider)

La victoire neuchâteloise ne souffre aucune discussion, bien au contraire, les Vaudois peuvent même s'estimer heureux du résultat. Si les Chaux-de-Fonds avaient connu la même réussite que jeudi dernier face à Berne, c'est une correction qu'ils auraient infligée à Boucher, Therrien et autre Steudler. Ils ont manqué malheureusement beaucoup trop d'occasions.

PAS DE PANIQUE

Les protégés de Christian Wittwer ont été supérieurs dans tous les domaines. Possédant une meilleure technique, un fond de jeu supérieur, et mieux élaboré, ils ont rapidement pris le match en

main, même s'il a fallu attendre la 17e minute pour assister à l'ouverture du score. Neininger, le capitaine chaux-de-fonnier, alors que les Neuchâtelois jouaient pourtant en infériorité numérique à la suite d'une pénalité infligée à Meier, put partir seul au but et tromper habilement Croci-Torti.

Crawford doubla la mise au début de la période intermédiaire, profitant pour cela d'une grave erreur de la défense vaudoise.

Villars réduisit la marque en évoluant en supériorité numérique mais, 13 secondes après la réussite de Favrod, Caporosso, d'un tir de la ligne bleue surprit Croci-Torti et permit ainsi au club des

Mélézes de reprendre deux longueurs d'avance.

Villars ne désarma pas pour autant. Il parvint une fois encore à réduire la marque. Mais l'équipe neuchâteloise, qui

De notre envoyé spécial:
Michel DERUNS

jamais ne paniqua, put inscrire un quatrième but avant la pause. Begin, bien servi par Dubois, en fut l'auteur.

MINUTES PÉNIBLES

Le HC La Chaux-de-Fonds aborda donc les vingt dernières minutes sur le score de 4 à 2 en sa faveur, un score amplement justifié au vu de la partie. C'est alors que Villars se réveilla. Un réveil que provoqua Bonzon en réduisant une fois de plus la marque.

L'équipe neuchâteloise connut alors des minutes relativement pénibles jusqu'au moment où Marti et Crawford, à la suite d'une magnifique combinaison, la plus belle de la rencontre, ne laissèrent aucun chance au portier vaudois.

Ce cinquième but neuchâtelois assomma définitivement Villars qui joua pourtant le dernier tiers-temps avec Boucher et Therrien sur la glace. Ces derniers n'ont d'ailleurs pas connu leur rendement habituel. Comme Gardner (Viège), Sullivan et Wilson (Berne), ils ont été parfaitement neutralisés par la triplette formée de Buff, Meier et Caporosso. Jamais ils n'ont pu créer des situations particulièrement dangereuses devant la cage de Lemmenmeier, par ailleurs excellent hier soir dans la station vaudoise.

VICTOIRE MÉRITÉE

Les Neuchâtelois se sont montrés extrêmement disciplinés. Ils n'ont commis que peu d'erreurs. En résumé, ils ont évolué un ton en dessus de leur adversaire. Bien plus homogènes que les Vaudois, ils ont nettement mérité de s'imposer. Ils ont donc confirmé le redressement amorcé contre Sierre, Viège et Berne.

Samedi aux Mélézes, ils recevront Lausanne. Une belle occasion de récolter deux points supplémentaires et de se hisser peut-être dans la première moitié du classement. Désormais, la quatrième place n'est plus très loin. Il suffit d'y croire et surtout de continuer à pratiquer le même hockey que hier soir, un hockey à la fois plaisant et efficace.

Villars: Croci-Torti; Therrien, Giroud; Moynat, Boucher, Quirici; Knobel, Héritier; Quirici, Rochat, Rabel; Beer, Favrod, Bonzon; Guenat.

La Chaux-de-Fonds: Lemmenmeier; Gobat, Amez-Droz; Buff, Meier, Caporosso; Dubois, Zigerli; Crawford, Marti, Begin; Neininger, Tschanz, Niederhauser.

Buts: 18' Neininger, 0-1; 24' Crawford (Begin), 0-2; 29' Favrod (Steudler), 1-2; 29' Caporosso, 1-3; 35' Favrod (Guenat), 2-3; 37' Begin (Dubois), 2-4; 42' Bonzon (Rochat), 3-4; 55' Marti (Crawford), 3-5; 58' Dubois, 3-6.

Arbitres: MM. Meyer, Bregy et Progin.

Pénalités: 2 x 2 minutes contre Villars et 5 x 2 minutes contre La Chaux-de-Fonds.

Note: 700 spectateurs.

En championnat de ligue nationale A

Cuisante première défaite

Personne n'y croyait plus, tant la supériorité davosienne était écrasante. Et pourtant, lors de la première soirée de la deuxième phase du championnat de LNA, Arosa a mis fin à 14 rondes d'invincibilité de son rival grison, et qui plus est en l'écrasant par 7-1.

L'inébranlable volonté de gagner manifestée par les Arosiens, leur plus grande agressivité sur la glace, face à un adversaire peut-être démobilisé par sa trop grande facilité dans ce championnat, expliquent l'ampleur de la défaite.

Ainsi, Arosa a rendu un soupçon d'intérêt à la compétition: au lieu de posséder 11 points d'avance comme l'on s'y attendait, le leader ne compte plus «que» sept longueurs de marge sur son vainqueur du jour.

Dans l'autre match du haut du tableau, Lugano et Gottéron ont partagé les points à la Resega (3 à 3).

Dans le groupe des quatre derniers, Bienne a subi une nouvelle défaite, sur sa patinoire, s'inclinant contre Kloten (2-4). Peter Schlagenhaut, qui faisait sa rentrée après une longue absence, a signalé son retour par deux buts.

Enfin, Zurich a remporté le match à ne pas perdre contre Langnau (6-3), de sorte que la lanterne rouge ne possède plus qu'un point de retard sur les Emmentalois.

En ligue B, groupe ouest, le leader a également mordu la poussière. Le périlleux déplacement de Berne a été fatal à Sierre, les Valaisans étant battus par 6-3. Ils possèdent néanmoins encore deux points d'avance sur l'équipe de la capitale. En queue de classement, Lausanne, défait par Langenthal, s'enfoncé toujours plus à la suite des succès de La Chaux-de-Fonds (à Villars) et d'Ajoie (à Viège).

A l'est, Dübendorf, au bénéfice de sa difficile victoire contre Wetzikon (8-6), reprend ses distances sur un Ambri battu à Rapperswil. (si)

LIGUE NATIONALE A

Arosa - Davos 7-1 (2-0, 2-0, 3-1)
Lugano - Fribourg-Gottéron 3-3 (2-0, 0-2, 1-1)
Bienne - Kloten 2-4 (0-0, 1-2, 1-2)
CP Zurich - Langnau 6-3 (1-0, 3-2, 2-1)

CLASSEMENT

	J	G	N	P	Buts	Pt
1. Davos	15	12	2	1	82-36	26
2. Arosa	15	8	3	4	71-43	19
3. Fribourg	15	7	2	6	67-73	16
4. Lugano	15	7	1	7	62-61	15
5. Kloten	15	7	0	8	62-69	14
6. Bienne	15	5	1	9	66-78	11
7. Langnau	15	4	2	9	39-61	10
8. CP Zurich	15	4	1	10	53-81	9

PROCHAINS MATCHS

Samedi: Davos - Lugano; Fribourg - Arosa; Bienne - Langnau; Kloten - Zurich.

LNB, GROUPE OUEST

Berne - Sierre 6-3 (2-1, 2-2, 2-0)

Langenthal - Lausanne 3-2 (1-0, 1-0, 1-2)

Villars - La Chaux-de-Fonds 3-6 (0-1, 2-3, 1-2)

Viège - Ajoie 2-5 (2-0, 0-1, 0-4)

CLASSEMENT

	J	G	N	P	Buts	Pt
1. Sierre	16	12	2	2	81-48	26
2. Berne	16	11	1	4	115-63	23
3. Langenthal	16	9	2	5	73-54	20
4. Villars	16	6	2	8	74-88	14
5. Chx-de-Fds	16	5	3	8	65-81	13
6. Viège	16	5	2	9	64-77	12
7. Ajoie	16	5	2	9	67-104	12
8. Lausanne	16	4	0	12	54-78	8

PROCHAINS MATCHS

Samedi: Sierre - Langenthal; Berne - Viège; La Chaux-de-Fonds - Lausanne; Villars - Ajoie.

LNB, GROUPE EST

Coire - Olten 2-6 (0-1, 0-3, 2-2)

Dübendorf - Wetzikon 8-6 (5-2, 1-3, 2-1)

Rapperswil-Jona - Ambri-Piotta 4-2 (2-2, 0-0, 2-0)

Zoug - Herisau 4-4 (3-1, 1-2, 0-1)

CLASSEMENT

	J	G	N	P	Buts	Pt
1. Dübendorf	16	13	0	3	102-65	26
2. Ambri-Piotta	16	9	2	5	75-65	20
3. Olten	16	8	2	6	73-61	18
4. Coire	16	8	0	8	68-65	16
5. Wetzikon	16	5	4	7	75-84	14
6. Zoug	16	4	4	8	60-76	12
7. Herisau	16	4	4	8	57-81	12
8. Rapperswil	16	3	4	9	74-87	10

PROCHAINS MATCHS

Samedi: Olten - Herisau; Rapperswil - Wetzikon; Coire - Zoug; Ambri - Dübendorf.

B

boîte à confidences

Maradona provoque une bagarre

L'Argentin Diego Maradona a provoqué une bagarre, à Buenos Aires, dans les tribunes du stade de son ancien club, Argentinos Juniors, entraînant des blessures à deux spectateurs, qui ont dû être hospitalisés, l'un d'eux étant sérieusement atteint à la bouche.

Maradona assistait en compagnie de son homme d'affaires, Jorge Cysterpillar, et d'autres amis, à un match d'équipes réserves, dans lequel jouait son jeune frère. Deux jeunes spectateurs se moquèrent alors de celui-ci, qui répliqua par des gestes obscènes. Le jeune Maradona fut immédiatement exclu du terrain. Diego Maradona et ses amis se précipitèrent alors vers les deux spectateurs et les frappèrent à coups de poings et de pieds. (si)

Louis Wouters ne sera pas candidat à la présidence de l'UEFA

A la suite des séances de l'UEFA tenues à Zurich, le président de l'Union Royale belge de football, Me Louis Wouters, a officiellement annoncé qu'il renonce à une candidature à la présidence de l'UEFA en faveur de M. Jacques Georges (Fra).

M. Georges est considéré comme le successeur du Dr Artemio Franchi (Ita) à la tête du football européen, puisqu'il bénéficiera du soutien du Comité exécutif de l'UEFA lors du congrès de l'Union européenne le 16 juin prochain à Paris.

M. Georges, qui fait partie de l'exécutif de l'UEFA depuis onze ans, assume les tâches de président intérimaire de l'Union européenne depuis les décès accidentel du Dr Artemio Franchi, survenu en août dernier en Italie. (si)

McEnroe partisan d'un arbitrage professionnel

John McEnroe est d'accord avec son adversaire malheureux de la finale du tournoi de Wembley: en sanctionnant Jimmy Connors, l'arbitre a gâché le spectacle. Et McEnroe a suggéré la création d'un groupe d'arbitres professionnels pour les tournois du Grand Prix. «La meilleure chose serait peut-être d'avoir une bande d'arbitres payés aux alentours de 30.000 dollars par an», a-t-il estimé. «Mais il faudrait qu'ils soient sous le contrôle d'un organisme indépendant, qui aurait le pouvoir de les licencier au cas où ils ne donneraient pas satisfaction».

Pour McEnroe, cela placerait arbitres et joueurs sur un pied d'égalité, mais un des arbitres de Wembley a estimé qu'en fait, cela équivalait à donner tout le pouvoir aux joueurs. «Avec des arbitres à plein temps», a-t-il souligné, «ce sont les joueurs, je pense, qui finiraient par avoir le pouvoir d'embauche ou de licenciement. J'ai bien l'impression qu'il y aurait pas beaucoup de volontaires pour une organisation de ce genre». (si)

P

pronostics

Pour le prochain concours du Sport-Toto, dix experts ont fourni les prévisions suivantes:

		1 x 2
1. Aarau	- Young Boys	4 4 2
2. Bâle	- Wettingen	5 3 2
3. La Chx-de-Fds	- Bellinzzone	7 2 1
4. Chiasso	- NE Xamax	3 3 4
5. Grasshoppers	- Sion	5 3 2
6. Lausanne	- Saint-Gall	4 4 2
7. Servette	- Lucerne	6 2 2
8. Vevey	- Zurich	5 3 2
9. Baden	- Nordstern	5 3 2
10. Fribourg	- Chênois	3 3 4
11. Locarno	- Bienne	4 3 3
12. Martigny	- Mendrisio	6 3 1
13. Zoug	- Bulle	4 4 2

...naturellement

44-13862



Cynar - le bitter apéritif à base d'artichauts

L'IMPARTIAL

Rédactions régionales :

Le Locle (039) 31 33 31
Fleurier (038) 61 35 75
Neuchâtel (038) 51 39 50

Saint-Imier (039) 41 11 83
Tramelan (032) 97 54 47
Saint-Brais (066) 58 41 55

la voix d'une région

R

regard

Derrière l'autoroute, la plage...

En une quinzaine d'années, on a évolué, quand même!
Dans l'agitation parisienne de mai 68, on parlait d'avenir en forme de nouvelle société en brûlant les symboles de l'ancienne et notamment en déparant les chaussées avec le slogan «Sous les pavés, la plage!» Dans le calme frileux de la récession neuchâteloise 1983, on n'a pas seulement le pavé rare: on construit des routes qu'on veut porteuses d'avenir mais qui déjà offrent la plage en prime!

Voyez le dernier tronçon de la N5 mis à l'enquête publique dans la baie d'Hauterive - Saint-Blaise («L'Impartial» d'hier): une autoroute intégrée dans un aménagement qui donnera aux habitants près de 13 hectares de rives nouvelles utilisables pour la détente, les loisirs, la baignade, la promenade; une autoroute dissimulée, jouant sur le dénivellement, les galeries, les tranchées couvertes pour se faire aussi discrète que possible, visuellement et auditivement.

Bien sûr, on ne fabriquera pas une Grande Cariçaie dans cette baie. Mais maquettes et plans sont éloquentes: à la faveur d'une réalisation routière que le seul trafic d'aujourd'hui, meurtrissant les localités, rend impérative, on va faire œuvre d'aménagement revalorisant de tout un secteur littoral.

La plage derrière l'autoroute, ce n'est plus de l'humour noir et c'est plus qu'une boutade. Un symbole. Celui d'une nouvelle génération de routes qui ne sacrifieront plus l'environnement à la technique de circulation, ni l'inverse. Qui ne pensent plus seulement «trafic». Qui mettent le prix pour réduire toutes les nuances à la fois: celles de la circulation, qu'elles fluidifient donc rendent plus sûre et moins polluante; celles du bruit, qu'elles maîtrisent plus élégamment que par des cloisons surajoutées; celles de l'impact visuel, qu'elles limitent à coup d'astuces d'aménagement.

Les constructeurs de routes ont appris à voir grand pour mieux se faire tout petits. La N5 dans l'agglomération neuchâteloise en sera un exemple d'anthologie. Avec ses tunnels sous le chef-lieu, ses autres galeries et dénivellements, ses aménagements considérables voués à la détente, elle va donner au patrimoine collectif plus d'espace qu'elle ne lui en prendra.

N'en déplaise aux contestataires simplistes, le «bétonnage routier» s'est authentiquement civilisé. Le mal qu'il a fait autrefois et ailleurs est certes grave et durable, mais ne peut justifier le refus des bienfaits que sa reconversion d'aujourd'hui peut apporter demain.

Servi parmi les derniers, en matière de liaisons routières modernes, Neuchâtel a au moins tiré ce lot de consolation: le bénéfice des leçons tirées d'erreurs passées que subissent tant d'autres pour longtemps...

Michel-H. KREBS

Audience de la Cour d'assises de Neuchâtel Un escroc roué ou un rêveur inconscient?

- J'admets avoir emprunté des sommes importantes à de nombreuses personnes mais je conteste fermement avoir eu l'intention de les léser, d'effectuer une escroquerie. L'argent était destiné à remettre sur pied un commerce spécialisé dans

l'importation de bières danoises pour leur revente en Suisse ainsi que la création d'un second intéressé par les bières belges. Il était indispensable de disposer d'un capital important pour promouvoir ces produits dans tout le pays.

Léon Robert-Nicoud est petit de taille, très mince. Il est âgé de 41 ans et est représentant. Mais, jusqu'en 1978, ses cartes de visite portaient les titres d'administrateur et de directeur. Il exploitait un bureau fiduciaire et c'est généralement parmi ses clients qu'il a trouvé ses futures victimes, leur proposant de faire fructifier leur argent en le plaçant «dans la bière». Plusieurs prêteurs ont certainement agi avec quelque légèreté, s'intéressant plus à l'importance des intérêts et des participations aux bénéfices promis qu'à la direction que prenaient leurs économies.

Pour des raisons que l'accusé ne peut guère expliquer, un demi-million de francs a servi à éteindre les dettes du propriétaire de l'affaire des bières danoises, qui obtint par la suite un million de francs enfouis dans la promotion. Un autre million a été attribué à la société de la représentation de bières belges, également pour les campagnes promotionnelles.

L. R.-N. voyait grand, il engagea une armée de représentants et du personnel de bureau grassement rétribués.

RWS

► Page 23



Spectaculaires travaux à La Brévine Curage de l'emposieu du Bied et renforcement du lit du cours d'eau

D'importants et spectaculaires travaux de curage du Bied de La Brévine et de l'emposieu dans lequel disparaissent les eaux viennent d'être entrepris ces jours pour le compte de la commune.

A cet effet rappelons qu'un crédit de 80.000 francs avait été décidé par le Conseil général le 8 septembre dernier. Ces travaux comprennent trois volets.

Ils ont débuté lundi par la phase la plus spectaculaire, celle du curage de l'emposieu situé à proximité de l'ancienne scierie.

La commune espère qu'à l'issue de cette opération les risques d'inondation diminueront. Fréquemment en effet, après une période de fortes pluies ou lors de la fonte des neiges au printemps, la localité se retrouvait aux bords d'un petit lac. Ce qui n'allait pas sans entraîner de nombreux inconvénients.

JCP

► Page 19



Une vue générale du chantier (Photo Impar-Perrin)

Jean Vallat, professeur d'économie rurale, répond à nos questions «Pour une agriculture plus responsable»

Jean Vallat est professeur d'économie rurale à l'Ecole polytechnique fédérale à Zurich depuis près de 17 ans. Mais il est sans doute plus connu peut-être en Suisse romande pour avoir été le promoteur du service de vulgarisation agricole. Dans le Jura, Jean Vallat est un conférencier que l'on invite assez fréquemment.

Né à Genève, mais comme son nom l'indique d'origine jurassienne, il s'est engagé dans le cadre de ses activités professionnelles pour soutenir les bergers de Froidevaux. «Un idéaliste», dit-on souvent de lui. Il le sait et en sourit.

Opposant convaincu au contingentement laitier, il est partisan d'une politique agraire plus différenciée, qui tienne mieux compte des spécificités régionales.

Ce qu'il souhaite? Une agriculture plus responsable. Pour lui, les pouvoirs publics font une erreur en voulant partager le «gâteau» à la place des paysans. S'il dénonce le fait que la recherche de la productivité soit devenue un but en soi et ne soit plus considérée comme un moyen, il ne

jette pas pour autant la pierre au monde agricole. Au contraire, il explique pourquoi l'agriculture suisse est arrivée à produire davantage.

P Ve.

► Page 27

billet

Ah! non, elle n'allait pas venir s'installer là, durablement, lui faire la saison belle et ensuite se fondre dans l'oubli.

Connivence oui, mais il fallait d'entrée de cause imposer des limites à ce macho.

Non, elle viendrait par la grande porte, en grande dame, parée, merveilleuse, fraîche, resplendissante, réduisant tout à sa beauté.

Se sachant unique, elle n'avait pas de concession à faire et le genre «viens toujours on verra après» ne lui convenait pas. Lui, le gaillard, toujours prêt à la faire briller, à mettre en valeur sa beauté, feignant d'accepter sa loi, n'hésitait jamais, d'autres temps venus, à la laisser à la traîne, à l'aban-

don, à l'oubli, s'imposant avec vigueur après de multiples trahisons.

Fraîche sous sa pelisse de renard argenté, elle souriait à ses charmes, sûre d'elle, certaine de plaire. Elle aimait ainsi se faire attendre. Elle voulait que l'on pense à elle, redoutée et désirée tout à la fois.

Elle viendrait, certainement. Mais vraiment, cette année, gaillard soleil en fait trop. Elle viendra après avoir épuisé la patience du givre, la neige...

GPBd

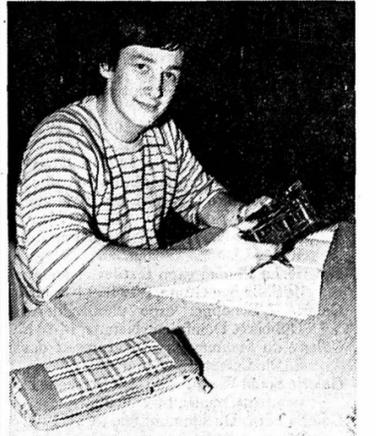
Le Jura présenté aux Québécois

Aujourd'hui s'ouvre au cœur de la vieille ville de Québec, une exposition consacrée à la République et canton du Jura. Cette exposition a été organisée par le Secrétariat permanent des peuples francophones, avec le concours de la Division de la coopération de l'administration cantonale et en collaboration avec Pro Jura. Elle sera ouverte jusqu'au 18 décembre prochain.

La présentation du Jura comprend quatre volets: photos des sites naturels

et architecturaux et des activités humaines à la ville et à la campagne, histoire du Jura illustrée par des diapositives, choix de livres d'auteurs jurassiens ainsi que présentation du tourisme dans le Jura. L'exposition a été ouverte par M. Clément Richard, ministre de la Culture du Québec.

Cette présentation s'inscrit dans le prolongement de la visite officielle effectuée le 1er juillet dernier dans le Jura par le premier ministre René Lévesque.



Q

quidam

Pascal Landwerlin, après avoir obtenu le premier rang de l'éliminatoire nationale, a été récompensé de la médaille de bronze au terme du 27e Concours international de la formation professionnelle qui s'est tenu en août dernier à Linz, en Autriche.

Pas étonnant, si l'on sait que Pascal Landwerlin et son métier, c'est une histoire de passion.

Après avoir obtenu son CFC d'horloger-rhabeilleur, il a décidé de poursuivre sa formation dans le cadre du Musée international d'horlogerie. En juin 1984, il sera donc très officiellement un technicien en restauration d'horlogerie ancienne.

Alsacien de Colmar, il a dû venir à La Chaux-de-Fonds pour apprendre les secrets de son art, seul lieu loin à la ronde où cela est possible. Pas trop de problèmes du côté de l'acclimatation, le climat et la froidure qui peut régner en Alsace ressemblent assez aux frissons de la mauvaise saison chaux-de-fonnière. Ici, Pascal Landwerlin, qui a 20 ans, fait partie de l'équipe de rugby. L'histoire avec le ballon ovale, une autre passion; les deux (passions) suffisent à remplir le temps de la vie de Pascal Landwerlin.

(icj - Photo Bernard)

B

bonne nouvelle

Saint-Imier en cartes postales

L'ouvrage «Saint-Imier en cartes postales» vient de sortir de presse. Il retrace en 80 cartes postales l'époque de 1895 à 1925. C'est l'occasion pour tous les Imériens ou anciens Imériens d'évoquer des souvenirs et de revivre quelques instants du passé.

Chacun pourra s'amuser à retrouver son quartier, sa rue, sa maison, souvent changés, transformés même disparus parfois.

Une magnifique carte en couleur représentant la Grand'Rue illustre la couverture.

L'ouvrage édité à l'occasion du 1110e anniversaire de Saint-Imier en 1984 peut être commandé au secrétariat du 1100e anniversaire, téléphone (039) 41.20.46. (comm.)

S

sommaire

UNE COMÉDIE DE RICET BARRIER. - A la radio alémanique...

PAGE 17

LE HAUT-DOUBS. - Dans la mire du magazine «Temps présent».

PAGE 19

IMPARTIAL SERVICE

La Chaux-de-Fonds

Aula gymnase: 20 h. 15, Jean-Marie Vivier et Maryline Nicolet, chanson française.
Bois du Petit-Château: parc d'acclimatation, 6 h. 30-17 h.
Vivarium: 14-17 h.
Musée paysan: expos. architecture paysanne, me, sa, di, 14-17 h.
Musée internat. d'horlogerie: 10-12, 14-17 h.
Musée des beaux-arts: 10-12 h., 14-17 h.
Musée d'histoire naturelle: 14-17 h. Expo «Les villes en tant que systèmes écologiques».
Musée d'histoire et médaillier: lu-ve, sur demande; sa et di, 10-12 h., 14-17 h.
Galerie Club 44: expo chansons murales de Renée-Blanche, 18-20 h. 30.
Galerie La Plume: expo textiles et aquarelles de Shila Sen Gupta, 9-12 h., 14-18 h. 30.
Galerie L'Échoppe: expo photos de Yves Dubois et Dominique Nemitz, 14-20 h.
Galerie du Manoir: expo peintures et dessins de Ch. Cottet, 15-22 h.
Galerie Sonia Wirth: expo «La Bretagne et ses peintres», ma-sa, 14-18 h. 30.
Galerie Louis Ducommun: ma, je, sa, 17 h. 30-21 h.
Home médic. La Sombaille: expo-concours d'art, artistes amateurs du 3e âge.
Beau-Site: expo de l'artothèque, lu-ve, 9-12 h., 14-18 h. 30.
Rond-Point des artisans: expo batiks de Cornelia Bahel et céramiques de François Ruegg, 14-18 h. 30.
Bibliothèque de la Ville et département audiovisuel: 9-12 h., 13 h. 45-20 h. Discothèque: 16-20 h. Expo «Présence de l'imprimerie neuchâteloise», 14-20 h.
Bibliothèques des Jeunes: Président-Wilson 32 et Jardinière 23: 13 h. 30-18 h.
Bibliothèque science-fiction: Recrètes 29, me, 17-19 h.
Ludothèque: Serre 16, ma, 16-19 h., je, 16-18 h.
Artothèque: 1er-Mars 9, me, 16-18 h. 30, sa, 10-12 h.
Piscine des Arêtes: lu-ma, 10-20 h., me-je, 10-21 h., ve-sa, 10-22 h., di, 9-18 h.
Patinatoire: tous les jours, 9-11 h. 45, lu, ma, je, ve, 14-16 h.; me, sa, 14-17 h., di, 15-17 h.; ve, sa, 20 h. 30-22 h.
Cabaret Rodéo: Dancing-Attractions.
Le Scotch: Bar-Dancing.
Club 55: Dancing-Attractions.
Le Domino: Cabaret-Attractions.

Le Locle

Cinéma Casino: 15 h. 30, Les aristochats.
La Grange: expo de l'artothèque, 18-20 h.
Bibliothèque Ville: 14 h. 30-18 h. 30.
Bibliothèque des jeunes: 13 h. 30-18 h.
Ludothèque: M.-A. Calame 5, lu, 15 h. 30-17 h. 30, je, 15 h. 45-18 h. 15.
Patinatoire: lu, ma, je, sa, 9-17 h.; me, ve, 9-17 h., 20-22 h.; di, 9 h. 30-17 h.
Le Dragon d'or: bar-dancing.
Pharmacie d'office: Coopérative, jusqu'à 20 h. En dehors de ces heures, le No 117 renseignera.
Permanence médicale: en l'absence du médecin traitant, tel. No 117 ou service d'urgence de l'hôpital, tel. (039) 31 52 52.
Permanence dentaire: No 117 renseignera.
Soins à domicile: 16 h. 30-18 h. 30, lu, me, ve, tel. 31 20 19. Ma, je, tel. 31 11 49.
Information diabète: Hôpital, lu après-midi, tel. 31 52 52.
La Main-Tendue: tél. No 143.
AVIVO: tél. 31 51 90.
Service aide familiale: tél. 31 82 44, 9-10 h.
Planning familial: tél. 28 56 56.
Consult. conjugales: (038) 24 76 80.
Office social, Marais 36: tél. 31 62 22.
Crèche pouponnière: tél. 31 18 52, garderie tous les jours.
Société protectrice des animaux: tél. 31 13 16 ou 31 41 65.
Vestiaire Croix-Rouge: Envers 1, je, 14-18 h. 30.
Contrôle champignons: Hôtel de Ville, lu-ma, 7 h. 30-12 h., 13 h. 45-18 h. 15, me-je-ve, 7 h. 30-12 h., 13 h. 45-17 h. 15.
● communiqué
Cinéma Casino: mercredi, samedi et dimanche à 15 h. 30, «Les Aristochats» de Walt Disney. (Pour tous). Vendredi, samedi et dimanche à 20 h. 30, «Le droit de tuer». A la guerre vous tuez pour survivre; dans les rues de New York, c'est souvent pareil. (18 ans).

La Boule d'Or: Bar-Dancing.
Centre de rencontre: ma, je, ve, 16-18 h., 19 h. 30-22 h.; me, di, 14-18 h., 19 h. 30-22 h.; sa, 14-22 h.
Centre de loisirs pour enfants, ferme Gallet: lu, ma, je, ve, 16-18 h., me, 15-18 h.
Centre de jeunesse suisse allemand: Doubs 107, me, 15-22 h., ve, 18-22 h.; chaque 2e week-end, sa, 17-23 h., di, 14-22 h.
Informations touristiques: tél. 28 13 13, rue Neuve 11.
Planning familial: Rocher 1, tél. 28 56 56.
Consultations conjugales: tél. (038) 24 76 80.
Service d'aide familiale: tél. 23 88 38, 8-12, 14-16 h.
Ecole des parents: tél. 26 72 76 ou 23 10 95.
Parents information: tél. (038) 25 56 46, lu, 18-22 h., je, 14-18 h.
Information allaitement: tél. 23 94 07 ou (038) 36 17 68.
Crèche de l'amitié: Manège 11, tél. 28 64 88.
Crèche Beau-Temps 8: tél. 26 87 77.
Services Croix-Rouge, tél. 28 40 50. Baby-sitting 7 h. 30-11 h. 30; soins à domicile et conseils diététiques, 7 h. 30-12 h., 14-17 h. 30.
Soins à domicile, Serre 12: tél. 28 41 26.
Consult. pour stomisés, Ligue contre le cancer: Serre 12, je, 9 h., tél. 28 54 55.
Information diabète: Serre 12, ve après-midi, tél. 28 41 26.
Assoc. des sourds: permanence dernier je du mois, 13-15 h., Jardinière 23.
Pro Infirmis: Léopold-Robert 90, tél. 23 97 01.
Boutique 3e âge: Serre 69, 14-17 h.
Vestiaire Croix-Rouge: Paix 73, me, 14-19 h., je, 14-18 h.
Pro Senectute: L.-Robert 53, tél. 23 20 20, le matin. Repas à domicile: tél. 23 20 53, le matin.
AVIVO: tél. 23 02 70 ou 23 50 85.
Accueil du Soleil: Serre 67, 14-18 h., je, fermé.
Eglise réformée: secrétariat de paroisse, tél. 23 52 52.
Drop in (Industrie 22): 16-19 h., tél. 28 52 42. Ma et je, 20 h. 30-23 h.
Service médico-social (Paix 13): info., prévention et traitement de l'alcoolisme, tél. 23 16 23.
SOS alcoolisme: tél. 28 75 23.
Alcooliques Anonymes AA: tél. 28 23 76, et 23 07 56, permanence 24 h. sur 24.
La Main-tendue: tél. 143. 20" d'attente.
Aide aux victimes de désaxés sexuels: tél. 28 11 13, lu, 14-22 h., ma à ve, 14-20 h.
Hôpital: tél. 21 11 91.
Pharmacie d'office: jusqu'à 20 h. 30, Carlevaro, L.-Robert 81. Ensuite, police locale, tél. 23 10 17, renseignera.
Service d'urgence médicale et dentaire: tél. 23 10 17 renseignera. (N'appellez qu'en cas d'absence du médecin de famille).
Consommateurs Information: Grenier 22, lu, 14-17 h., tél. 23 37 09.
Consult. juridiques, Serre 67: je, 16-20 h.
Ass. défense chômeurs, L.-Robert 75: tél. 23 45 25 ou 23 72 93; lu-ve, 9-10 h., ma, 20-22 h., me, 18 h. 30-20 h., ve, 15-17 h. 30.
Société protectrice des animaux: D.-Jean-Richard 31, tél. 23 45 65, 17-19 h.
Contrôle des champignons: Service d'hygiène, L.-Robert 36, lu au ve, 11-12 h., 17-18 h.
Police secours: tél. 117.
Feu: tél. 118.

Fleuriste de service cet après-midi:
Florès, Serre 79

CINÉMAS
Corso: 20 h. 30, Les prédateurs.
Eden: 20 h. 30, La crime; 18 h. 30, Séductrices débauchées.
Plaza: 14 h. 30, Alice au pays des merveilles; 20 h. 30, Attention une femme peut en cacher une autre.
Scala: 20 h. 45, Le marginal.

Val-de-Ruz

Château Valangin: 10-12 h., 14-17 h., fermé ve après-midi et lu.
Hôpital et maternité: Landeyeux, tél. 53 34 44.
Ambulance: tél. 53 21 33.

Neuchâtel

CCN: 14 h., 16 h., «Le roi des grizzlis», film de Walt Disney.
Théâtre: 16 h., 20 h. 30, «Louisiane - Mississippi», conf. Connaissance du monde.
Aula nouveau gymnase: 20 h. 15, audition Société suisse de pédagogie musicale.
Salle de la Cité: 20 h. 30, «Akar», danse.
Bibliothèque publique et universitaire: Fonds général: lu-ve, 10-12 h., 14-18 h., je jusqu'à 21 h. Lecture publique, lu, 13-20 h., ma-ve, 9-20 h. Expo «Le livre neuchâtelois de 1533 à nos jours», 8-21 h. Expo Jean-Jacques Rousseau, me et sa, 14-17 h.
Plateau Libre: 22 h., Bounce, jazz-rock.
Musée d'Ethnographie: 10-12 h., 14-17 h., expo «Le corps en jeu».
Musée d'Art et d'Histoire: 10-12 h., 14-17 h.
Musée d'histoire naturelle: 14-17 h.
Musée d'archéologie: 14-17 h.
Galerie du Pommier: expo peintures et gravures de And Maris, 10-12 h., 14-20 h.
Galerie l'Orangerie: expo papiers gravés de Jacques Courvoisier; ma-ve, 14-18 h. 30; sa, 9-14 h., di, 15-18 h.
Pharmacie d'office: jusqu'à 21 h., Kreis, place Pury. Ensuite tél. 25 10 17.
Information diabète: av. DuPeyrou 8, ma après-midi, tél. (038) 24 11 52.
SOS alcoolisme: tél. (038) 33 18 90.
Alcooliques Anonymes: tél. (038) 55 10 32 (le soir).
La Main-Tendue: tél. 143.
Consultations conjugales: tél. (038) 24 76 80.
CINÉMAS
Apollo: 15 h., 17 h. 30, 20 h. 30, Staying Alive.
Arcades: 15 h., 20 h. 30, Garçon.
Bio: 14 h. 30, 17 h. 30, 20 h. 30, Au nom de tous les miens.
Palace: 15 h., 20 h. 45, Les chiens de paille.
Rex: 15 h., 20 h. 45, Le marginal.
Studio: 15 h., 21 h., Une femme objet.
Cortailod
Galerie Jonas: expo estampes japonaises, me, di, 14 h. 30-18 h. 30.
Bevaix
Galerie Pro Arte: expo tableaux de maîtres du 17e au 20e siècle, me au di, 14-21 h.
Hauterive
Galerie 2016: expo peintures et dessins de Hugo Schuhmacher, me à di, 15-19 h., je, ve, 20-22 h.

Val-de-Travers

Couvét, cinéma Colisée: relâche.
Château de Môtiers: expo peintures de Claire Pagni, 10-22 h.
Les Bayards, atelier Lermait: expo Liliane Mariotti, 14-17 h.
Couvét, ludothèque: lu, 17-18 h. 30, me, 14-16 h.
Fleurier, collège primaire Longereuse: bibliothèque communale, lu et ma, 17-20 h., je, 15-18 h.
Fleurier, Centre de rencontre: tél. 61 35 05.
Informations touristiques: gare Fleurier, tél. 61 10 78.
Police cantonale: tél. 61 14 23
Police (cas urgents): tél. 117.
Police du feu: tél. 118.
Fleurier, service du feu: tél. 61 12 04 ou 118.
Centre de secours du Val-de-Travers: tél. 63 19 45; non-réponse, tél. 63 17 17.
Hôpital de Fleurier: tél. 61 10 81.
Hôpital et maternité de Couvét: tél. 63 25 25.
Ambulance: tél. 61 12 00 et 61 13 28.
Fleurier, infirmière visit.: tél. 61 38 48.
Fleurier, Pro Senectute: Grand-Rue 7, lu et je matin, tél. 61 35 05, repas à domicile.
La Main-Tendue: tél. 143.
SOS alcoolisme: tél. (038) 33 18 90.
Protec. suisse des animaux: tél. 53 36 58.

Jura bernois

Off. du tourisme du Jura bernois, av. Poste 26, Moutier, tél. (032) 93 51 66.
Service social du Jura bernois, (inform., renseignements et conseils): Courtelary, rue de la Préfecture, tél. (039) 44 14 24. Corgémont, Centre Village, tél. (032) 97 14 48. Bévillard, rue Principale 43, tél. (032) 92 29 02.
Centre social protestant: service de consultation personnelle, conjugale et sociale sur rendez-vous, tél. (032) 93 32 21.
Pro Senectute Jura bernois: service d'information et d'action sociale en faveur du 3e âge. Consultations sur rendez-vous, tél. (032) 91 21 20.
Information diabète (ADJB): Case postale 40, Saint-Imier.
Saint-Imier
Salle des Rameaux: 20 h., heure de musique avec Jacqueline Jacot et quelques-uns de ses élèves.
Bibliothèque municipale (Ecole primaire): me, 16-18 h., ve, 15 h. 30-19 h. 30.
Ludothèque: ma, 15-17 h., ve, 16-18 h.
Bureau renseignements: rue du Marché 6, tél. 41 26 63.
Centre de culture et loisirs: tél. 41 44 30.
Services techniques: électricité, tél. 41 43 45; eaux et gaz, tél. 41 43 46.
Service du feu: tél. 118.
Police cantonale: tél. 41 25 66.
Police municipale: tél. 41 20 46.
Ambulance: tél. 42 11 22.
Pharmacie de service: Voirol, tél. 41 20 72. Ensuite, tél. No 111.
Hôpital: tél. 42 11 22. Chambres communes: tous les jours, 13 h. 30 à 15 h., 18 h. 30 à 19 h. 30. Demi-privé, 13 h. 30 à 16 h., 18 h. 30 à 20 h. Privé, 13 h. 30 à 20 h.
Infirmière visitante: tél. 41 49 27 ou 41 42 15.
Aide familiale: tél. 41 33 95, 9-11 h. et 41 38 35 (urgence).
A.A. Alcool. anonymes: tél. 41 12 18.
Courtelary
Préfecture: expo peintures, dessins et aquarelles de Carol Gertsch, 14-17 h.
Service du feu: No 118.
Police cantonale: tél. 44 10 90.
Administration district: tél. 44 11 53.
Infirmière visitante: tél. 44 14 34 ou 44 14 24.
Médecins: Dr Chopov (039) 44 11 42 - Dr Salomoni (032) 97 17 66 et Dr Leuenberger (032) 97 11 67 à Corgémont.
Tramelan
Bureau de renseignements: Grand-Rue, tél. (032) 97 52 78.
Services techniques et permanences eau-électricité: tél. 97 41 30.
Feu: tél. 118.
Police cantonale: tél. 97 40 69.
Police municipale: tél. 97 51 41; en dehors heures bureau 97 50 66 et 97 58 29.
Médecins: Dr Graden (032) 97 51 51. Dr Meyer (032) 97 40 28. Dr Schneider, (032) 97 65 65.
Pharmacies: H. Schneeberger (032) 97 42 48; J. von der Weid, (032) 97 40 30.
Infirmière visitante et dépôt sanitaire: tél. 97 68 78 lu-ve de 15 h. à 16 h. 30, sa-di, 12 h. 30-13 h. 30.
Aide familiale: tél. 97 42 50.
Centre de puériculture: Collège 11, tél. 97 62 46, ve, 15-17 h.
Tavannes
Cinéma Royal: 20 h. 15, Philadelphia security.
Vivarium Ophidia: me, sa, di, 14-18 h.
Moutier
Cinéma Rex: 20 h. 30, Meurtre à domicile.
Bureau renseignements: Pro Jura, Hôtel-de-Ville 16, tél. 93 18 24.
Services industriels: tél. 93 12 51; en dehors des heures de bureau tél. 93 12 53.
Service du feu: tél. 93 18 18.
Police cantonale: tél. 93 38 31.
Police municipale: tél. 93 33 03.
Hôpital: tél. 93 61 11.
Ambulance: tél. 93 40 40.
Sœur visitante: tél. 93 14 88.
Sœurs garde-malades: tél. 93 18 69.
Centre de puériculture: tél. 93 20 72.
Baby-sitting: tél. 93 38 84.
Pharmacie d'office: Liengms, tél. 93 15 34 ou 93 17 70.

Bienne

Théâtre: 20 h., «La Tosca», opéra de Puccini.
Palais des Congrès: 20 h. 30, concert de Vasco Rossi.
Société des beaux-arts: expo «Multiples», 16-18 h., 20-21 h. 30.
Foyer nouveau gymnase: expo tableaux d'Ernst Schmid, 7-18 h.
Galerie Suzanne Kùpfer: expo de Denis Brihat, ma-ve, 16-19 h., sa, 14-17 h.
Galerie du Ring 1: expo dessins et peintures de Jean-Paul Perregaux.
Galerie Silvia Steiner: expo «Malzeit», ma-ve, 15-19 h., je aussi, 20-22 h., sa, 14-17 h.
Musée Schwab: «Douanne au 4e millénaire avant J.-C.», ma-di, 10-12 h., 14-17 h., ma aussi, 20-22 h.
Musée Robert: expo flore et faune, 14-18 h.

Canton du Jura

Service social des Fr.-Montagnes: Centre de puériculture et soins à domicile, Le Noirmont, rue du Pâquier, tél. 53 17 66.
Transport handicapés, service «Kangourou»: tél. 65 11 51 (Porrentruy), ou 22 20 61 et 22 39 52 (Delémont).
Le Noirmont
Ludothèque: 3e me du mois, 14-17 h.
Saignelégier
Ludothèque: ma, 15-17 h. 30.
Syndicat d'initiative et Pro Jura: renseignements tél. 51 21 51.
Préfecture: tél. 51 11 81.
Police cantonale: tél. 51 11 07.
Service du feu: No 118.
Service ambulance: tél. 51 22 44.
Hôpital et maternité: tél. 51 13 01.
Médecins: Dr Boegli, tél. 51 22 88; Dr Blou-danis, tél. 51 12 84; Dr Meyrat, tél. 51 22 33; Dr Baumeler, Le Noirmont, tél. 53 11 65; Dr Tettamanti, Les Breuleux, tél. 54 17 54.
Pharmacie Fleury: tél. (039) 51 12 03.
Service social tuberculose et asthme: tél. (039) 51 11 50.
Aide familiale: tél. 51 14 37.
Delémont
Cinéma Lido: 20 h. 30, La désobéissance.
Cinéma La Grange: 20 h. 30, Hammett.
Galerie du Cénacle: expo Max Kohler, ve, sa, di, 16-19 h., je, 20-22 h.
Bibliothèque ville (Wicka II): lu-ma-je, 15-19 h., me, 16-20 h., ve, 14-18 h., sa, 10-12 h.
Bibliothèque des jeunes: rue de l'Hôpital, lu au ve, 14-17 h. 30, sa, 9-11 h.
Ludothèque (rue du Fer 4): ma, me et je, 14-17 h. 30, ve, 15 h. 30-20 h., sa, 9-11 h.
Centre culturel régional: tél. 22 50 22.
Auberge de jeunesse: tél. 22 44 22.
Piscine couverte: lu à ve, 9-21 h., ma, 11-21 h., sa, 9-19 h., di, 9-18 h.
Bureau renseignements: tél. 22 66 86.
Services industriels: tél. 22 17 31.
Service du feu: tél. 118.
Police cantonale: tél. 21 53 53.
Police municipale: tél. 22 44 22.
Hôpital et ambulance: tél. 21 11 51.
Pharmacie d'office: jusqu'à 20 h., Riat-Gare, tél. 22 11 53.
Porrentruy
Cinéma Casino: 20 h. 30, Tron.
Cinéma Colisée: 20 h. 30, Mad Max 2.
Hall collège Thurmann: expo «Peinture non figurative de 1900 à 1945 en Suisse».
Bibliothèque municipale: Hôtel-Dieu, ma, 16-19 h., me-je-ve, 16-18 h., sa, 10-12 h.
Bibliothèque des jeunes: Hôtel-Dieu, ma, 16-19 h., me, 14-18 h.
Ludothèque (Tilleuls 2): me, 14-16 h. 30, ve, 16-18 h. 30.
Jardin Botanique: 8-17 h.; collection serre: 8-12 h., 14-17 h.
Syndicat d'initiative régional: tél. 66 18 53.
Service du feu: tél. 118.
Police cantonale: tél. 66 11 79.
Police municipale: tél. 66 10 18.
Hôpital et ambulance: tél. 65 11 51.
Pharmacie d'office: jusqu'à 20 h., Milliet, tél. 66 27 27.
Consultations conjugales: tél. 93 32 21.

Auguste Bachelin

Jean-Louis Roman Neuchâtelois

«Il faut que les mariages se fassent d'eux-mêmes; quand les autres s'en mêlent, c'est dangereux, on a toujours des reproches à se faire plus tard, quand cela ne va pas, et les pasteurs en ont déjà pas mal à porter sur les épaules, quand même elles sont larges comme les miennes.

— Je comprends, monsieur le ministre, mais voyez-vous, je ne sais plus que faire; vous m'excuserez bien, si je m'adresse à vous. Voyez-vous, — et ici sa voix tremblait et il gesticulait d'une manière saccadée, — si je ne «marie» pas Louise, que voulez-vous que je fasse? Je sens que je vais mal finir, j'en ai peur.

— Eh bien! mon garçon, prie le bon Dieu de te guider et de t'aider. — Est-ce que tu le pries toujours le bon Dieu?

— Oui, monsieur le ministre.

— De tout ton cœur?

— Oh! oui, de tout mon cœur.

Et, hochant la tête et regardant le jeune homme, le pasteur disait: Oui, oui, je sais que vous vous aimez bien.

— Oh! oui, voyez-vous, c'est plus fort que tout ce qu'on pourrait dire.

Il avait un tel accent d'amour, de passion, que le pasteur fut charmé, presque ému de ce sentiment qui s'affirmait avec une loyauté si limpide, avec ces gestes de paysan frappant sa poitrine de sa large main rousse, aux doigts un peu grossis à leur extrémité.

— Que veux-tu que je lui dise à ta mère?

— Vous le savez bien mieux que moi, monsieur le ministre. Et après un moment: Eh bien, dites-lui, que si elle aime tellement son fils, il ne faut pas le faire... le laisser souffrir comme cela.

— Tu as raison, mon ami, va, je lui parlerai; mais, tu sais, elle a sa tête.

A quelques jours de là, le pasteur entra chez madame Prince, et comme il n'allait pas en besogne par quatre chemins: — Dites «voir», justicière, lui dit-il, ça ne peut pas aller plus longtemps comme ça, il faut les marier ces jeunes gens.

Elle prit un air étonné et répondit: — De qui voulez-vous parler, monsieur le ministre?

Il haussa les épaules: — Mais... du garçon et de Louise Tissot, dit-il d'un ton bourru, vous le savez bien.

Madame Prince avait grossi avec l'âge, sa vie sédentaire s'écrivait dans toute sa personne. La taille courte, développée outre mesure, faisait craquer le corsage qui l'enserrait. — La souplesse s'en était allée, et elle marchait maintenant tout d'une pièce, sans inflexions, à petits pas. Sa face, marbrée de veines injectées de sang, paraissait plus colorée sous ses bandeaux plats et son bonnet à ruches tuyautées, aux attaches de gaze toujours éclatantes de blancheur qu'elle nouait sous le menton. Son front s'était bombé davantage et l'obstination s'y lisait plus nettement; ses yeux petits et bleus, toujours un peu humides, avec des points lumineux comme des diamants, rayonnaient de la même vie: leur éclat et leur pénétration étaient une des forces de cette nature. Quand la face s'illuminait d'un sourire, ils prenaient une expression séduisante de douceur; sous l'influence d'un sentiment d'irritation ou de mécontentement, ils troublaient par leur fixité, mais cela était rare, la bonté et l'expression riante de la justicière étaient passées en proverbe. Quoique vêtue comme une campagnarde, son costume dénotait la préoccupation de sa dignité; parlant à chacun, s'entretenant avec les plus pauvres voisins, elle n'eut jamais à redouter la plus

petite familiarité; on eût dit qu'elle avait élevé autour d'elle une barrière infranchissable.

Elle aimait qu'on lui parlât avec déférence, et les gens polis lui étaient particulièrement sympathiques. Elle trouvait le pasteur trop sans façon: malgré le respect que lui inspirait son caractère ecclésiastique, ses paroles lui causaient une surprise désagréable. Peu préparée à cette attaque, madame Prince garda le silence un moment pour se recueillir, et calme, quoique au fond elle bouillonnât d'indignation:

— Est-ce sérieusement que vous parlez, monsieur le pasteur, ou est-ce pour m'éprouver?

— Je n'ai point envie de rire; nous rirons à la noce tant que vous voudrez, mais «maintenant» la chose est grave, — oui, grave. — Ces deux jeunes gens s'aiment, et bien fort, entendez-vous, mère Prince? C'est dangereux, pour le garçon surtout, il en souffre et ce n'est point un badinage. — Il faut les marier, que je vous dis!

— Mais, monsieur le pasteur, vous en parlez bien à votre aise. Croyez-vous que nos «vieilles gens» aient travaillé, et nous avec, pour enrichir des «avenaires», des gens de rien?

(à suivre)

LA CHAUX-DE-FONDS

la voix
d'une région

Culte en commun des six paroisses réformées Le temple Farel, lieu de célébration unique

La première édition du culte en commun des paroisses réformées de la ville avait eu lieu dimanche 21 novembre 1982, au Grand Temple. Près de 800 personnes s'étaient alors jointes à cette unique célébration dominicale. Une réussite, ont estimé les responsables des six paroisses qui, cette année également, ont décidé de convier tous les fidèles dimanche 20 novembre au Temple Farel, sur le coup de 10 heures. L'office religieux sera célébré par le pasteur Guinand, la pasteur S. Perrenoud officiant à la Sainte-Cène. Comme l'an dernier, le bouillon chaud sera distribué à la sortie du culte. Les parents pourront amener leurs gosses à la garderie, ouverte dans le cadre du presbytère.

Le pourquoi et le comment de cette initiative tient en ces termes: se mieux connaître, s'encourager mutuellement et célébrer ensemble. En 1982 donc, la formule de l'office religieux unique à une ville de six paroisses et quelque 35.000 habitants avait eu l'heureux succès évoqué plus haut. Le beau temps qui avait gratifié ce dimanche-là avait aussi permis de concrétiser le rapprochement entre les gens sur la place devant le tem-

ple, là où la bonne idée du bouillon chaud était servie.

Le temple Farel a été construit en 1887, il doit son nom à la statue du réformateur qui trône dans la cour; monument façonné par les mains de Jeanne Perrochet. Les réfections, qui ont marqué la vie de l'édifice (en 1972, l'intérieur était revu et corrigé et durant l'exercice 1982-1983, c'est la façade ouest, la plus

exposée, qui a subi une cure), ont aussi marqué le front des responsables de la paroisse, qui, faut-il le rappeler, assument la prise en charge de ces frais.

Autre souci: le rétablissement d'une équipe pastorale, qui supprimerait l'intérim en vigueur depuis le départ du pasteur du temple en 1981.

Préoccupation encore, liée à la jeunesse et à son manque d'intérêt pour les choses de l'église et de la religion. Mais, tient à relever le pasteur Guinand, la paroisse du temple Farel peut agréablement compter sur un noyau de personnes motivées et responsables.

Ce culte en commun aura aussi pour heureux effet de rapprocher les paroissiens fidèles des lieux de culte chaux-fonniers, en un seul lieu d'échange et de communion; en ce dimanche où se termine l'année ecclésiastique. (icj)

La première comédie de Ricet Barrier créée... à la radio alémanique Drôle de générique pour drôle de génétique

«Les spermatozoïdes», vous connaissez? C'est le titre d'un des «tubes» de Ricet Barrier. Si l'on ose dire. Une de ses chansons à succès, si vous préférez. Qui concentre en une «scène» de quelques minutes une période d'histoire naturelle, une épopée, un documentaire sur le premier et éternel combat pour la vie, une étude sociale, un film à suspense qui n'est pas sans rappeler «A bout de souffle»...

Et si les «spermato» sont moins connus sur les ondes que «La servante du château», c'est parce que la chanson est à la fois plus longue et plus récente, uniquement. A part ça, les deux sujets ne sont pas sans rapport, toujours si l'on peut dire. C'est, comme d'habitude chez le chanteur chaux-fonnier, la vie dans tout son gaillard foisonnement, observée avec une malice qui n'exclut pas la justesse.

Après les spermato, voici les ovules. Logique. D'ailleurs, il paraît que Ricet et son compère Bernard Lelou avaient prévu de composer un album cohérent sur ce thème. Une face sur l'histoire des spermatozoïdes, une sur celle des ovules,

on aurait eu là un joli comprimé de biologie appliquée. Ça ne s'est pas fait, vous savez comment vont les choses, on ne programme pas toujours les naissances, même d'œuvres artistiques, et même avec tous les ingrédients idoines sous la main. Si l'on ose dire, bien sûr.

Alors «Les spermatozoïdes» sont restés une chanson. Mais «Les ovules» sont devenues... une pièce de théâtre. Une «comédie généthliaque en deux périodes» pour être fidèle au sous-titre. C'est l'histoire tout à fait palpitante de la révolution interne tardive qui bouleverse une demoiselle tombée amoureuse sur le tard. Vécue dans son intimité clinique, voyez-vous? On y assiste à l'agitation qui saisit le dernier carré des ovules pré-ménopausiques et que M. Hormone, l'intendant, a bien du mal à maîtriser. On y découvre les ruses déployées dans la microsociété ovarienne avec sa bourgeoisie, sa gauchiste, son artiste, son illuminée, sa sereine passive... pour conquérir «la» place, celle de planquée quand rien ne se passe, celle d'honneur quand l'aventure est à la porte. Tout ça forme un spectacle original sur fond de cours gynécologique métamorphosés en fresque truculente.

Inédite jusqu'ici, la pièce va connaître sa création publique samedi prochain 19

novembre. Où? On vous le donne en mille: à la Radio suisse alémanique!

Il fallait déjà de la santé pour adapter radiophoniquement une pièce à l'aspect visuel important, et qui plus est traitant sur le mode comique, bien que respectueux, d'un sujet qu'on s'attendrait à voir réputé «scabreux» sur les ondes helvétiques. Mais qu'en plus la première œuvre théâtrale du plus gaulois des auteurs - compositeurs - interprètes, d'un des plus authentiques fils spirituels de Rabelais, soit découverte et créée outre-Sarine ressemblerait à un gag. Si ce n'était plus simplement un nouveau signe de la remarquable curiosité et ouverture culturelles dont font preuve nos Confédérés. Et que nous sommes loin, en Suisse romande, de manifester au même degré, tant à leur égard qu'à celui de la culture germanique en général.

Il est vrai que Ricet Barrier, hôte privilégié du «Bateau d'Émile», l'émission d'E. Gardaz le samedi matin sur les ondes de RSR 1, se verra offrir samedi prochain vers 10 heures un petit duplex avec Zurich à ce sujet. Dont les auditeurs romands devront profiter s'ils veulent découvrir cette «première» théâtrale comique. (MHK)

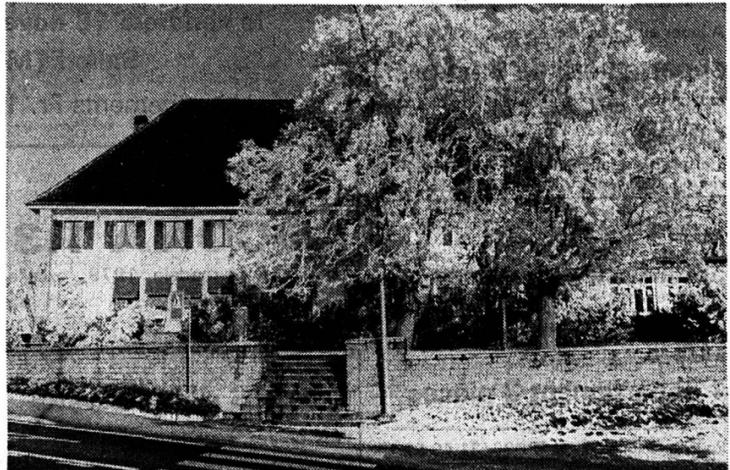


bravo à

M. Blaise Haldimann...
... qui vient d'être nommé, par la Direction de l'instruction publique du canton de Berne, privat-docent de la Faculté de médecine de l'Université de Berne. Cela signifie que, sans qu'il soit employé à plein temps, on reconnaît qu'il a atteint le niveau scientifique nécessaire pour l'enseignement universitaire; il est appelé à donner des cours. Après avoir passé par les facultés de médecine de Neuchâtel (1re année), Lausanne, Berne, Los Angeles et travaillé dans de nombreux hôpitaux, le docteur Haldimann est médecin-chef à l'Hôpital de Sierre. Mais il vient de La Chaux-de-Fonds, où son père s'était établi lorsqu'il avait été nommé préfet. Il a passé son bachot au Gymnase de cette ville. (cp)

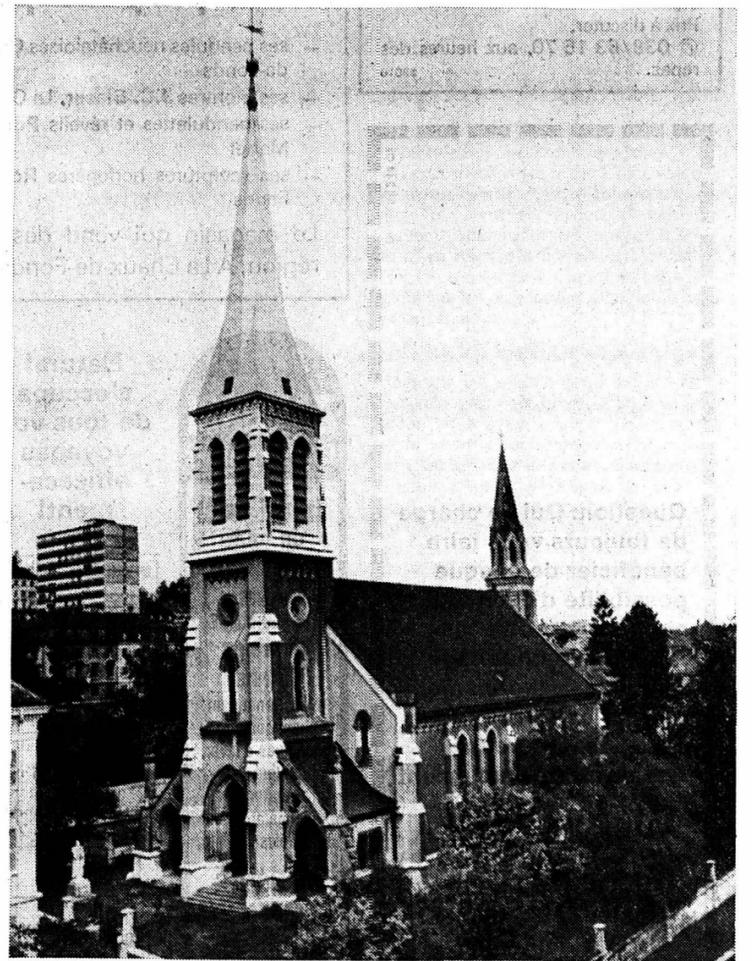
M. Raymond Huguenin...
... qui fête aujourd'hui ses 40 ans de service aux PTT. M. Huguenin fit toute sa carrière à La Chaux-de-Fonds. Il débuta en janvier 1943 comme auxiliaire provisoire. Au cours de la même année, il effectua encore son école de recrues, suivie de nombreux mois sous les drapeaux avant son engagement définitif le 1er août 1945. Son ancienneté de service a été fixée au 16 novembre 1943, compte tenu de son activité temporaire antérieure. Occupé dans différentes fonctions à l'expédition des lettres comme aide d'abord, comme aide principal ensuite, il réussit en 1959 l'examen pour devenir aide d'exploitation, lui permettant d'accéder au service des ambulants. Pendant sept ans, soit de 1955 à 1962, il collabora aussi, en qualité de maître de pratique, à la formation des apprentis en uniforme. Atribué définitivement au service d'expédition des lettres, il y occupe une place de fonctionnaire d'exploitation. Pour lui témoigner la reconnaissance des PTT, le directeur d'arrondissement et l'administrateur postal de la ville le féliciteront comme il le mérite. (comm.)

L'œil flâneur...



L'enchantement de ces matins d'automne à peine croyable, c'est dans les premières heures, quand le givre se colle tout partout et qu'il donne l'impression de faire le décor d'un dessin animé.

Le spectacle de La Vue-des-Alpes qui se dore la pilule dans du sucre-glace vaut largement le détour, dirait un programme touristique qui n'aurait d'officiel que la fragile d'une carte de visite en glace fine. Ces photos-là, elles servent aussi à titiller la curiosité de ceux qui louvoient dans le brouillard depuis des semaines, sans plus tellement bien savoir comment un matin de gel est fait... (icj - photos Bernard)



Le temple Farel.

Téleski du Chapeau Râblé Deux ou trois choses à savoir!

Rien de la météo n'en donne l'impression mais l'hiver est tout de même à deux encablures d'ici... Il est bientôt temps de songer tant à l'équipement qui va autoriser la pratique d'une saison de ski dans les meilleures conditions qu'à l'achat des abonnements aux remontées mécaniques des installations de la région.

Nous en avions parlé en son temps, le téleski du Chapeau Râblé a trouvé en M. Maurice Sandoz, de La Corbatière, un nouveau propriétaire.

Il vient de faire connaître les tarifs en vigueur sur son téleski. Pas de changement, sauf sur les abonnements qui, ajustés sur la hausse du coût de la vie,

subissent un «plus» de 10 fr. Ainsi, l'abonnement saisonnier pour adulte coûte-t-il 140 fr. désormais; celui destiné aux étudiants et apprentis jusqu'à 20 ans, 75 fr., tandis que les enfants débouteront 65 fr. Des réductions substantielles sont faites dès que deux abonnements sont conclus dans une même famille.

Les sportifs qui les désirent, ces abonnements, peuvent aller les retirer à la Chancellerie, Serre 23, dès le début de la semaine prochaine. Les heures d'ouverture des pistes seront les mêmes que lors des exercices précédents: tous les après-midi de 14 h. à 17 h.; samedi et dimanche de 9 h. 30 à 17 h.; tous les soirs (sauf dimanche), de 19 h. 30 à 22 h. (icj)

TRIBUNE LIBRE

Musée des Beaux-Arts: pour un avenir plus serein

Les soussignés, qui s'expriment ici à titre personnel, regrettent vivement la démission de Mlle Catherine Renaud du poste de conservateur du Musée des Beaux-Arts. Mlle Renaud quitte ses fonctions sans avoir eu le temps de donner la pleine mesure de ses capacités.

A cette occasion, nous aimerions souligner qu'il n'existe, dans notre canton, aucune formation professionnelle spécifique et qu'en Suisse, la majorité des conservateurs se sont formés «sur le tas», tirant le meilleur parti de l'expérience accumulée au fil des ans.

Les organes qui veillent à la bonne gestion de nos musées devraient, en conséquence, faire preuve de souplesse et de tolérance.

A cet égard, nous ne pouvons que condamner vigoureusement les propos que nous estimons diffamatoires tenus par un membre du comité de la Société des amis des arts, dans un journal lémani-

que. Fort de sa qualité de membre du comité, ce représentant de la Société des amis des arts n'hésitait pas à déclarer, entre autres, que Mlle Renaud «n'a pas suffisamment d'envergure pour un poste comme celui-ci». Licenciée en lettres, elle écrit mal, s'exprime difficilement en public. Il lui manque des références pour appuyer ses choix».

Même s'il existe un désaccord entre Mlle Renaud et la Société des amis des arts, nous ne saurions admettre que l'on s'exprime publiquement de manière si outrancière vis-à-vis de notre collègue».

Pour conclure, nous espérons que la Société des amis des arts et la commune de La Chaux-de-Fonds sauront tirer de cette affaire les enseignements qui assureront un avenir plus serein au Musée des Beaux-Arts.

Signé: André Curtit, Fernand Donzé, Pierre Imhof, Willy Lanz, Sylviane Ramseyer, Edmond Wyser

Décor d'opérette

L'information que vous avez donnée (vendredi 4 novembre) à propos de l'avenir du bâtiment de la Chambre suisse d'horlogerie ne manquera pas de suggérer à tous ceux qui s'intéressent au visage de leur ville, population et services publics, des réflexions diverses. Raser purement et simplement ce bâtiment serait probablement la meilleure solution et même, en fin de compte («sensu stricto») la solution la moins onéreuse. Cela signifie que l'on retournerait à la case du départ lorsque ce terrain, largement ouvert, était une patinoire naturelle pendant l'hiver et une place qui faisait pendant avec le parc occupé aujourd'hui par la lourde bâtisse de la poste. Cela constituerait une première rupture importante dans cette grande ligne droite de l'avenue Léopold-Robert (la plus large, la plus longue, la plus... la plus...). Ceci signifierait que la

présence d'un terrain ouvert à cet endroit deviendrait un élément majeur de l'urbanisme. Ceci signifierait aussi que l'on se tournerait résolument vers l'avenir en faisant disparaître un bâtiment inutile et inutilisable sans profondes transformations et dont on ne connaît pas très exactement la destinée. Ceci signifierait que l'on met fin au symbole d'une certaine bureaucratie horlogère.

Autre remarque en relation avec le visage de la ville: depuis quelques jours on voit se dresser quelques colonnes Rambuteau factices qui sont destinées à l'affichage de manifestations culturelles. Après les lampadaires à gaz, les fontaines qui n'éteignent plus la soif, les colonnes Rambuteau complètent le décor d'opérette pour le bonheur des cabots qui peuvent y lever la patte.

Claude Garino
rue Numa-Droz 5
La Chaux-de-Fonds

À VENDRE
BMW 320

modèle 1980, 43 000 km., vert-métal, 6 cyl., servo-direction, radio-cassettes, jantes spéciales, en parfait état.
Prix à discuter.
☎ 039/63 15 70, aux heures des repas.

95010

L'ECHOPPE

Rue Jardinière 41 - ☎ 039/23 75 00

vous propose pour Noël:

- ses pendules neuchâtelaises **Catherine**, La Chaux-de-Fonds
- ses montres **J.C. Blaser**, La Chaux-de-Fonds
- ses pendulettes et réveils **Pontifa**, Les Ponts-de-Martel
- ses sculptures horlogères **RoCHAT**, La Chaux-de-Fonds

Le magasin qui vend des produits DE la région, À La Chaux-de-Fonds

94854

A vendre à Neuchâtel petit immeuble locatif

de 8 logements en bon état d'entretien.

Agence GCN Gerico SA Neuchâtel ☎ 038/24 00 55

Miel

FF. 28.- le kg. M. Bertrand Favier-Chalon, Les Suchaux les Fins par Morteau. ☎ 00 33 81 67 33 83.

90675

Magnifique **Citroën CX 2400 Pallas C-matic**

modèle 1977, bleu métal., 51000 km. seulement, expertisée, garantie totale. Fr. 142.- par mois sans acompte. Reprise éventuelle.

M. Garau 2503 Bienne ☎ (032) 51 63 60



VISION 2000
Maîtres opticiens

von **gunten**

Av. L.-Robert 23 ☎ 039/23 50 44

94074

Publicité intensive, publicité par annonces

économiser sur la publicité c'est vouloir récolter sans avoir semé



Marending SA

Boulangerie • Pâtisserie

Cherche pour date à convenir

2 VENDEUSES

une pour La Chaux-de-Fonds et une pour Saint-Imier

1 FEMME DE MÉNAGE

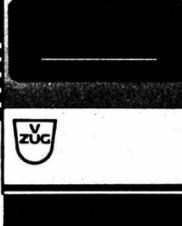
pour quelques heures par jour au Snack Pod 9
Faire offre écrite Marending S.A., av. Chs. Naine 55, 2300 La Chaux-de-Fonds.

La technique de cuisson signée ZUG.

Le fruit d'une longue expérience, de conceptions d'avenir, de développements spécifiques.

0000 :00

- Economie d'énergie
- Généreuse de commodités
- Superbe d'élégance



Société des Forces, Electriques de la Goule, 2610 St.-Imier 039/414555. Les Breuleux, 039/541616. Le Noirmont, 039/531262. Les Bois, 039/611147. Les Brenets, 039/321048. Courtelary, 039/441351. Renan, 039/631212.

154-205 755

Question: Qui se charge de toujours vous faire bénéficier de chaque possibilité d'économie concernant votre installation de chauffage? Réponse: L'abonnement de service Oertli. Etes-vous intéressé? Appelez tout simplement le 021-349991.

OERTLI

Chaleur et bon sens. Oertli et votre installateur y pensent.

ZANUSSI
Electroménager

Esthétique et de toute confiance!

PIÈCES DE RECHANGE livrables 15 ans.

Nous tenons un choix complet: machines à laver, tumblers, réfrigérateurs, congélateurs, lave-vaisselle, etc.

CONSEILS COMPÉTENTS

Prix calculés juste Rabais à l'emporter

Toulefer s.a. Arts ménagers Place de l'Hôtel-de-Ville

Natural s'occupe de tous vos voyages efficacement!



Natural SA L.-Robert 51 2301 La Chaux-de-Fonds ☎ 039/23 94 24

28-1012

A vendre

BMW 320

6 cylindres, 1978, divers accessoires. Prix à discuter. ☎ 032/97 50 10.

Dessinateur en machines

plusieurs années d'expérience dans la construction d'appareils pour la machine-outils et les fournitures d'horlogerie, préparation du travail, programmation machines CNC, etc... cherche place de travail, région indifférente. Faire offres sous chiffre 06-176458 à Publicitas, 2740 Moutier.

Garages individuels

à louer au Locle

Fr. 90.- par mois.

☎ 039/31 66 41. (aux heures de bureau).

91523

En toute saison, L'IMPARTIAL, votre source d'informations

A vendre **Alfasud 1500**

23 000 km., 1983, équipée pour l'hiver. Prix à discuter. ☎ 039/31 23 00.

A louer au Locle, Gentiannes 2

appartement de 3 pièces

tout confort, bien situé, avec grand balcon.

garage

à disposition dans la maison. Libre début janvier ou à convenir. ☎ 039/31 58 82.

A louer

appartement 2 pièces

à Malpierrez

appartement 4 pièces

à Bellevue

1 appartement 3 pièces

à Foyer.

Pour renseignements, ☎ 039/31 40 57, int. 43, heures de bureau.

28-1054

A louer au Locle

appartement ensoleillé de 3 pièces

tout confort et jardin.

S'adresser à Mme F. Robert, Beau-Site 3, ☎ 039/31 67 21.

91-60879

A LOUER pour date à convenir LE LOCLE, rue du Communal 12-14

appartements

2 PIÈCES, tout confort. Loyer mensuel: Fr. 324.- à Fr. 343.- + charges.

appartement

3 PIÈCES, tout confort. Loyer mensuel: Fr. 373.- + charges.

appartement

3½ PIÈCES, tout confort. Loyer mensuel: Fr. 428.- + charges.

S'adresser à: Gérance des immeubles de l'Etat Seyon 10, 2001 Neuchâtel, ☎ 038/22 34 15.

87-561

CINÉMA

CASINO

LE LOCLE

Vendredi, samedi et dimanche à 20 h. 30

LE DROIT DE TUER

A la guerre, vous tuez pour survivre... Dans les rues de New York, c'est souvent pareil! (18 ans)

Mercredi, samedi et dimanche, à 15 h. 30

LES ARISTOCHATS

Une explosion de joie, de rythme et d'humour de Walt Disney (Pour tous)

91-214

Le chœur d'hommes «ECHO DE L'UNION»

recommande son

MATCH AU LOTO

le vendredi 18 novembre 1983, à 20 h. 15

Salle FTMH - LE LOCLE

Abonnements Fr. 12.-, en vente à l'entrée

A vendre cause décès, voiture

ASCONA 1.3

70'000 km, modèle 1979, excellent état, expertisée.

☎ 039/31 35 28.

91-170

COURS D'ANGLAIS

tous genres, tous niveaux, privés ou en petits groupes, par diplômée de l'Université de Cambridge.

☎ 039/23 70 13.

91-60855

En toute saison, L'Impartial, votre source d'informations

EPICERIE B. MIATTO

Tourelles 1 - Le Locle

Huile de tournesol Dorina

Fr. 16.- les 3 litres

Huile Saïs

Fr. 15.60 les 3 litres

Neuchâtel

Fr. 8.50 le litre

Algérie

Fr. 2.60 le litre

Boulangerie des Ponts-de-Martel cherche pour tout de suite

jeune fille ou dame

pour le magasin et le ménage.

☎ 039/37 11 61.

91-31205



HÔTEL-RESTAURANT DES TROIS-ROIS - LE LOCLE

A. Wagner, cuisinier ☎ (039) 31 65 55

De notre vivier d'eau de mer:

- ARRIVAGE DE COQUILLAGES ET CRUSTACÉS

huîtres, belons, fines de claires, turbotin, loup de mer, solette.

Jeu de 17 novembre

dernier souper tripes de l'année

Réservations souhaitées

91-277

Dr. Juchli 244 Op

148-268 835

Oertli AG Dübendorf technique énergétique 1023 Crissier, 13, ch. de Mongevon. Plus de 270 hommes de métier rien qu'en Suisse. Une entreprise IFTI - Walter Meier Holding AG

Abonnez-vous à L'Impartial

Seul le prêt Procrédit est un Procrédit

Toutes les 2 minutes quelqu'un bénéficie d'un «Procrédit»

vous aussi

vous pouvez bénéficier d'un «Procrédit»

Veillez me verser Fr.

Je rembourserai par mois Fr.

Nom

Prénom

Rue No.

NP/localité

à adresser dès aujourd'hui à: Banque Procrédit

2301 La Chaux-de-Fonds, 81 M4

Avenue L.-Robert 23, Tél. 039-231612

rapide simple discret

52-414438

LE LOCLE

et son district

Spectaculaires travaux à La Brévine Curage de l'emposieu du Bied et renforcement du lit du cours d'eau



Pour assurer le parfait curage de l'emposieu une «dragueline» a été descendue au fond du trou. (Photo Impar-Perrin)

Page 15

Ceci ne devrait en principe plus se reproduire ou pour le moins devenir très rare. Il y a quatre ans déjà que cet emposieu avait été curé, mais le nettoyage entrepris cette fois a été mené de manière plus approfondie.

De plus les travaux dévisés à 80.000 francs comprennent deux autres mesures de nature à éviter qu'une nouvelle fois des gravats, des matériaux de toute sorte entraînés par la montée des eaux et de la terre ne viennent encore obstruer cet emposieu.

Celui-ci recueille les eaux d'une bonne partie de la vallée de La Brévine qui après un parcours souterrain sans doute assez tortueux ressortent à Saint-Sulpice dans le Val-de-Travers.

Elles font donc partie du bassin du Rhin et fileront vers le Nord de l'Europe. A noter qu'à quelques kilomè-

tres de là, à proximité du Cachot quelques ruz suivent le même parcours alors que d'autres alimentent le Doubs.

Donc le bassin du Rhône qui lui se jette au sud du continent. La limite européenne de séparation des eaux serpente dans cette région, dans la continuité de la chaîne de Sommertel.

AU FOND DE L'EMPOISIEU

Dans l'emposieu de La Brévine les entreprises de génie civil chargées du curage ont déployé d'importants moyens. Une machine de chantier que les ouvriers appellent «dragueline» a été descendue au fond de l'emposieu.

Elle nettoye les parois de l'emposieu remettant à jour les fissures par lesquelles l'eau s'écoule, arrache les matériaux accumulés sur les bords et au fond du trou, désobstrue les galeries naturelles.

Ces matériaux de toutes sortes et de consistance diverse sont ensuite enlevés par une pelle mécanique équipée d'un long bras mobile et chargés dans des camions. Munis de simples outils de chantier des ouvriers affinent le travail mécanique des engins.

Après cette opération de grattage qui se déroule très bien, puisque favorisée par les conditions météorologiques, les ouvriers entreprendront les deux autres phases.

Tout d'abord la chute qui domine

l'emposieu sera empierrée. Ensuite un barrage de gabions sera construit avant l'emposieu. De manière à retenir les matériaux susceptibles de reboucher l'emposieu.

Ce barrage d'une vingtaine de mètres sera encore protégé contre la terre par une matière géotextile.

De plus le mur qui borde le Bied, à quelques mètres de l'emposieu sera réfectionné par la pose de gabions superposés, en aval, en amont et dans le coude que le cours d'eau fait à cet endroit.

Ces travaux devenus indispensables en raison de l'état du lit du Bied et de l'emposieu seront pris en charge, par 50 pour cent, par le service des Ponts et chaussées, section des eaux.

La somme à la charge de la commune sera donc de 40.000 francs, mais l'économie d'ennuis valait bien cette dépense. (jcp)



bravo à

la Maison Paratte-Films...

... du Locle qui vient de décrocher la médaille d'or d'une des catégories du Festival international du film et de la télévision de New York (USA).

Les résultats de cette importante manifestation lors de laquelle plus de 3000 films étaient en compétition ont été connus jeudi.

Ce film a été réalisé par André Paratte et son équipe pour le compte de la Maison Corum de La Chaux-de-Fonds. Il s'intitule «Golden Bridge», pont d'or qui est le nom donné à une montre étonnante créée par ces maîtres artisans-horlogers.

En plus de sa vocation promotionnelle, ce film est un hommage aux artistes et horlogers du Jura neuchâtelois qui, contre vents et marées, perpétuent une tradition de précision et bienfaisance artisanale.

Vive satisfaction donc chez Paratte-Films pour cette distinction, surtout si l'on tient compte aussi bien de l'état actuel du cinéma suisse que celui de l'horlogerie. (jcp)

Décès du pasteur Charles Brodbeck

Doyen des pasteurs du canton, M. Charles Brodbeck est décédé mercredi 9 novembre à Neuchâtel, en son domicile, Maladière 65, où il habitait depuis 1953.

Né à La Chaux-de-Fonds le 7 septembre 1888, il fut d'abord horloger. Le pasteur Paul Pettavel l'entraîna dans le milieu unioniste à Beau-Site; Charles Brodbeck en vint à entreprendre des études de théologie et fut consacré au saint ministère le 27 octobre 1916, en même temps que son ami Louis Perregaux, par le pasteur Charles Béguin, agent cantonal des Unions chrétiennes de jeunes gens.

Charles Brodbeck répondit à l'appel de l'Eglise réformée de France, à Toulon, puis à Lyon. Après une brève suffragance à Saint-Blaise, Charles Brodbeck passa trois années au Locle; en effet - les aînés se souviennent - de 1927 à 1930, en pension chez Mme Jean Menoud, mère du futur professeur en théologie, Jean-Philippe Menoud, il était, dans l'Eglise indépendante, pasteur auxiliaire du district, prêchant tantôt au Locle, tantôt aux Brenets, tantôt aux Ponts-de-Martel. Puis il poursuivit son ministère à Lignières jusqu'à l'âge de sa retraite.

Ayant dépassé l'âge de 95 ans, il laisse le souvenir d'une personnalité empreinte de paisible et souriante sérénité. A sa famille, «L'Impartial» adresse l'expression de sa sympathie respectueuse. (rj)

NAISSANCE

MÁSSIMILIANO
à la joie d'annoncer
la naissance de son frère

ANDREA

le 15 novembre 1983

Madame et Monsieur
FERRADINI
Restaurant Frascati
Le Locle

95268

On en parle au Locle

Les radaristes de la police peuvent dormir sur leurs deux oreilles! Ils ont devant eux des perspectives d'activité qui les met pour longtemps à l'abri de l'inaction et de l'ennui. Avec l'introduction du 50 km/h. dans les localités, le programme des contrôles et le nombre des infractions vont à n'en pas douter afficher une tendance à la hausse pour un bon bout de temps. Nous en parlons pour observer quotidiennement la circulation dans les deux sens, le long de la rue Girardet et celle du Marais. Entre six et sept heures du matin déjà, puis entre midi et 13 heures, et le soir encore, c'est à désespérer de l'intelligence humaine. Un conducteur sur 10 au moins, roulant sur moto, voiture ou camion, ne respecte pas la limitation à 60 km/h. De façon tellement manifeste qu'aucun doute n'est possible et que parfois même des piétons marchant sur les trottoirs s'arrêtent, se retournent pour les voir passer et hochent la tête d'écoeurement. On pourrait probablement faire le même constat dans d'autres rues, dans d'autres villes. Il y a partout des gens pressés, trop pressés, qui se mettent en infraction sans y penser, sans le vouloir, souvent même sans le savoir.

Il leur faudra pourtant lever le pied dans quelques mois et sérieusement, pour se mettre au diapason, pour respecter la nouvelle loi, pour ne pas avoir à payer plus en amendes qu'en taxes de toutes sortes. Car s'ils continuent à rouler en marginaux, les radaristes auront beau jeu. Certes, avec les 50 km/h., nous avons de grands risques d'y passer presque tous une fois ou l'autre. Mais pas de cette façon-là, pas par inconscience. Ae.

FRANCE FRONTIÈRE

Le Haut-Doubs dans la mire du magazine « Temps Présent » « Il y a ici une chaleur qui n'existe pas en Suisse »

La Radio télévision suisse romande était l'hôte du Val de Morteau dans le cadre de l'émission « Temps présent ». L'équipe de Marc Schindler et de Jean Paul Mudry s'est intéressée à approcher



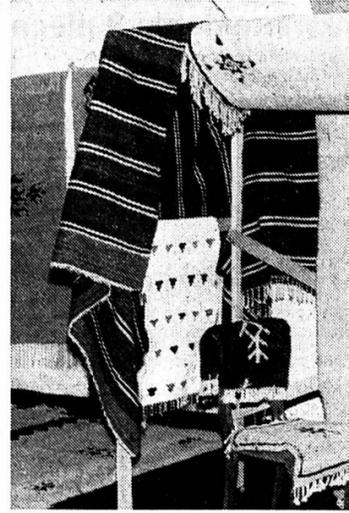
Pour conserver leurs percepteurs Quarante maires du Haut-Doubs menacent de démissionner

Ce n'est pas précisément la sympathie que les populations portent aux percepteurs qui pousse une quarantaine de maires du Haut-Doubs à provoquer un mouvement de fronde. En menaçant de démissionner collectivement, ils veulent protester contre un plan de restructuration des services du Trésor en milieu rural.

Ce programme prévoit le regroupement des petites perceptions dans les chefs-lieux de canton.

Pour établir ce plan, les technocrates du Trésor n'ont tenu aucun compte du relief et des conditions climatiques de la région, tant et si bien que certaines communes vont se trouver

Au Cellier de Marianne Exposition de tapis tunisiens



Quelques-uns des tapis exposés, malheureusement presque tous déjà vendus et qu'il ne sera possible de recevoir, après commande, que d'ici dix mois. (Photo Impar-Perrin)

Depuis hier, jusqu'à dimanche, sont exposés une trentaine de tapis tunisiens au Cellier de Marianne. Cette exposition vernie dans la plus stricte intimité - malgré la bonne centaine d'invitations lancées - est organisée au Locle par le groupe loclois de l'organisation tiers-mondiste de Magasins du monde de Suisse romande.

Ces tapis de dimensions différentes décorés de symboles berbères sont l'œuvre de femmes d'un village du nord-est de la Tunisie, Ain Draham, qui les tissent sur des métiers rudimentaires à raison de 120 heures de travail pour un mètre carré.

Il s'agit là de la première exposition itinérante organisée par Magasins du monde. Question d'inexpérience sans doute puisque cette organisation est victime de son succès. En effet, après quelques premiers « points de chute », Le Locle constituant le quatrième, il ne reste que quatre tapis sur les trente exposés et déjà marqués de l'inscription « vendu », à pouvoir acquérir dans un bref délai.

C'est sans doute là le principal défaut de cette exposition. Un genre de manifes-

tation, répétons-le, dans lequel Magasins du monde fait ses premières armes.

L'exposition reste malgré tout valable. Ne serait-ce que pour le coup d'œil. De plus les éventuels acheteurs patients peuvent commander des tapis déjà achetés et en recevront des copies identiques d'ici l'automne 1984. En admettant toutefois que les prix auront été d'ici là légèrement majorés.

POURQUOI VENDRE CES TAPIS?

Magasins du monde profitent de cette occasion pour expliquer les buts de leur action et exposent aussi les produits qu'ils mettent couramment à disposition dans leurs points de vente disséminés en Suisse romande. A propos des tapis et des quelques couvertures tendues au Cellier de Marianne MDM expliquent qu'ils vendent ces tapis tissés-noués afin de soutenir les femmes qui les fabriquent et les assurent du même coup de la garantie d'un certain revenu, qu'ils collaborent à l'écoulement de la production et maintiennent de la sorte une activité artisanale dans cette région particulièrement démunie. (jcp)

● Cette exposition sera ouverte mercredi et jeudi de 19 h. à 22 h.; vendredi de 16 h. 30 à 11 h.; samedi de 9 h. à 12 h. et de 17 h. à 20 h.; et dimanche de 14 h. à 17 heures.

SOCIÉTÉS LOCALES

SEMAINE DU 16 AU 22 NOVEMBRE

CAS section Sommertel. - Ce soir, comité à 19 h. à la Fondation Sandoz. Vendredi 18, stamm à 18 h. à l'Hôtel des Trois Rois. Mardi 22, gymnastique à 18 h. 15 à la halle de Beau-Site. Gardiennage: MM. les frères Peter.

Club des loisirs. - Jeudi 17 novembre à 14 h. 30 à la salle Dixi: jeu de loto. Une carte par personne sur présentation de la carte de membre du Club. Lettre O.

Contemporaines 1909. - Mercredi 16 à 14 h. 30 au Buffet de la Gare: assemblée et inscription pour le dîner de Noël.

Contemporaines 1915. - Vendredi 18: assemblée et match au loto au Cercle de l'Union dès 14 h. Apportez des quines, svpl.

Chœur d'hommes Echo de l'Union. - Vendredi 18, loto à la salle FTMH à 20 h. Lundi 21, tout le monde à 20 h. au local.

Philatelia. - Lundi 21 à 20 h. 15 au local du restaurant Terminus: assemblée et préparation de la « Journée du timbre ». Appel pressant à tous les membres.

quête de reflets ont rencontré un éventail de personnes de tous milieux: des paysans des Combes, un patron de Villers-le-Lac, le maire filmé au cours des cérémonies commémoratives du 11 novembre, l'artiste Pierre Bichet de Pontarlier, un jeune ouvrier frontalier habitant Morteau et travaillant à La Chaux-de-Fonds. Ce premier volet de 25 minutes environ sera complété par des images tournées en Haute-Savoie et la diffusion aura lieu dans la première quinzaine de janvier.

« CES CHOSES-LÀ, ON LES AVAIT OUBLIÉES »

Délic de ce reportage « les jugements caricaturaux portés dans la presse parisienne ». Celle-ci étant encline à ne voir la Suisse qu'à travers son coucou, son chocolat et ses fromages. Les journalistes suisses reportent une somme de jugements « contradictoires et contrastés » dans leur musette: « Les Suisse apparaissent peu conviviaux, il y a ici une chaleur qui n'existe pas en Suisse, ces choses-là on les avait oubliées, c'est intéressant que les Français nous les rappellent » dit Marc Schindler qui parle « de lucidité dans le regard au-delà des idées préconçues du journalisme parisien ».

Nous lui avons demandé en retour de faire jouer le miroir dans l'autre sens. Si le Français n'est pas un « Grand diable » mais un « Bon diable » Marc Schindler estime que les Français sont des « gens de discours, ils s'attachent moins aux faits qu'aux opinions, les Français ont tendance à décoller, il me semble que tous les jours on refait la Révolution ».

Découvrant le Haut-Doubs, l'équipe genevoise a remarqué la grande disponibilité et l'intérêt apporté par les gens du cru à leur travail. Une chose est sûre, au-delà des divergences dans le mode de vie, tous les ingrédients réunis de part et d'autre de la frontière plaident pour l'harmonie. (hv)

AFFAIRES IMMOBILIÈRES

A louer à la rue de la Paix, à La Chaux-de-Fonds, pour le 1er janvier 1984
appartement de 4 chambres
avec confort, chauffage central et dépendances. Loyer + charges Fr. 510.- par mois.

A louer appartement
2 pièces
balcon, tout confort, pour le 1er décembre ou date à convenir.

A LOUER
tout de suite ou à convenir, Charrière 89
beaux studios
non meublé dès Fr. 260.-

A louer pour le 31 décembre 1983 ou date à convenir
La Chaux-de-Fonds, rue de la Chapelle 23,
STUDIO
cuisine, tout confort. Loyer mensuel Fr. 215.- + charges.

A louer à Cudrefin très beaux logements
tout confort, cuisine agencée, grand balcon
1 pièce Loyer Fr. 360.- + Fr. 40.- de charges

À LOUER à La Chaux-de-Fonds avenue Léopold-Robert 68
2e étage
appartement 6 pièces
GRAND CONFORT, Fr. 970.-

A louer tout de suite ou pour date à convenir, La Chaux-de-Fonds, rue Abraham-Robert 51
appartements 3 pièces
tout confort. Loyer mensuel Fr. 440.- et Fr 450.-, + charges.

«L'Impartial» est lu partout et par tous

A VENDRE - FRANCE
Au Russey, 10 km de la frontière, centre village
TRÈS BELLE MAISON
construction année 1976 - 7 pièces - Terrasse aménagée.

LA CHAUX-DE-FONDS
Prairie 29
A louer
pour le 1er décembre 1983
3 PIÈCES
Fr. 475.- + charges

À VENDRE
Quartier de Bellevue
APPARTEMENT
de 4 pièces avec cheminée
Confort
Situation très ensoleillée

A louer, quartier Place du Marché, magnifique appartement
3 pièces
tout confort, dans maison tranquille.

Petite entreprise de la place
cherche à acheter
immeuble locatif ancien
en vue de rénovation.

A louer aux Mayens de Riddes, alt. 1500 m., cœur des 4 vallées
appartement 3 pièces
5 lits, confort. Proximité des remontées mécaniques.

Dr.-SCHWAB 8, SAINT-IMIÉRIER
à louer
au plus vite ou à convenir
1 pièce meublée
Fr. 200.- + charges

A remettre à La Chaux-de-Fonds
boutique de vêtements
Affaire très intéressante
Ecrire sous chiffre 91-429 à Assa Annonces Suisses SA, 31, av. Léopold-Robert, 2300 La Chaux-de-Fonds.

A louer pour le 1er janvier 1984, à La Chaux-de-Fonds, rue du Nord,
appartement de 2 pièces
(1er étage), cuisine, salle de bain/WC, chauffage central/eau chaude.

A louer tout de suite ou à convenir au centre de Saint-Imier
magnifique 5 pièces
salon avec cheminée, 4 chambres à coucher, cuisine complètement équipée.

A VENDRE
pour cause de vieillesse
UN IMMEUBLE
rénové de 4 appartements de 5 chambres avec confort.

A VENDRE A LA CHAUX-DE-FONDS
ATTIQUE
5 1/2 pièces, 122 m²
Balcon entourant la totalité de l'appartement.

A louer
pour tout de suite
DEUX APPARTEMENTS
de trois grandes pièces, vestibules, cuisine agencée, salle de bain, WC séparés.

A VENDRE dans le Jura neuchâtelois
belle propriété de 12 pièces
avec grand parc attenant. (Maison avec tout confort, ascenseur, grande pièce de séjour, etc..)

A louer
Rue Numa-Droz
appartement 2 pièces
pignon, confort, libre dès le 1.11.83.

GECO
GÉRANCE ET COURTAGE SA
58, RUE JAQUET-DROZ - 2300 LA CHAUX-DE-FONDS
A louer rue du Grenier
locaux commerciaux ou industriels

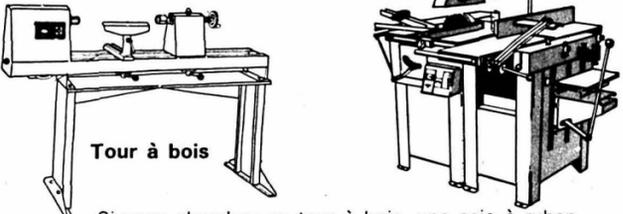
NOUVEAU A LA CHAUX-DE-FONDS... SERVICE de LOCATION à DOMICILE
Je cherche un appartement
Nbre de pièces (sans cuisine) 1 2 3 4 5 et plus
Quartier Hôpital Centre ville Forges Piscine Est
Confort peu moyen maxi
Prix (chauffage y c.) Fr. 100.- à 200.- Fr. 200.- à 400.- au-delà
Date d'entrée Printemps Été Automne Hiver

ESPAGNE
Venez au soleil de CIUDAD QUESADA (Alicante Torrevieja)
Urbanisation de premier ordre avec 2 supermarchés - 3 piscines - 4 courts de tennis - 3 restaurants - médecin - Aéro-Club - garage - vue sur la mer !
VILLAS
avec 1 chambre à coucher, salon, terrasse, salle de bains et 500 m2 de terrain à partir de 3 100 000 ptas = environ Fr. S. 43 000.-
BUNGALOWS
avec 2 pièces, cuisine, douche, terrasse et jardin, à partir de 1 696 106 ptas = environ Fr. S. 26 000.-

A louer
pour tout de suite
spacieux appartement
de 4 grandes pièces, cuisine agencée, hall, vestibule, salle de bain-WC., cave et chambre-haute dans immeuble complètement rénové.

À VENDRE, j'ai à vous proposer dans le Jura, plusieurs commerces
hôtels, cafés-restaurants, bars, discothèques
garages
commerce de meubles
usines
petites fabrications

Artesa Combiné 6 opérations



Tour à bois

22-3631

Si vous cherchez un tour à bois, une scie à ruban, une machine combinée, une aspiration à copeaux ou n'importe quelle machine à bois stationnaire ou portable, venez visiter notre grande **exposition de machines à bois** et demandez une démonstration sans engagement. Conditions avantageuses et service assuré. Nous vous attendons chez: **ARTESA S.A., 1027 Lonay / Morges. ☎ (021) 71 07 56.**

Prix Unip

Schwarzkopf schaum 1.95
Shampooing 200 ml (100 ml - 97)

Colgate 2.40
Dentifrice Fluor+Mineral 115 g (100 g 2.08)

Pacific 2.90
Savon de toilette 3 pièces 3x150 g (100 g - 64)

Contessa 3.90
Laque pour les cheveux NATURELLE 220 g/300 ml (100 g 1.77 / 100 ml 1.30)

Gloria 3.95
Shampooing 2 pièces le flacon 150 ml Fr. 2.20 2x150 ml (100 ml 1.31)

SCHICK PIVOT 4.50
Rasoir Lames de rechange 5 pièces Fr. 2.70

tahiti 4.90
Bain mousse 500 ml (100 ml - 98)

elmex 4.90
Dentifrice 2 pièces 2x94 g (100 g 2.61)

bac 2.90
Stick déodorant 40 ml (10 ml - 72)

NIVEA 2.40
Crème 125 ml (100 ml 1.92)

UNIP

Idee cadeau

98.-

Radio-récordeur stéréo «Samsung ST-F 45 L», OM-OL-FM, stéréo, touches pause et arrêt, alimentation sur piles ou secteur. 1 an de garantie



ABM

44-600

Si vous oubliez de faire de la **publicité** vos clients vous oublieront

La nouvelle Golf est arrivée!



Passez donc chez nous, examiner de plus près cette voiture extraordinaire. Mieux encore, découvrez les qualités exceptionnelles de l'attrayante nouvelle Golf au cours d'un essai. A cette occasion, vous prendrez part à un grand **concours-essais** doté de magnifiques prix.

LA CHAUX-DE-FONDS: Sporting Garage-Carosserie, J.-F. Stich, Crêtets 90, tél. 039/26 44 26
LE LOCLE: Garage A. Pandolfo, tél. 039/31 40 30 - **LA FERRIÈRE:** Garage du Jura, W. Geiser, tél. 039/61 12 14 - **LE BÉMONT:** Garage du Bémont, P. Kröll, tél. 039/51 17 15 - **SAINT-IMIÈRE:** Garage Touring, Carrosserie, L. Fiorucci, tél. 039/41 41 71.

V.A.G.  **La Golf. Une européenne.**

02-2500

actualités

VAL- DE-RUZ

Avis à la population

Semaine campagnarde

L. Baillod, vins - spiritueux - bière - eaux minérales - Les Geneveys-sur-Coffrane
 Banque Cantonale Neuchâteloise, Les Geneveys-sur-Coffrane
 Ch. Bourquin, alimentation Mont Amigo, Les Geneveys-sur-Coffrane
 Boutique Chléo, Les Geneveys-sur-Coffrane
 Cuisine 2001, Les Geneveys-sur-Coffrane
 A. Duvoisin, Valruz Watch, Les Geneveys-sur-Coffrane
 Ch.-A. Fankhauser, boucherie-charcuterie-traiteur, Les Geneveys-sur-Coffrane
 K. Frey, boulangerie-pâtisserie, Les Geneveys-sur-Coffrane
 Garage de la Gare, Les Geneveys-sur-Coffrane
 A. Mentha SA, installation sanitaire-ferblanterie-chauffage, Les Geneveys-sur-Coffrane
 A. + B. Terrapon, confiserie-cassettes-librairie, Les Geneveys-sur-Coffrane
 Maison Loup, horticulteur-fleuriste, Chézard
 Boutique New Style et Institut Athéna, Cernier
 Gaffner, radio-télévision, Les Hauts-Geneveys-Cernier
 Mme Steiner, literie-meubles, Fontaines
 W. Veuve, électricité-appareils ménagers, Fontainemelon
 D. Kropf, boutique cadeaux, Les Hauts-Geneveys
 Scherten Sport, Centre du ski de fond, Chaumont
 G. Torcivia, agence Elna, Neuchâtel

Avec la participation des sociétés locales

Dégustations gratuites



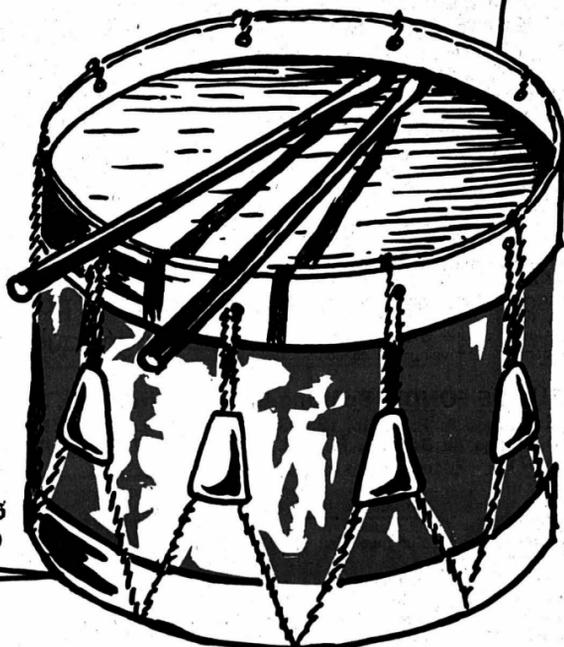
Les Geneveys-sur-Coffrane
 Annexe de l'Hôtel des Communes

du 16 au
 20 novembre

Heures d'ouverture:

Mercredi 18 - 22 h.
 Jeudi 18 - 22 h.
 Vendredi 18 - 23 h.
 Samedi 14 - 22 h.
 Dimanche 11 - 17 h.

Vendredi et samedi
 dès 18 h à la Brasserie de
 l'Hôtel des Communes
 BUFFET CAMPAGNARD



La 14e semaine campagnarde
 se déroulera du 16 au 20 novembre 1983
 dans l'annexe nord de l'Hôtel des Communes

Ouverture officielle:

Mercredi 16 novembre à 17 h. 30

avec les invités,
 les autorités communales,
 les sociétés locales et les commerçants

Animations:

Comme les autres années, les soirées seront animées par les sociétés locales selon le programme suivant:

Mercredi à 20 h., L'HARMONIE

la fanfare des Geneveys-sur-Coffrane, direction P. Thomi

Vendredi à 20 h., L'ÉGLANTINE

société des accordéonistes des Geneveys-sur-Coffrane et Coffrane

Samedi à 15 h. 30, L'ESPÉRANCE

la fanfare de Coffrane et des Geneveys-sur-Coffrane

à 16 h. 30, LE CHŒUR D'HOMMES

des Geneveys-sur-Coffrane et Coffrane, direction L. Wenger

Dimanche à 17 h., la fermeture officielle

Avec une buvette, un bar, possibilité de se restaurer



Un buffet campagnard

Vendredi et samedi, un grand buffet campagnard
 à la brasserie de l'Hôtel de Commune

Le Comité d'organisation:

Président, M. Laurent Baillod
 Secrétaire et caissier, M. Michel Bedoy
 Presse, M. Ph. Bourquin



Un village au soleil...

La situation des Geneveys-sur-Coffrane est des plus avantageuse, en face de la chaîne des Alpes. Sa population est de 1351 habitants. Le village s'appuie, à la base inférieure du Mont-Racine et expose ainsi, tous ses champs au soleil de midi.

Autrefois, purement agricole, le village des Geneveys devint industriel. Il y avait une brasserie réputée, une fabrique importante de meubles, un atelier de pivotage, de l'horlogerie...

et aujourd'hui, encore et toujours de l'horlogerie, une fabrique de mécanique, une autre de sécateurs, plusieurs ateliers d'artisans, un herboristerie, une grande entreprise de construction et de travaux publics, des commerçants et il reste encore 9 agriculteurs.

M.

CANTON DE NEUCHÂTEL

la voix
d'une région

Tribunal de police de Neuchâtel

Acquittement pour un avocat

M. Jean-Pierre Garbade est avocat. Il a fait parler de lui lors de la session de la Cour d'assises du 7 décembre 1982 qui condamna Jean-Pierre Vogel à quatre ans de réclusion pour attaque à main armée et diverses autres infractions, dont la suppression de titre.

Alors qu'il se trouvait en détention préventive à Bochuz en juin 1981, Vogel reçut la visite de son avocat, M. Jean-Pierre Garbade. Les deux hommes s'installèrent dans un parloir pour étudier le dossier pénal établi en vue de la prochaine comparution. L'avocat s'absenta pendant quelques minutes, un temps suffisant pour que le prisonnier s'empare

d'une carte de légitimation falsifiée qu'il avait utilisée et qui constituait une preuve contre lui. Vogel s'évada de Bochuz une quinzaine de jours plus tard, la carte fut retrouvée dans la cellule d'un autre détenu.

L'avocat fut accusé de complicité de suppression de titres. Il dut renoncer à défendre son client lorsque ce dernier fut de nouveau arrêté.

Il était cité hier devant le Tribunal de police de Neuchâtel présidé par Mlle Geneviève Joly assistée de Mme Christiane Hauser, au poste de greffier. Il refusa de se présenter, un de ses trois avocats n'ayant pas eu l'autorisation de plaider dans notre canton. Il a eu lui-même des démêlés avec la justice et son

cas a fait la une des journaux. Il s'agissait en effet de M. Bernard Rambert, chez qui des malles appartenant à des escrocs avaient été découvertes à Nyon.

Il a été acquitté entre-temps, mais l'affaire n'a pu être classée encore, un recours ayant été déposé en ce qui concerne les frais judiciaires.

Les deux défenseurs neuchâtelois présents ont pu faire quelques brèves observations, la plaidoirie n'étant pas d'usage lorsque le client fait défaut.

Le tribunal a rendu son jugement après une courte suspension d'audience. La preuve n'a pas été établie que l'avocat ait favorisé le vol de la carte de légitimation. On peut lui reprocher une négligence puisqu'il a laissé Vogel seul dans un local alors que le dossier était posé sur une table, privant ainsi la Cour d'assises d'un moyen de preuve, mais cette négligence n'est pas punissable.

Jean-Pierre Garbade a été libéré des fins de la poursuite pénale dirigée contre lui et les frais mis à la charge de l'Etat.

UNE CONFÉRENCE DE PRESSE

Absent de la salle de tribunal, le prévenu et l'avocat «indésirable» M. Bernard Rambert, ont reçu la presse en fin d'après-midi. Ils ont tenu à expliquer les raisons de leur absence. Une plainte mal fondée a privé Vogel de l'assistance de son avocat, une autre plainte mal fondée également, puisque l'acquittement a été prononcé, a privé Garbade de l'assistance d'un confrère.

Cette manière de faire restreint les droits de la défense d'une part, elle prive les prévenus de l'assistance de leur avocat d'autre part. C'est pour protester contre ces anomalies que l'avocat J.-P. Garbade a refusé de comparaître hier devant le tribunal. (RWS)

Session de la Cour d'assises à Neuchâtel

Un escroc roué ou un rêveur inconscient?

Page 15

Confiants au départ, les prêteurs s'inquiétèrent peu à peu de ne recevoir ni intérêts, ni rapports de gestion. Et pour cause: les caisses étaient vides et l'accusé ne tenait aucune comptabilité... Aujourd'hui encore, il est incapable d'indiquer approximativement le chiffre d'affaires enregistré par les diverses sociétés durant leur brève existence. Trois furent mises en faillite ainsi que son propre bureau fiduciaire.

Le prévenu ne conteste pas les faits mais leur qualification juridique. Il nie énergiquement avoir voulu escroquer ses prêteurs, une vingtaine environ à qui il est redevable de sommes se situant entre 10.000 et un million de francs, pour un total estimé à 3,5 - 4 millions de francs.

L'arrêt de renvoi de la Chambre d'accusation est copieux, il fait état d'abus de confiance, d'escroquerie, de banqueroutes simples et frauduleuses, de violation d'obligation de tenir une comptabilité et d'infraction à l'AVS.

A part les sommes empruntées et dilapidées, L. R.-N. doit répondre de faillites frauduleuses pour avoir cédé les biens d'une sociétés en faillite à une autre, ou pour éteindre les dettes

d'un associé. Il a prélevé des milliers de francs sur le capital social pour se l'approprier, il a retenu les cotisations AVS de son personnel sans les verser à la Caisse de compensation, il a complètement négligé de tenir une comptabilité d'où la difficulté d'établir sa situation avec exactitude.

Après l'interrogatoire de l'accusé, les premiers témoins ont été entendus. Il s'agit de dépositions de connaissances ou d'anciens associés ainsi que celles des prêteurs. Une vingtaine de personnes sont convoquées, elles se sont succédé pendant tout l'après-midi, les dernières seront entendues ce matin. Aujourd'hui encore, la parole sera certainement donnée au Ministère public, représenté par M. Marc-André Nardin suppléant du procureur général ainsi qu'à M. Thierry Lacroix, défenseur de Léon Robert-Nicoud.

La Cour d'assises est présidée par M. Philippe Aubert, entouré de Mme Geneviève Fiala et M. Jean-Louis Duvanel, juges, de MM. Charles-Henri Perriraz, Michel Rusconi, Jean-Pierre Boegli, Jean-Louis Bron, Armand Clerc et Henri Guy-Robert, jurés, alors que M. Michel Guenot occupe le siège du greffier. RWS

Viaduc du Crêt-de-l'Anneau, à Travers

Automobilistes, levez le pied...

Elle est large, cette route cantonale entre Noiraigue et Travers. Le premier tronçon de cette fameuse «Pénétrante» qui permet de traverser le Val-de-Travers d'un bout à l'autre. Les voitures y roulent vite car la visibilité est bonne et le compteur taquine allègrement les cent kilomètres à l'heure. Cette vitesse est en principe autorisée. Mais si un accident venait à se produire au bas du viaduc du Crêt-de-l'Anneau, côté Travers, le conducteur pourrait être poursuivi pour vitesse excessive, même s'il a respecté la limitation. Le Tribunal du district a soulevé le lièvre en rendant un jugement récemment. A cet endroit, les automobilistes sont priés de lever le pied...

Le 10 mai dernier, à 12 h. 05, une jeune fille âgée de neuf ans, Nathalie Bachmann, circulait à vélo sur le trottoir de la Pénétrante, côté forêt. A l'extrémité ouest du pont du Crêt-de-l'Anneau, elle a traversé la route principale pour s'engager sur un chemin sans prendre toutes les précautions.

A ce moment-là arrivait une automobile conduite par un Fleurisan qui roulait normalement sur le viaduc, en direction de Travers. Malgré un freinage énergique, une collision se produisit. La jeune fille tomba sur la chaussée alors que la voiture terminait sa course contre

un arbre au sud de la chaussée. Blessée, Nathalie Bachmann fut transportée à l'hôpital.

Le conducteur fleurisan a comparu récemment devant le Tribunal du Val-de-Travers que présidait le juge Bernard Schneider. Il a été libéré mais devra payer une partie des frais.

L'automobiliste a fait tout ce qu'il pouvait pour éviter l'enfant; il n'est apparemment pas fautif, a remarqué le juge.

Mais, car il y a un mais, une vitesse de 100 km/h. (admise par le conducteur) n'est pas adaptée à cet endroit.



Le pied du viaduc, côté Travers. Les automobilistes arrivant de Noiraigue (voiture) devraient ralentir. (Impar-Charrère)

La visibilité est limitée à 70 mètres du fait de la courbure et de la barrière du viaduc.

- Vitesse inadaptée? Le tribunal en est le premier surpris, a encore déclaré le président Schneider, tout en remarquant qu'à cet endroit précis on ne peut pas rouler à 100 km/h...

Comme quoi, malgré l'autorisation générale de circuler à cette vitesse sur la Pénétrante entre Noiraigue et Travers, les conducteurs sont priés de lever le pied sur le viaduc du Crêt-de-l'Anneau. (jjc)

Suite des informations
neuchâteloises ► 27

Des reproductions de tableaux de maîtres aussi vraies que l'original

On connaît l'essor actuel de l'électronique dans l'industrie, mais peu de gens sont encore au courant d'une application dont l'honneur revient à une maison suisse de Hochdorf près de Lucerne.

Après plusieurs années de recherches, cette maison a mis au point un procédé qui lui permet de reproduire sur toile des tableaux de maîtres en partant de l'original. Avec une telle perfection dans le relief et la couleur, qu'il a été nécessaire de tisser REPRODUCTION RUDOLPHE dans la toile au dos pour éviter toute supercherie. Le tirage étant limité, chaque tableau est numéroté et accompagné d'un certificat notarié lui donnant une valeur de collection.

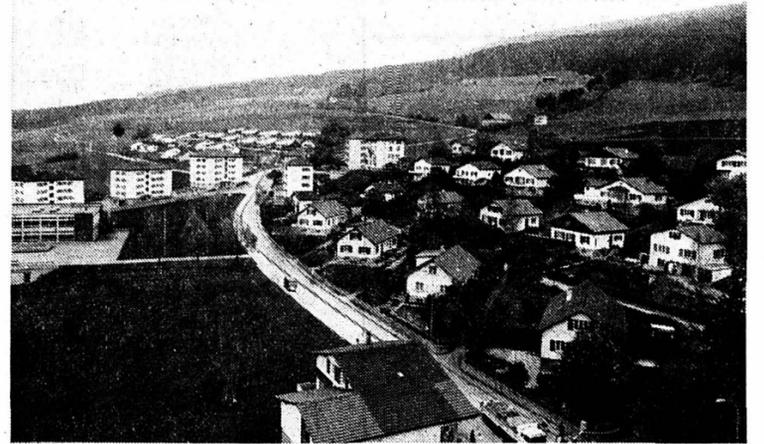
Actuellement 16 sujets sont disponibles de Renoir, Degas, Manet, Cézanne, etc., et certains sont exposés dans une vitrine de la Banque Centrale Coopérative à Neuchâtel, ainsi qu'à l'Union de Banques Suisses au Locle.

Cette innovation dans le domaine de la peinture a également le mérite de restituer le génie de l'artiste au-delà d'un musée ou d'une collection privée.

Documentation sur demande à:
Case postale 43, 2114 Fleurier
ou tél. 038/61.26.86 95081

Les Geneveys-sur-Coffrane

Un village qui se dore au soleil



(Photo Schneider)

En face de la chaîne des Alpes, le village s'appuie à la base inférieure du Mont-Racine à une altitude de 875 mètres et expose ainsi ses champs au soleil de midi; une situation des plus avantageuses.

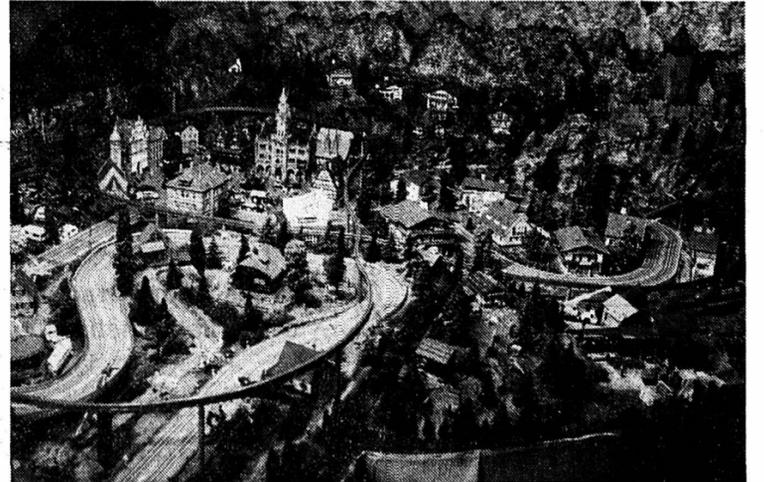
Autrefois, purement agricole, le village des Geneveys-sur-Coffrane devint rapidement industriel. Il y avait une brasserie réputée et une importante fabrique de meubles.

Aujourd'hui on y trouve de l'horlogerie, une fabrique de sécateurs et cisailles à câbles, de la mécanique, une grande entreprise de maçonnerie et génie civil, une ferblanterie et appareils sanitaires, une sablière, une entreprise de maté-

riaux forains, une serrurerie d'art et de bâtiments, une herboristerie, réputée loin à la ronde, ainsi que de nombreux commerçants. Tout ceci prouve que les «bons voisins» sont des gens fort entreprenants. Quant aux agriculteurs, ils sont encore au nombre de huit qui possèdent de belles fermes.

L'esprit des sociétés est très développé, puisqu'il y a en tout une douzaine de sociétés qui font partie de l'«Union des Sociétés locales». On sait bien se servir les coudes. Et puis, il y a «Le Louvain»: une réussite que ce centre de rencontres situé dans un cadre idyllique, sur la hauteur et qui domine tout le Val-de-Ruz. (m)

Une curiosité à ne pas manquer: la maquette «Val Fleury»



La maquette «Val-Fleury» aux Geneveys-sur-Coffrane avec, sur notre photo Schneider, la place de l'Hôtel-de-Ville de Munich.

Située à l'avenue du 1er Mars No 30, la maquette de M. Charles Jacot a connu un vif succès puisque cette année, on a compté près de 13.000 visiteurs, spécialement des étrangers.

Unique en son genre, d'une superficie de 20 mètres carrés, elle compte 500 mètres de fils, 100 lampadaires, 782 personnes et animaux divers, 95 maisons, des copies authentiques de Suisse et d'Europe centrale. On y voit aussi une route sur laquelle circulent des voitures, de l'eau courante, une piscine. On admire la place de l'Hôtel-de-Ville de Munich, le

fameux château de Schlossberg, le Grand Château de Falkenstein du XIIIe siècle.

Quant au monorail de Disney-Land, il est unique en Europe. En effet, Walt Disney en avait fait construire 15 modèles dont cinq vendus en Europe et ils sont aux Geneveys-sur-Coffrane. Au total cinq rames pour 18 mètres de parcours, ce qui représente en réalité, à l'échelle 1/100, 1800 mètres de circuit. (m)

On a vendagé samedi dernier

M. Claude Monod, habitant à une altitude de 870 mètres, a vendagé samedi dernier. Il a récolté sur un plant de vigne appelé «gobelet», 2 kg. 500 de raisin rouge.

Planté il y a quatre ans, après trois récoltes où le raisin n'était pas très mûr, c'est la première fois que ce plant donne de belles grappes, à maturité. (m)

Conseil général de Coffrane

Augmentation des impôts

Les membres du Conseil général étaient convoqués lundi soir dernier pour une séance extraordinaire, sous la présidence de M. R. Perregaux. Le Conseil communal était présent accompagné de Mlle Bischoff, administratrice communale.

A la commission des comptes et du budget, M. Alain Jaquet remplacera M. F. Guenat. Quant à la vente d'une parcelle de terrain de 2353 m² pour la correction de la route cantonale (Rive), elle a été refusée. Les membres du Conseil général estiment qu'il faut faire un échange plutôt qu'une vente. Etant donné que les finances communales manquent de liquidités. Le législatif a autorisé l'ouverture d'un compte débiteur auprès de la Caisse Raiffeisen d'un montant de 150.000 francs.

A l'ordre du jour figurait également la modification de l'arrêté relatif aux impositions communales. Un taux progressif remplacera à l'avenir le taux proportionnel sur le revenu, avec un barème allant de 3½% jusqu'à 7%. Quant à l'impôt sur la fortune, il sera de 3% comme par le passé. (m)

Maux de gorge?



Nouveau: à la vitamine C et au goût de l'orange, ménage les dents

agit immédiatement
en pharmacies et drogueries

Tout pour la danse
ducommun
 Prêt-à-porter
 La Chaux-de-Fonds
 Av. Léopold-Robert 37

Un partenaire sûr
 Société de Banque Suisse
 La Chaux-de-Fonds
 Le Locle

Une révolution dans la musique enregistrée:
 le disque compact
 Venez l'écouter au studio «B»
brugger
 L.-Robert 23, La Chaux-de-Fonds

La Chaux-de-Fonds - Salle de Musique
Samedi 19 novembre 1983, à 20 h. 15
25e anniversaire
Orchestre de Chambre
 de La Chaux-de-Fonds
 Direction: Pierre-Henri Ducommun

Spectacle de
BALLETS et CONCERT

Pierre et le loup
 Serge Prokofiev - OCC et école de danse Jocelyne Hug
 Récitant RICET BARRIER

La boutique fantasque
 Rossini - Respighi - OCC et école de danse Hélène Meunier

Variations concertantes
 pour trois percussions et orchestre - JEAN BALISSAT

Places de Fr. 10.- à 18.-, étudiants Fr. 7.- à 14.-
 Location à la Tabatière du Théâtre

LE CAFÉ QUE L'ON SAVOURE...

LA SEMEUSE
 Torrefaction de café Tel. 039 231616

Mode DOLLY
 Balance 16 - ☎ 039/28 47 50
 La Chaux-de-Fonds
 Grand choix de chapeaux fourrures feutres angorettes
 Transformations de fourrures

VISION

2000
von gunten
 Maîtres opticiens
 Av. Léopold-Robert 23

LIBRAIRIE LA PLUME
 Balance 3

 GALERIE ARTISANAT
 ☎ 039/28 62 20

Carrosserie Silvano
 Rue des Rochettes 94
 (route de Biaufond)
 ☎ 039/28 51 06

Turtschy
 Fleurs SA
 J. & R.-M. Mangin-Erard
 2300 La Chaux-de-Fonds

 Votre fleuriste préféré
 Membre Fleurop Transmissions florales mondiales

Boutique EXIRE
 La mode à la portée de toutes les bourses
 Serre 16
 La Chaux-de-Fonds

ÉTIQUETTES
 autocollantes gommées à fil

 Serre 24
 ☎ 039/23 26 18
 2300 La Chaux-de-Fonds

TAXIS BLEUS
 P. Mury
 Service jour et nuit
 Ville et extérieur
26 91 91
 66554

Pas tant de promesses de remboursement de la différence ou d'étoiles ou d'autres bla-bla.
la vérité
 suffit.
 La vérité des prix les plus bas
 la vérité sur les appareils
 la vérité sur le service après-vente
 pour cela une seule adresse:

P. COMTE
APPAREILS MENAGERS
 SONVILIER, Grande-Rue 57
 ☎ 039/41 16 06. 93-429

DÉDICACE
 Jeudi 17 novembre de 17 à 21 h.
Jacques-André Steudler et Daniel Schelling
 pour l'ouvrage
Fermes neuchâteloises
 à la librairie
Soleil d'Encre
 Industrie 1, Fleurier, ☎ 038/61 13 24 87-31342

Garages doubles
 5,1 x 4,5 m., Fr. 3 800.-. 5,7 x 5,5 m., Fr. 4 580.-.
 Informations et plans chez
UNINORM SA, route Aloys-Fauquez 124, 1018 Lausanne, ☎ 021/37 37 12. 51-259001

PETITES ANNONCES

SALLE À MANGER complète palissandre, cause double emploi.
 ☎ (039) 23 61 77 après 18 h. 95011

SOULIERS DE SKI Koflach Compétition SSL dame, peinture 38, état neuf.
 ☎ (039) 26 52 61 heures repas. 95007

PAROI-BIBLIOTHÈQUE, table salon, lampes. Bas prix. Tél. (039) 28 71 66. 94966

VESTE MARMOTTE, taille 38, état neuf. Fr. 4 500.- cédée à moitié prix.
 ☎ (038) 25 90 10. 94926

1 MANTEAU lama beige, taille 42, ainsi que robes et pulls. ☎ 039/26 90 48. 95020

4 PNEUS D'HIVER avec jantes 135 SR 13, état de neuf. ☎ 039/28 40 76. 95074

BLOCS DE PIERRE TAILLÉS du Jura, hauteur 60 cm., largeur 40 cm., différentes longueurs. Fr. 100.- le mètre.
 ☎ 039/28 24 57. 95017

CHAMBRE À COUCHER avec armoires 5 portes, 2 bibliothèques, 1 table, 1 rack, le tout en blanc.
 ☎ 039/28 37 75 ou 039/28 46 38. 95019

CHAUDRON en cuivre, avec chaîne ancienne. ☎ 039/26 51 95, 12-14 heures. 94715

MANTEAU astrakan noir, taille 38-40, très bon état. ☎ 039/28 48 66, heures des repas. 94715

Echelle alu coulissante
2 plans
8 m. seulement
Fr. 238.-
 Livraison franco domicile.
 Dépôt Interlat
 La Sagne
 ☎ 039/31 72 59.

PLACE DU MARCHÉ
 La Chaux-de-Fonds
Samedi 19 novembre
Vente annuelle des chocolats
 du Service-Club
ZONTA

Bulletin de souscription
 Veuillez me considérer comme nouvel abonné de **L'IMPARTIAL**
 dès le: Je paierai par 3 - 6 - 12 mois*
 Nom et prénom: _____
 Domicile: _____
 No - Localité: _____
 Signature: _____
Prix d'abonnement:
 3 mois: Fr. 41.50 - 6 mois: Fr. 79.- - annuellement: Fr. 152.-
 *biffer ce qui ne convient pas.
 Compte de chèques postaux 23 325, La Chaux-de-Fonds
Ne pas payer d'avance, mais à réception du bulletin de versement
 A retourner «L'Impartial» - 2301 La Chaux-de-Fonds

LE LOCLE
Demandes à acheter
PARTICULIER achète trains Märklin, Hag et Buco, écartements HO, O et I, avant 1965. ☎ 039/31 33 82 (midi et soir). 91-60623

A vendre
VÉLOMOTEUR WALCO en bon état, Fr. 350.-. ☎ 039/31 79 07. 91-60860

Tarif réduit
80 ct. le mot (min. Fr. 8.-)
annonces commerciales
 exclues

L'annonce, reflet vivant du marché

Nous informons notre aimable clientèle qu'à l'occasion de la journée officielle du 125e anniversaire de notre succursale, nos guichets de St-Imier et Corgémont seront fermés

vendredi 18 novembre 1983
dès 11 h. 30

Nous vous remercions sincèrement de votre compréhension.


BANQUE CANTONALE DE BERNE

JURA BERNOIS

la voix d'une région

Conférence du professeur Philippe Bois à Sonceboz L'emploi sous (presque) toutes ses coutures

Invité par la Chambre d'économie publique (CEP), le professeur Philippe Bois de l'Université de Neuchâtel a donné hier soir à Sonceboz une conférence sur l'emploi. Il s'est attaché, devant une assistance d'une cinquantaine de personnes, à situer l'état d'avancement des travaux de la commission d'experts chargée d'examiner les conséquences qu'aurait, au niveau suisse, une protection renforcée des travailleurs. Le problème de la réduction du temps de travail a été abordé dans un second temps. Enfin, avant de répondre aux questions de l'assemblée, le professeur Bois a encore tenu à présenter les nouveautés et les particularités de la nouvelle loi sur l'assurance-chômage qui entrera en vigueur le 1er janvier prochain.

Le problème général de l'emploi n'a pas été préoccupant avant 1974, à partir de cette date, tout est allé très vite de part et d'autre. Les ordonnances de l'assurance-chômage ont été modifiées si rapidement que certaines d'entre elles n'ont même pas eu le temps d'être imprimées. Cette précipitation a eu un avantage: les dites ordonnances ont tenu largement compte de la pratique. N'empêche que le non-emploi est très mal senti en Suisse et que les étrangers s'en ressentent. La tentation de leur faire payer le chômage est là. Pourtant, de nombreux employeurs réclament des permis de travail. Ces permis leur sont refusés pour ne pas offusquer la population. Résultat: par exemple, bien des restaurants manquent de personnel.

A cette initiative, la Confédération peut répondre de plusieurs manières. La plus probable, c'est qu'elle propose de ne pas modifier la Constitution mais de faire un projet de loi. D'une certaine manière, le Conseil fédéral a déjà marqué son intention de réaliser ce projet. Il a nommé une commission de huit experts afin qu'ils établissent un rapport. Ce dernier en main, le Conseil fédéral pourra transmettre le dossier au Parlement. Reste à savoir si l'objet sera soumis au préalable en consultation, ce qui ne manquerait pas de soulever des problèmes de compromis aux différents cantons.

La disposition centrale du projet, c'est

le motif du licenciement. Le licencié pourrait exiger de connaître le motif et il aurait la possibilité de le contester auprès d'un tribunal. Au cas où le licenciement serait jugé abusif, le travailleur aura droit alors à une indemnité. Rien pour le moment concernant le licenciement collectif.

À TRAVAIL RÉDUIT, SALAIRE RÉDUIT

Le professeur Bois a soulevé également le problème de la réduction du temps de travail. Pour lui, l'efficacité d'une telle mesure pour la création de postes de travail serait quasiment nulle. Si une telle mesure devait être prise, il irait de soit que le salaire des travailleurs devrait être diminué aussi.

Enfin, le conférencier a présenté les nouveautés de la nouvelle loi sur l'assurance-chômage qui entrera en vigueur dans quelques semaines. Le principal avantage de la nouvelle loi réside dans sa clarté. Elle institutionnalise par exemple le chômage partiel. Chômage partiel qui semble d'ailleurs être une particularité suisse par son importance par rapport au chômage complet.

Pour le professeur Bois, c'est là la possibilité légale de partager le travail. Dans la salle, on n'était pas du même avis hier soir. Pour certains auditeurs, cette institutionnalisation va au contraire pousser les entreprises à augmenter le chômage complet. Autre nouveauté: la Confédération participera, par subventions au recyclage. Si un chômeur veut suivre un cours de recyclage, il sera libéré de l'obligation de récolter des signatures prouvant qu'il cherche bien un emploi.

Quant aux entreprises qui se restructureront, elles pourront obtenir des indemnités pour leurs employés qui le temps de se recycler ne seront pas productifs.

C. D.

Elections communales à Tramelan Les listes sont déposées

Vendredi était le dernier délai pour le dépôt des listes pour les candidats au Conseil général et au Conseil municipal. Nous avons communiqué les noms des candidats pour le Conseil municipal dernièrement; aujourd'hui nous pouvons communiquer la liste complète de toutes les candidatures déposées dans les délais.

A noter que pour la mairie le délai échoit vendredi 18 novembre à 17 heures; le parti radical a déjà déposé la candidature de M. James Choffat, directeur. Pour le Conseil général, l'on enregistre: 31 candidats sur la liste socialiste dont 12 anciens; 18 candidats sur la liste radicale dont cinq anciens; 20 candidats de l'udc dont quatre anciens, et 12 candidats pour le pdc-psa dont quatre anciens.

LES CANDIDATS

Parti socialiste: Pierre Bernard, Lucien Bühler, Maurice Droz, André Ducommun, Jean Gagnebin, Roger Gagnebin, Denis Giovannini, Francis Kaempf, Pierre-Alain Kohler, Simone Rossel, Pierre-Alain Schmid, Kurt Zingg, Yves Béguelin, Fred Braun, Claude Burion, André Chopard, René Droz, Ulrike Droz, Rodolphe Fankhauser, Denis Glauser, Bruno Gyger, Jean-Fred Houriet, Eliane Jacot, Gisèle Juillerat, Francis Mafille, Patrice Mathez, André Mohny, Bernard Pahud, Christiane Vuilleumier, Laurent Vuilleumier et Marcel Weber.

Parti radical: Paul Ackermann, Philippe Augsburg, Roland Bassin, Hubert Boillat, Carlo Châtelain, Pierre-Yves Emery, Ronald Ermatinger, Beat Gerber, Wilfried Hasler, Josiane Kissling, Jacky Mathey, Pierre-André Perrin, Marguerite Rossel, Francis Roy, Rodolphe Schweizer, Louis Senaux, Giuseppe Viglietti et Jean-Claude Voumard.

Union démocratique du centre: Aurèle Noirjean, Otto Christen, Samuel Gerber, Jean Bögli, Gottfried Bühler, Jeanine Noirjean, Roland Scheidegger,

Alfred Tschirren, Herold von Allmen, Christian Gerber, Walter Liechti, Fritz Linder, Rudolf Scheidegger, Oscar Stalder, Jurg von Allmen, Charles Voumard, Thérèse Sommer, Walter Amstutz, Willy Furrer et Jean Habegger.

Parti démocrate chrétien et parti socialiste autonome: Daniel Chaignat, Daniel Cuenat, Laurent Donzé, Raphaël Marchon, Danielle Munier, Charles Murer, Robert Thiévent, Michel Brahier, Jean-Claude Chaignat, Charles Freléchox, Jean-Claude Freléchox et Jean-Claude Léchenne.

AU CONSEIL MUNICIPAL

Comme nous l'avons déjà annoncé, plusieurs démissions sont enregistrées au sein du Conseil municipal, à savoir: le maire, M. Roland Choffat (rad) qui pour des raisons de santé ne se représente plus; pour le même parti, M. Jean-Maurice Nicolet renonce, ainsi que MM. Florian Châtelain et Jean-Claude Vuilleumier-Stolz chez les socialistes, et Samuel Gerber à l'udc.

Les candidats au Conseil municipal sont:

Parti socialiste: Ulrike Droz et Claude Burion (anciens); Lucien Bühler, Eliane Jacot et Marcel Weber (nouveaux).

Parti radical: Pierre André (ancien); James Choffat et Hubert Boillat (nouveaux).

Union démocratique du centre: Otto Christen (ancien); Jean Bögli et Roland Scheidegger (nouveaux).

Parti démocrate chrétien et Parti socialiste autonome: Danielle Munier et Jean-Claude Freléchox (nouveaux).

Cette année, 81 candidats sont en liste pour les 45 sièges du Conseil général, contre 92 candidats il y a quatre ans; pour les huit postes du Conseil municipal l'on dénombre cette année 13 candidats contre 16 il y a quatre ans. (vu)

LICENCIEMENT LIBRE EN SUISSE

La Suisse se distingue par un droit très spécifique qui permet le licenciement sans aucune restriction sinon le délai. Depuis 1912, le Tribunal fédéral se refuse à entrer en matière à ce propos. Pour le conférencier, c'est au parlement et aux autorités de montrer la voie. Dans le secteur public, les personnes licenciées disposent au moins de possibilités de recours. Ce qui pousse bien sûr les administrations ou les employeurs à réfléchir à deux fois avant de licencier un fonctionnaire.

Cependant, une nouvelle tendance se développe. On engage des auxiliaires, voire des auxiliaires permanents sous contrat privé, par exemple. La Suisse s'est refusée à ratifier une convention de l'Organisation internationale du travail de 1982 qui préconisait la mise au pied d'un droit de licenciement plus protecteur. La France dispose d'un droit des plus contraignants pour l'employeur, droit que l'on cherche à détourner par le travail au noir.

En Allemagne, le même droit presque aussi contraignant est appliqué de manière plus réaliste et peut être cité comme modèle. Que se passe-t-il donc en Suisse?

Les syndicats chrétiens ont lancé une initiative à laquelle l'Union syndicale suisse n'a pas voulu se joindre. Cette initiative demande que la Constitution soit modifiée. Elle propose qu'un motif doit être donné lors du licenciement, que le licenciement puisse être contesté et entre autres que l'employeur tienne compte de la situation sociale du travailleur.

ÉTAT CIVIL

CORGÈMONT-CORTÉBERT (juillet-octobre 1983)

Décès

Borruat, née Zutter, Erna Ida, née en 1908, domiciliée à Cortébert. - Cribiez, née Gautier, Germaine Nadine, née en 1912, domiciliée à Cortébert. - Lerch Jakob, né en 1904, domicilié à Corgemont. - Dubois-dit-Bonclaud Suzanne Aline, née en 1900, domiciliée à Corgemont. - Bigler Bertha, née en 1888, domiciliée à Cortébert. - Voisin Armand Albert, né en 1902, domicilié à Corgemont. - Schlaeppli, née Sartori, Marguerite, née en 1906, domiciliée à Corgemont.

Forêts malades: Berne s'adresse au Conseil fédéral

Le Conseil exécutif du canton de Berne s'est adressé au Conseil fédéral pour le prier avec instance de renoncer à réduire de 10% les subventions accordées pour les projets sylvicoles, et d'augmenter de manière substantielle les crédits consentis par la Confédération pour les projets d'équipement, de plantation et de reboisement, cela enfin de faire obstacle à la détérioration des forêts. Cette lettre donne suite à une motion datant du mois de septembre et adoptée dernièrement par le Parlement cantonal.

Dans ses commentaires concernant le programme complémentaire d'économie de la Confédération, le Gouvernement bernois a recommandé au Département fédéral des finances de renoncer à la réduction linéaire des subventions fédérales destinées aux forêts et d'augmenter au contraire les crédits consentis pour les projets sylvicoles. Le Conseil exécutif du canton de Berne se voit aujourd'hui

SAINT-IMIER

Vente de timbres et cartes Pro Juventute dès aujourd'hui

Dès aujourd'hui, les élèves de l'Ecole secondaire de Saint-Imier passeront dans les ménages de la localité pour recueillir les commandes de timbres et de cartes Pro Juventute. Les élèves de l'Ecole primaire vendront directement les cartes de vœux. La municipalité prie la population de réserver bon accueil aux écoliers qui travaillent pour une institution au service de la jeunesse. Son aide s'exerce dans les domaines de l'éducation, de la formation et des loisirs. Si à l'occasion de cette vente vous ne recevez pas la visite d'un élève, alors adressez-vous directement à la direction de l'Ecole secondaire, tél. 039/41 21 54, pour passer vos commandes. (comm.)

RENAN

Précision

Dans l'édition de lundi, dans un article intitulé: «Diversification économique: le système D du maire de Renan», allusion était faite à la «déconfiture de Framont SA». Pour éviter toute confusion avec la société actuelle, il s'agissait de l'évocation de la situation à fin 1978, époque où M. Jean-Jacques Vuilleumier était encore patron de l'entreprise. (Imp.)

Victimes de la route dans le canton: + 17,6%

Au cours des neuf premiers mois de l'année, le nombre des accidents de la circulation dans le canton de Berne a augmenté de façon inquiétante par rapport à la même période de l'année précédente. Les accidents ont été au nombre de 6122, contre 5597 l'année précédente, soit une augmentation de presque 10%. On compte 3202 blessés (1982: 2292, + 7%) et 120 morts, ce qui représente une augmentation de 17,6% puisque l'année dernière, il y en a eu 102 dans la même période. Le nombre des accidents à l'intérieur des localités a augmenté de 12% et celui des personnes tuées dans des accidents hors des localités, de 36%.

Sur les autoroutes seulement, un nombre d'accidents légèrement inférieur a été enregistré. Telles sont les indications fournies par la police cantonale sur la base d'un bilan intermédiaire de la statistique des accidents.

Si la tendance amorcée dans les neuf premiers mois de l'année devait se maintenir, 1983 sera une année noire dans l'histoire de la statistique bernoise des accidents. Une évolution particulièrement inquiétante se dessine à l'intérieur des localités. Alors que la police a enregistré 3758 accidents dans les localités de janvier à septembre 1982, le chiffre correspondant pour la même période de l'année en cours est de 4222, soit de 12,3% supérieur. Pour ce qui est du nombre de blessés, il est de 212, soit 11,18% supérieur, et celui des morts est passé de 48 à 50.

Pour ce qui est des routes hors des localités (hormis les autoroutes), le nombre des accidents a augmenté de 5,75%, passant de 1339 à 1416. Les personnes blessées sont au nombre de 975, contre 988 l'année précédente, ce qui représente un léger recul de 1,3%, alors que le nombre des morts est passé de 50 à 68, soit une augmentation de 36%. Le seul domaine où les accidents ont été un peu moins nombreux est sur les autoroutes, puisque la police en a enregistré 484, contre 500 l'année précédente, une diminution de 3,2%. Mais là aussi, il y a eu 10,09% de plus de personnes blessées, au nombre de 120. Deux personnes ont été mortellement blessées sur les autoroutes du canton de Berne (quatre l'année précédente).

Il ressort du bilan intermédiaire de la police cantonale bernoise que parmi les personnes tuées, il y a eu 31 conducteurs de voitures de tourisme, 14 conducteurs de cyclomoteurs et 25 passagers de voitures de tourisme ou de motocycles. Il y

en outre 16 motocyclistes, 9 cyclistes et 20 piétons. Parmi les 56 personnes mortellement blessées qui conduisaient des voitures de tourisme ou des camionnettes de livraison ou qui étaient passagers, moins de la moitié avaient attaché leur ceinture de sécurité.

La police cantonale relève que les principaux facteurs ayant causé les accidents étaient l'excès de vitesse, le non-respect de la priorité et l'inattention. Dans 566 cas, c'est le fait de ne pas tenir suffisamment la droite et de couper les virages qui a contribué à provoquer l'accident. (oid)

Les six membres nommés au comité sont Mmes Françoise Beeler (ancienne), de Cormoret, Micheline Huguélet (nouvelle), de Moutier et MM. Pierre Veya (nouveau) de Saint-Brais, Paul Coudret (nouveau), de Bienne ainsi que Jacques Houriet (ancien) de Delémont. Mme

Monique Balmer, anciennement à Bienne, a demandé son transfert à l'Association de la presse vaudoise alors que Mme Cécile Diezi et M. Michel Kuenzli n'ont pas manifesté le désir de voir leur mandat reconduit.

Le rapport annuel du président Jean-Michel von Mühlén fait mention de la déception du comité sortant et partiellement réélu face à la passivité des membres de la section. D'autre part, les démarches entreprises par le comité afin de faire respecter la convention collective n'ont de loin pas encore porté tous leurs fruits.

Pour de nombreux membres de la presse jurassienne, les conditions de travail ne sont pas ce qu'elles devraient être. A son programme d'activités pour l'année à venir, le comité inscrit donc la poursuite de ces négociations. Il est également prévu de renforcer l'information des membres, tant par le biais du Journal des journalistes que par le Journal de l'Association de la presse jurassienne (APJ). Les comptes de l'APJ bouclent avec un tout petit excédent de recettes et ont été approuvés à l'unanimité.

Les cotisations de la section ne seront pas augmentées. Les deux vérificateurs des comptes, MM. Laurent Kleiber et Marcel Gerber sont arrivés au bout de leur mandat. M. Gerber a été d'accord de se faire nommer pour une nouvelle période et c'est M. Michel Guillaume qui remplace M. Kleiber.

L'assemblée a pris position également sur les divers points à l'ordre du jour de l'assemblée des délégués FSJ qui se déroulera le 26 novembre à Genève. MM. von Mühlén, Coudret et Molliet ont été désignés pour s'y rendre. L'assemblée a également émis le vœu de fournir un soutien pécuniaire aux journalistes polonais. L'Association de la presse jurassienne fera un geste d'environ 500 francs pour ses confrères polonais.

C. D.

RECONVILIER
Du nouveau pour les personnes âgées
C'est sous la présidence de M. Maurice Petitpierre, expert-comptable à Moutier, que s'est tenue l'assemblée extraordinaire de la «Colline», maison de repos pour personnes âgées du district de Moutier.

On manque de lits à la «Colline» à Reconvilier où le home ne peut plus être agrandi et où les installations ne répondent plus aux prescriptions. Le haut de la vallée de Tavannes a en effet besoin d'un home de 45 lits et par chance on pourrait acquérir des terrains qui conviendraient à l'érection d'un tel établissement. Il s'agit de l'immeuble «Layat», une ancienne villa désaffectée appartenant à l'hospice général de Genève, et un immeuble appartenant à la fondation sociale de Boillat SA.

L'assemblée a décidé d'acquiescer ces deux immeubles pour le prix de 389.375 fr. Il ne sera pas nécessaire de procéder à un emprunt puisque la «Colline» possède un fonds de réserve sous la forme de titres qui pourront être négociés.

Il a été relevé que le projet définitif du nouvel établissement pourrait être soumis au Grand Conseil dans deux ans et si tout va bien les premiers creusages auront lieu en 1986. (kr)

Carnet de deuil

TRAMELAN. - On apprenait hier le décès de M. Charles Hasler qui s'en est allé dans sa 82e année. Domicilié à la rue Méval 11, le défunt avait été hospitalisé dernièrement et c'est à l'hôpital qu'il devait décéder. Il avait exercé le métier d'horloger durant de nombreuses années auprès de la fabrique d'horlogerie Charles Gigandet SA. M. Hasler était une figure populaire de Tramelan, plus précisément au bas du village de Tramelan-Dessus. Il était le fils d'une nombreuse famille qui se vouait à l'agriculture. (vu)

AFFAIRES IMMOBILIÈRES

A LOUER

tout de suite ou pour date à convenir
locaux commerciaux
 au 1er étage d'un immeuble situé à 2 min. de la gare et de la poste. Convientrait comme cabinet médical, bureau d'affaires, etc.

GERANCIA SA

Léopold-Robert 102
 La Chaux-de-Fonds, 039/23 54 33

91-358

Je cherche une

chambre

à louer pendant l'hiver à Cernier ou environs.

Téléphone
 (039) 26 69 61.

95088

A louer un

local

à La Chaux-de-Fonds, de 150 m². Libre tout de suite.

☎ (038) 53 24 31

A louer

rez-de-chaussée

rénové de 3 pièces, chauffage bois, électricité, bien situé. Indépendant dans ferme à La Sagne.

☎ (039) 31 51 84

94991

A vendre à La Chaux-de-Fonds, pour raison de santé,

PETIT GARAGE

Prix intéressant.

Ecrire sous chiffre 91-3667, à Assa, Annonces Suisses SA, av. Léopold-Robert 31, 2300 La Chaux-de-Fonds.

94946

A LOUER

tout de suite, rue de la Fiaz 38-40

agréable 4 pièces

(tapis de fond dans la chambre à coucher), cuisine, WC et bain séparés, balcon, cave.

Loyer: Fr. 634.-, toutes charges et Coditel compris

GERANCIA SA

Léopold-Robert 102
 La Chaux-de-Fonds, 039/23 54 33

Nous cherchons à acheter

UN IMMEUBLE

à transformer, situé aux abords immédiats de La Chaux-de-Fonds; surface de base souhaitée: 600 m², plus dégagement; facilement accessible.

Ouverts à toutes propositions, capital à disposition.

Ecrire sous chiffre 91-428, à Assa, Annonces Suisses SA., avenue Léopold-Robert 31, 2301 La Chaux-de-Fonds.

91-60873



À LOUER POUR

FIN DÉCEMBRE - FIN JANVIER

APPARTEMENTS

de 1, 2, 3, 3½ et 4 pièces, tout confort, service de conciergerie, rues Croix-Fédérale, Nord, Léopold-Robert, Chalet, Crêtets, Tuilerie.

94881

APPARTEMENT

de 3 chambres à coucher, salon, salle à manger, salle de bain/WC avec lavabo, salle de douche, au centre de la ville.

94882

CHARLES BERSET

gérant d'immeubles
 La Chaux-de-Fonds

Jardinière 87 - Tél. 039/23 78 33

Solution du mot croisé

HORIZONTALEMENT. - 1. Cratinos. 2. Larigot; An. 3. Adonnée; Ut. 4. Rossa; Eure. 5. Eta; Cosser. 6. Né; Pec. 7. Cure; Rangs. 8. Esus; Ere. 9. Epte; Se. 10. Astérisque.

VERTICALEMENT. - 1. Clarence. 2. Radoteuses. 3. Arosa; Rupt. 4. Tins; Peste. 5. Ignace; Er. 6. Noé; Ocre. 7. Otées; Arès. 8. Usine. 9. Aure; Su. 10. Intéressée.

A vendre

mobilier

pin massif neuf

salle à manger, salon complet cuir et pin, chambre à coucher complète. Prix avantageux à débattre.

Prendre contact de 15 h. 30 à 17 h. 30 au ☎ 039/23 01 95.

91-31164

Avant les fêtes de Noël et de Nouvel-An, pensez à contrôler si vos

verres en cristal

ne sont pas ébréchés, nous pouvons encore vous les réparer.

roger blaser sa

35, avenue Léopold-Robert, 2300 La Chaux-de-Fonds ☎ 039/23 02 12

93637

AVIS MORTUAIRES



Le soir étant venu, Jésus dit: Passons sur l'autre rive.

Marc IV, v. 35.

Repose en paix cher époux et papa.

Madame Elisabeth Curty-Bersier:

Monsieur Christian Curty et sa fiancée,

Mademoiselle Francine Meyrat,

Mademoiselle Marianne Curty,

Monsieur et Madame René Curty-Frêne;

Les descendants de feu Louis Curty;

Les descendants de feu Emile Bersier,

ainsi que les familles parentes, alliées et amies, ont la profonde douleur de faire part du décès de

Monsieur

Robert CURTY

leur cher et regretté époux, papa, beau-père, frère, beau-frère, oncle, grand-oncle, parrain, cousin, parent et ami, que Dieu a repris à Lui lundi soir, dans sa 62e année, après une pénible maladie, supportée avec courage, muni des sacrements de l'Eglise.

LA CHAUX-DE-FONDS, le 14 novembre 1983.

La messe de sépulture aura lieu au Centre funéraire, jeudi 17 novembre, à 10 heures.

Le corps repose au pavillon du cimetière.

Domicile de la famille: 20, rue du Marais.

Au lieu de fleurs, veuillez penser aux enfants des «Perce-Neige», ccp 23-252.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire-part.

150875

LE PERSONNEL DE L'ENTREPRISE CURTY TRANSPORTS

a le pénible devoir de faire part du décès de

Monsieur

Robert CURTY

leur cher et regretté patron.

Il gardera du défunt un bon souvenir.

LA CHAUX-DE-FONDS, le 15 novembre 1983.

150871

L'ENTREPRISE CURTY TRANSPORTS

sera fermée pour cause de deuil
 jeudi 17 novembre

LA CHAUX-DE-FONDS, le 15 novembre 1983.

Rue du Marais 20.

150874

LE PERREUX (France)

Il est bon d'attendre en silence le secours de l'Eternel.

Monsieur Tell Frédéric Lesquereux, ses enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants,

ainsi que les familles parentes et alliées, ont le grand chagrin de faire part du décès de

Madame

Tell LESQUEREUX

née Blanche Elisabeth CALAME

leur très chère épouse, maman, grand-maman, arrière-grand-maman, tante, cousine, parente et amie, que Dieu a reprise à Lui samedi, dans sa 87e année, après une longue maladie.

LE PERREUX, le 12 novembre 1983.

L'inhumation aura lieu vendredi 18 novembre, à 9 heures.

Culte au temple protestant, 4, rue de Chanzy, Le Perreux, France.

Domicile de la famille: 36, boulevard Alsace-Lorraine,
 Le Perreux.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire-part.

95108

LA SOCIÉTÉ CANTONALE
 DES CHASSEURS
 NEUCHÂTELOIS

SECTION LA CHAUX-DE-FONDS

a le pénible devoir d'informer ses membres du décès de leur collègue

Monsieur

Roger LACHAT

Elle gardera de lui un très bon souvenir.

95265

En cas de décès

RENÉ + J.-FRANÇOIS GUNTERT

Chasseral 79

Téléphone jour et nuit 039/28 38 33

Réception des avis mortuaires:
 jusqu'à 22 heures

Votre fleuriste

Turtschy

Léopold-Robert 57-59, tél. 039/23 60 88

Musique atout!

B&O Bang & Olufsen

Notre atout musical
 BEOCENTER 7007/7700: aucune autre chaîne compacte ne vous offre autant de confort, performances et qualité à dimensions égales! Ampli-tuner, tourne-disques automatique et enregistreur à cassette. Le tout télécommandable depuis n'importe quelle pièce de votre appartement. Une expérience à ne pas manquer!

Notre atout concours
 Il y a un BEOCENTER 7700 avec ses enceintes BEOVOX et de nombreux autres prix à gagner!

Notre atout surprise
 A l'achat d'un BEO-CENTER 7007 ou 7700, nous vous offrons l'une des deux enceintes BEOVOX de votre choix (S45, S55, C75 ou S80-2) d'une valeur d'au moins Fr. 415.-!

Notre atout cadeau
 Nous vous offrons une cassette vierge de qualité afin que vous puissiez enregistrer vos atouts musicaux!

Venez les écouter au studio "B"

brugger

Télévision / Disques / Hi-Fi / Photo-cinéma

La Chaux-de-Fonds

L-Robert 23-25
 (039) 23 12 12

vendredi 18 novembre après-midi
 samedi 19 toute la journée

152-342342

CANTON DU JURA

la voix
d'une région

Jean Vallat, professeur d'économie rurale, répond à nos questions «Pour une agriculture plus responsable»

Page 15
Nous lui avons posé quelques questions. Nous avons abordé deux sujets essentiels qui marquent la politique fédérale de ces dernières années: les contingents de production et le surendettement des domaines agricoles.

Tout le monde est d'accord. Il y a manifestement surproduction laitière. Dès lors, pourquoi être opposé au contingentement laitier? Cette mesure ne s'impose-t-elle pas?

- J'ai toujours été opposé au contingentement laitier imposé par la Berne fédérale et ce, bien avant son introduction en 1978. Les raisons de mon opposition sont des «raisons» de principe. Un problème comme l'écoulement du lait doit être abordé par la profession elle-même. Ce sont aux agriculteurs de prendre la responsabilité de partager le gâteau, si le marché est limité.

Personnellement, je suis partisan d'une formule de production laitière sous

contrat. Les fédérations laitières gèrent et signent elles-mêmes des contrats avec leurs membres.

Dans les années septante, avec un assistant, nous avons mené une étude pour mettre au point des sortes de listes indicatives de production laitière à l'hectare en fonction du climat, des conditions naturelles, des structures des exploitations. Cette étude menée sur la base de références collectées dans le canton de Bâle-Campagne aurait dû être le départ de toute politique. Mais elle n'a jamais eu de suites... Dommage.

Et je me souviens d'avoir dit à des responsables de la politique agricole: n'imposez pas les contingents par le biais des pouvoirs publics, ce sera le meilleur moyen de produire davantage de lait. Eh bien, actuellement c'est ce qui se passe.

Un exemple dans le domaine porcin, on constate que des paysans seraient prêts à abandonner la production de porcs, mais ils se disent «si jamais un contingent est introduit, je ne pourrai plus produire de cochons, donc il faut continuer...». Vous constatez l'illogisme dans lequel on se trouve aujourd'hui...

Productions sous contrat. Mais n'y a-t-il pas le risque que les agriculteurs les plus riches dictent aux plus pauvres «leur politique»?

Le Conseil fédéral devait dire au monde agricole: 700 millions de francs pour la transformation du lait excédentaire, pas un sous de plus. Pour le surplus, il fallait payer le prix au kilo nettement inférieur, pour que la mise en garde fasse véritablement effet.

Quand aux risques que vous évoquez, je répondrai que les agriculteurs sont groupés en coopératives, d'où un droit de vote, un pouvoir de décision.

Mais évidemment, rien n'empêcherait les fédérations d'avoir des hommes de confiance chargés de vérifier la bonne répartition des possibilités de production. Mais il fallait encore une fois orienter les productions agricoles selon des critères régionaux. On ne serait pas arrivé à l'aberration suivante: obtenir un contingent devient un but en soi, même si l'on n'en a pas besoin, si l'on peut diversifier sa production. P. Ve.

● Dans notre prochaine édition, M. Vallat s'exprimera sur la question du surendettement. (Imp.)

Vente de la fabrique Fontenais SA Peu d'amateurs

L'Office des poursuites et faillites du district de Porrentruy a procédé hier, à la vente des locaux de l'usine de boîtes de montres Fontenais SA, tombée en faillite.

Le bâtiment principal de l'entreprise qui occupait 50 places de travail était évalué par un expert à 590.000 francs (terrains compris) a été attribué à M. Claude Jolissaint, maître-menuisier à Porrentruy, qui y installera ses ateliers pour le prix de 420.000 francs.

Un deuxième bâtiment, de deux étages, comptant 50 et 100 mètres carrés a été attribué pour 50.000

francs à Mlle C. Sasse, de Fontenais, propriétaire d'un atelier spécialisé dans la fabrication de verres de montres, pour décalques et articles publicitaires divers. Mlle Sasse occupait les locaux depuis le début de l'année.

Cette personne s'est également portée acquéreur d'un garage pour le prix de 9000 francs. Renseignements pris, peu de personnes ont participé à cette vente d'usine.

Il faut dire que le parc de machines sera vendu aujourd'hui et demain aux enchères.

(pve)

CANTON DE NEUCHÂTEL

Assemblée des délégués du Parti libéral-PPN neuchâtelois Les élections qui unissent, les votations qui divisent

Le trait d'union du parti libéral-ppn est-il à géométrie variable? Tantôt bien campé dans sa fonction, tantôt se redressant comme une barrière, une ligne de rupture, entre deux sensibilités retrouvant dans leur conjugué leurs divergences?

Poser la question est peut-être hérétique tant on s'emploie à répéter, dans le parti tout auréolé de ses récents succès électoraux, l'hymne à la fusion réussie. Mais après tout, la méthode Coué aussi se fonde sur la répétition.

En tout cas, à l'euphorie unitaire qui marquait hier soir, au Cercle libéral de Neuchâtel, la première partie des débats de l'assemblée des délégués, consacrée aux bilans des récentes élections et de quatre années riches en événements positifs, la deuxième partie faisait un peu grincer, qui consacrait des divergences internes plus que minimes sur les prochaines votations cantonales. Avec une forte majorité opposée aux deux sujet-clés soumis aux citoyens neuchâtelois: généralisation des jardins d'enfants et péréquation financière. Mais avec une minorité remarquable, parce qu'elle donnait de la voix et qu'elle se composait pour une bonne part de conjoints ppn.

Au-delà de la péripétie interne, la ligne de partage des opinions dessinée hier soir chez les libéraux-ppn présageait assez bien celle qui pourrait se retrouver dans les urnes. Et qui devrait être prise très au sérieux dans le canton, parce que ce pourrait être une ligne Haut-Bas, ville-campagne, pour ne pas dire «riche-pauvre».

Deux fois oui! Aux votations fédérales, deux fois non aux votations cantonales, ce sont les principales décisions, donc, de cette assemblée qui réunissait près de 170 délégués et élus du parti aux Chambres fédérales, au gouvernement et au Parlement cantonaux. Et qui a aussi renouvelé son bureau cantonal.

NOUVELLE ÉQUIPE

M. Pierre Hirschy, président cantonal, remettait en effet son mandat après quatre ans de fonction au cours desquels, dans l'ensemble, il n'a pas eu trop de raisons de se départir de son légendaire sourire, même s'il a souvent dû serrer les dents dessous. Il en a dressé un bilan, dont émergent surtout les succès électoraux, la progression du parti dont la dynamique paraît cautionner la réussite de la fusion avec le Parti progressiste national des Montagnes neuchâteloises.

Les deux vice-présidents, MM. A. de

Dardel et C. Geiser, s'en vont aussi, de même qu'un autre «pilier» du parti, M. R. Scheurer, qui a cédé la présidence du groupe des députés. Pour renouveler son exécutif cantonal, l'assemblée des délégués a ratifié par acclamations le choix de MM. J.-P. Authier, conseiller communal à Neuchâtel comme président; J.-M. Terrier (Cernier) premier vice-président; J.-C. Jaggi (La Chaux-de-Fonds) président du groupe des députés; P. de Montmolin (Auvernier), M. Monnard (Les Ponts-de-Martel) et M. Barraud (Couvett) assesseurs; MM. L. Dupasquier, trésorier et B. Kaehr, président de la Commission financière, étant reconduits dans leurs fonctions ainsi que le secrétaire permanent M. G. Attinger. La 2e vice-présidence, attribuée à un

Chaux-de-Fonnier, n'a pas été pourvue momentanément, faute de candidat...

Echanges de remerciements et de congratulations étaient bien sûr de règle en la circonstance. L'assemblée a aussi fait fête à «son» nouveau préfet des Montagnes, M. J.-P. Renk, qui y a trouvé l'occasion d'un discours à la fois d'entrée en fonction et de rentrée dans le rang. Elle a encore adopté un budget de 95.000 fr. et enregistré une recommandation

d'apparement de principe du comité cantonal en vue des élections communales.

L'ÉCHÉANCE DU 4 DÉCEMBRE

Mais l'échéance prioritaire était celle du 4 décembre. Sur rapport de Mme M.-A. Gueissaz, députée, et précisions de MM. J.-F. Aubert et F. Jeanneret, parlementaires fédéraux, l'assemblée a décidé de recommander le double oui aux arrêtés fédéraux sur le nouveau droit de naturalisation. A une quasi-unanimité pour le premier (égalité dans les effets des mariages «mixtes») et avec de plus fortes réticences (105 voix contre 19) pour le second (naturalisation facilitée pour les enfants étrangers élevés en Suisse, les réfugiés et les apatrides).

Face aux votations cantonales, le parti est divisé, on l'avait vu déjà au Grand Conseil. Quatre députés ont d'abord «plaidé»: M. J.-F. Mathez pour la généralisation des jardins d'enfants, M. C.-A. Kaufmann contre; M. C. Bugnon pour la péréquation financière intercommunale, M. R. Scheurer contre. Avocats d'inégale force convaincante, reflétant une inégalité manifeste des opinions (en majorité toutes faites!) de la salle.

Pas d'arguments nouveaux dans ces débats, mais la confirmation qu'ils portent sur des questions de principe, politiques, importantes. On en retiendra surtout les interventions des conseillers d'Etat: normande de M. Cavadini sur les jardins d'enfants, vigoureusement «pour» la péréquation de M. Béguin. Le baroud d'honneur amer de M. Jaggi en faveur de cette même péréquation, de la solidarité envers les communes du Haut «pas forcément mal gérées même quand elles sont à majorité de gauche» et pour que l'unité libérale-ppn ne soit pas à sens unique...

Au vote, le premier «non» (jardins d'enfants) a été acquis par 98 voix contre 32, le second (péréquation) par 120 voix contre 31.

Michel-H. KREBS

DELEMONT

Collision

Hier vers 10 h. 10, un chauffeur de camion d'une entreprise biennoise circulait sur le quai de la Sorne à Delémont, en direction de la route de Moutier. Arrivé au carrefour du Terminus, ce chauffeur n'accorda pas la priorité de droite à une automobiliste qui arrivait de la gare et qui circulait sud-nord en direction de l'avenue du même nom.

cela va se passer

Jazz à Saignelégier

Le Swiss Jazz Quintet, composé de Heiner Althaus, saxo ténor; Robert Morgenthaler, trombone; Max Neissendorfer, piano; Walter Schmocker, contrebasse, et David Elias à la batterie, sera l'hôte du Café du Soleil à Saignelégier, samedi 19 novembre à 21 heures.

Ces musiciens, issus de l'école de jazz de Berne, sauf Neissendorfer qui vient de Munich, ont tous une base très solide, un métier sûr qui leur permet maintenant de jouer avec tout leur savoir, d'utiliser pleinement leur technique et de la mettre au service de leur imagination et... de leur humour.

Ceci fait qu'il y a bien des chances, ce samedi soir, d'assister à un très bon concert de jazz comme on en a pu entendre il y a une vingtaine d'années lorsque cela «swingait» un maximum et où une large place était laissée à chaque musicien pour nous conter ses misères, ses joies, ses malheurs et/ou son bonheur. (comm.)

Saignelégier:

un clown pas comme les autres

«Arrête ton cirque»: c'est ainsi que Marco Cesa résume et intitule son nouveau spectacle.

Mais qui est ce clown hors-du-commun qui ne dit pas «je suis prêtre» mais qui fait partager pleinement sa vie d'homme engagé?

Aumônier des forains, chanteur, mime, Pierrot lunaire, jongleur et musicien, Marco «le marginal» connaît toutes les facettes de Monsieur-tout-le-monde et nous les livre simplement parce que les dessous du cirque n'apparaissent jamais sur scène.

Prêre-ouvrier au cirque Nock, Marco Cesa prend le temps de cultiver son talent de chanteur-compositeur, parallèlement à une vie de travailleur exigeante et laborieuse.

Souriant, chaleureux et respirant la joie, l'artiste-clown offre à ses spectateurs et amis cette petite lueur d'espoir qui fait vivre tout chrétien, tout homme bousculé par l'injustice du monde.

Marco Cesa chantera l'espoir et l'amitié jeudi 17 novembre à Saignelégier, à l'Hôtel de Ville, à 20 h. 15. (comm./Imp.)

REMERCIEMENTS

Très sensible aux nombreux témoignages de sympathie et d'amitié qui lui ont été témoignés pendant la maladie et lors du décès de

PIERRE-ALAIN RACHETER

sa famille exprime ses sentiments de vive gratitude pour les envois de fleurs, les dons, les présences ou les messages dans la séparation qu'elle vient de subir.

BEC-À-L'OISEAU, novembre 1983. 150858

La famille de

MADAME LOUISE CHRISTEN-RIHS

profondément touchée par les très nombreuses marques de sympathie et d'affection qui lui ont été témoignées lors de son grand deuil, remercie sincèrement toutes les personnes qui l'ont entourée de leur présence, de leurs messages de condoléances et les prie de trouver ici l'expression de sa vive reconnaissance. 94995

La famille de

MADAME ALICE MONTANDON

prie toutes les personnes qui ont pris part à son deuil de croire à sa profonde reconnaissance et à ses remerciements sincères.

BOVERESSE, novembre 1983. 95266

Décès

- PESEUX**
M. Roland Jaggi, 1893.
- NEUCHÂTEL**
Mme Mariette Jeanneret, 1899.
- CRESSIER**
Mme Assunta Marzo, 1891.

L'IMPARTIAL

Société éditrice et imprimeur:
Imprimerie Courvoisier
Journal L'Impartial SA,
La Chaux-de-Fonds.

Rédaction et administration:
L'Impartial, rue Neuve 14,
2300 La Chaux-de-Fonds.
Tél. (039) 21 11 35 - Téléc 95-2114.

Rédaction:
Rédacteur en chef responsable: Gil Baillod.

Rédacteurs RP:
Philippe-O. Bollod, Correspondant parlementaire, Berne. - Willy Brandt, Monde, - Roland Carrera, Economie. - Jean-Jacques Charrière, Val-de-Travers. - Michel Dérans, Sports. - Raymond Dérans, Agriculture, Magazine et TV. - Cécile Diezi, Jura bernois, Jura. - Patrick Fischer, La Chaux-de-Fonds. - Roland Graf, Coordination de nuit. - Laurent Guyot, Sports. - Ingrid-C. Jeanet, La Chaux-de-Fonds. - Catherine Montandon, Le Locle. - Jean-Claude Perrin, Le Locle. - Mario Sessa, Régionale. - Pierre Thomas, Coordinateur de jour. - Ruth Wildmer-Sydler, Littoral.

Stagiaires:
Pierre Veya, Pascal Brandt.

Régie des annonces:
Assa Annonces Suisses SA
Rue Neuve 14, tél. (039) 21 11 35
Av. Léopold-Robert 31, tél. (039) 23 22 14
2300 La Chaux-de-Fonds

Un pas franchi vers le Centre de sports de Neuchâtel Constitution d'une société anonyme

En date du 12 octobre, nous nous étonnions du silence qui régnait au sud du terrain de football de la Maladière, alors que le premier coup de pioche aurait dû être donné pour la construction de deux patinoires, dont une couverte. Ce projet était un petit solde du vaste Centre de sport régional prévu il y a quelques années.

Il y a quelque retard, nous avait dit le Service des sports, rien ne se fera avant le printemps 1984.

Hier, un pas a été franchi en direction des deux patinoires. Non pas sur le terrain mais autour d'une table.

La Société anonyme immobilière des patinoires du Littoral neuchâtelois a été constituée officiellement. Elle comprend un conseil d'administration de cinq membres (trois représentants de la ville, deux délégués des sociétés sportives).

Cette société sera maître de l'ouvrage. Le Conseil communal continuera toutefois les entretiens et les

contacts établis avec les communes avoisinantes pour les inciter à participer à cette réalisation.

Lorsque les travaux arriveront à terme, un syndicat intercommunal sera créé qui sera chargé de l'exploitation des patinoires.

La maquette établie montre un bâtiment simple pour la piste couverte et les emplacements prévus pour 6500 spectateurs, les locaux divers, vestiaires, etc.

A l'extérieur, une seconde patinoire à ciel ouvert, une buvette et des pistes de curling qui seront probablement construites pour autant que le Conseil général ratifie cette adjonction. Cela augmenterait naturellement le devis qui passerait de 12.660.000 fr. à 14,5 millions environ.

Les travaux seront exécutés par des entreprises de la région. Un nouveau départ a été annoncé: au printemps 1984 avec une exploitation des patinoires en automne 1985.

RWS

mercredi

TELEVISION RADIO

TV ROMANDE

- 15.00 Point de mire
15.10 Vision 2: Escapades
15.55 Vision 2: Jardins divers
17.05 4, 5, 6, 7... Babibouchettes
17.20 Ca roule pour vous
17.45 Téléjournal
17.50 Sur un plateau
18.40 Journal romand
19.00 Photos de famille
19.10 Le dernier mot
19.30 Téléjournal
20.05 Johnny Hallyday au Palais des Sports de Paris

21.10 TéléScope

Magazine de la science - LE VIEILLISSEMENT: Un processus inévitable - LA BIOTECHNOLOGIE: Ses principes de base - LA VOIX MISE EN BOITE: Service suisse de communication par téléphone unique en Europe

- 22.05 Regards - Eglise: Mutations valaisannes - Présence catholique
22.35 Téléjournal

SUISSE ITALIENNE

- 9.00 TV scolaire
17.00 L'art de Hart
17.45 Buzz Fizz
18.45 Téléjournal
18.50 Viavai
19.25 George et Mildred
19.55 Magazine régional
20.15 Téléjournal
20.40 Arguments
21.35 Musicalement

FRANCE 1

- 11.30 TF1 Vision plus
12.00 Le rendez-vous d'Annik
12.30 Atout cœur
13.00 Actualités
13.35 Un métier pour demain
13.50 Vitamines
13.55 Sport Billy
14.25 Bomber X
15.15 L'île des Rescapés
16.40 Jouer le jeu de la santé
16.45 Temps X
17.40 Informations Jeunes
17.55 Jack spot
18.15 Le village dans les nuages
18.40 Variéscope
18.55 7 heures moins 5
19.00 Météo première
19.15 Actualités régionales
19.40 Les petits drôles
19.53 Tirage du Loto
20.00 Actualités
20.35 Les mercredis de l'information

21.40 Twyla Tharp Dance No 2

Bad Smells - Half the One Hundred - Spectacle enregistré dans le cadre du Festival de Châteauevallon

- 22.10 Histoires naturelles
22.40 Actualités

ALLEMAGNE 1

- 10.00 Te Deum
10.45 Philatélie
11.15 Hausmusik, Hausmusik
11.45 L'enfant sauvage
13.10 Aus fernem Tagen
13.55 Das Mädchen mit der Muschel
15.25 Sports
17.30 Die Marquise von O...
19.10 Des hommes et des rues
19.45 Le théologien Helmut Thielicke
20.00 Téléjournal
20.15 Jenny (1)
22.00 Entre Marx et Luther
22.45 Le fait du jour
23.15 Interview de Brigitte Horney
24.00 Téléjournal

ANTENNE 2

- 10.30 A2 Antiope
12.00 Midi informations
12.08 L'académie des 9
12.45 Antenne 2 midi
13.35 Les Amours romantiques
13.50 Carnets de l'aventure
14.25 Dessins animés
15.00 Récré A2
17.10 Platine 45
17.45 Terre des bêtes
18.30 C'est la vie
18.50 Des chiffres et des lettres
19.15 Actualités régionales
19.40 Le théâtre de Bouvard
20.00 Le journal

20.35 L'heure de vérité

Edition spéciale: François Mitterrand

- 21.55 Moi... je
22.55 Histoires courtes
23.05 Edition de la nuit

SUISSE ALEMANNIQUE

- 17.00 1, 2 ou 3
17.45 Gschichte-Chischte
17.55 Téléjournal
18.00 Karussell
18.35 Visite chez le vétérinaire
19.05 Actualités régionales
19.30 Informations - Sport
20.00 Schirmbild
21.10 Hear we go
21.55 Téléjournal
22.05 Magazine culturel
22.50 Téléjournal

FRANCE 3

- 15.00 Questions au gouvernement
17.00 Télévision régionale
17.05 Les «ados»
18.55 Informations nationales
19.00 L'holographie
19.50 Inspecteur Gadget
20.00 Jeux de 20 heures
20.35 Cadence 3
21.45 Soir 3

22.05 Jean-Philippe Rameau ou Le Langage du Cœur

Téléfilm de Max Gérard, retraçant la vie de ce compositeur, brillant penseur, dont on célèbre le tricentenaire de la naissance. Chorégraphie de Patrice Pascal. Orchestre et chœurs de Versailles. Avec: Bernard Menez - Marie Keime - Christian Baltauss

- 23.00 Prélude à la nuit
23.20 Soir 3

ALLEMAGNE 2

- 10.00 Les programmes
10.05 Die Optimisten
11.50 Concert
12.45 L'histoire de Kiel
13.15 Informations
13.20 Up with people
14.00 Donne-moi un livre
14.45 Giuditta
16.25 Zum Sehen geboren
17.10 Informations
17.15 Krieg und Frieden
19.00 Informations
19.15 Arbres de vie
19.30 ZDF-Magazine
20.15 Krieg und Frieden (suite)
21.55 Informations - Loto
22.05 Der Eimer et die Mona Lisa
23.25 Reprises
0.15 Informations

A PROPOS

Pourquoi un procès à Klaus Barbie ?

40 ans plus tard, un procès à l'ancien SS qui exerça son pouvoir et tortura à Lyon, est-ce encore nécessaire, ou utile ? Ne vaudrait-il pas mieux oublier le passé pour la réconciliation ?

La doctrine nazie était intrinsèquement mauvaise, prônant la supériorité d'une race et l'extermination des autres. Même le communisme soviétique, comme doctrine, n'est pas comparable au nazisme, devait rappeler l'un des vice-procureurs de Nuremberg, Edgar Faure.

Le propos de ce Temps présent (10 novembre / en Vision 2 samedi 12) était donc clair, les comparaisons justes. Reste à se poser quelques questions sur la manière. Déjà certains reprochent à un procès qui n'a pas encore eu lieu d'être préparé comme un spectacle.

Un bref passage permet d'entendre le lieutenant Cowley, condamné dans son pays, par ses compatriotes, pour les massacres de Mi-Lay, en 68, au Vietnam. Il se dit presque innocent. Un plan inséré dans son propos, de charnier, rappelle au télé-spectateur sa culpabilité. Ce plan est inutile, car il met en scène l'émotion. Un ancien détenu évoque l'humiliation de la nudité. Une photo d'un groupe de détenus dénudés tente aussi de faire fonctionner l'émotion.

Freddy Landry

RADIO SUISSE ROMANDE 1 SUISSE ROMANDE 2 SUISSE ALEMANNIQUE FRANCE MUSIQUE FRANCE CULTURE

12.20 Tais-toi et mange, par Jean Charles. 12.30 Journal de midi. 13.30 Avec le temps: séquences variées avec notamment: 14.05 Profil. 15.05 Le diable au cœur. 16.05 Les déménageurs de piano. 17.05 Subjectif. 18.05 Journal du soir. 18.15 Actualités régionales. 18.25 Sport. 18.30 Titres et revue de la presse suisse allemande. 19.30 Le petit Alcazar. 20.02 Au clair de la lune. 22.30 Journal. 22.40 Petit théâtre de nuit: La Porte, d'Hélène Zufferey, avec J.-P. Moriaud. 23.00 Blues in the night. 0.05-6.00 Relais de Couleur 3.

12.30 Titres. 12.32 Table d'écoute. 12.55 Les concerts du jour. 13.00 Journal. 13.30 Table d'écoute. 14.00 La vie qui va... 15.00 Suisse-musique. 17.05 Rock line. 18.10 Jazz non-stop. 18.30 Empreintes: Les livres. 19.20 Novitads. 19.30 Per i lavoratori italiani. 20.02 Orch. de la Suisse romande. André Ansermet, Honegger, Vibert, Ravel, Dukas. 21.45 Les poètes du piano. 22.30 Journal. 22.40 Mus. en Suisse romande: C. Monteverdi: «Magnificat II», J.-C. Bach, M. Praetorius, G. Vinter, R. Seidel. 0.05-6.00 Relais de Couleur 3.

12.40 Rendez-vous. 14.05 Musique légère. 15.00 Notes et notices. 16.05 Pour les aînés. 17.00 Welle eins. 18.30 Sport. 18.45 Actualités. 19.30 Top class classics. 20.30 Direct. 21.30 Pour les consommateurs. 22.05 Music-box. 23.05 Das Schreckmümpfeli. 24.00 Club de nuit. 12.40 Mus. class. 14.05 Fam. et soc. 14.45 Feuilleton. 15.00 RSR 2. 17.00 Jeunesse. 17.30 Radio-collègues. 18.05 Suisse all. 3. 18.50 Romanche. 19.30 Littérature. 20.05 Contraires. 21.00 Jazz. 22.00 Suisse all. 3. 24.00 Club de nuit.

Les émissions sont diffusées en stéréophonie. 12.35 Jazz. 13.00 Opérette. 13.30 Jeunes solistes. 14.04 Microcosmos. 14.10 Discotone. 14.45 Un conte. 15.30 Reportage. 16.05 Les vilains péchés capitaux. 16.30 Court-circuit. 17.05 Histoire de la musique. 18.00 L'imprévu. 19.00 Concert. 20.00 Les chants de la terre. 20.30 Concert: Orch. de Paris, direction R. Kubelik. 22.30-1.00 Fréquence de nuit: Lille Mythique: feuilleton. Symphonie No 101, L'Horloge (Orch. de chambre de l'ORTF). 23.10 Ibérica.

12.05 Nous tous chacun. 12.45 Panorama. 13.30 Musique: La Galaxie Pierre Henry. 14.00 Sons. 14.05 Un livre, des voix, par P. Sipriot. 14.47 Ecole des parents et des éducateurs. 15.02 Les après-midi de France-Culture. 16.00 Science. 17.00 Raison d'être. 17.32 Musique: La Galaxie P. Henry. 18.30 Encore heureux qu'on va vers l'éte... (8), feuilleton de Ch. Rochefort. 19.25 Jazz. 19.30 Perspectives scientifiques, les divers aspects de l'évolution: l'Amérique latine. 20.00 Musique: La Galaxie P. Henry. 22.30-23.55 Nuits magnétiques.

0.05-6.00 Relais de Couleurs 3. 6.00, 7.00, 8.00 Editions principales du journal. 6.25 Journal routier et bulletin météorologique. 6.30 Journal régional. 6.35 Sports. 6.55 Minute oecuménique. 7.10 Commentaire d'actualité. 7.32 Le billet. 8.10 Revue de la presse romande. 8.25 Memento. 8.30 Indicateur économique et financier. 8.35 Diagnostic économique. 8.45 Votre santé... 9.00 Bulletin météo. 9.05 Sauter-mouton, par Janry Varnel. 11.30 Bon, qu'est-ce qu'on fait demain, par Jean Charles.

0.05-6.00 Relais de Couleur 3. 6.10 6/9 avec vous, réveil en musique. 7.15 La corbeille à billets. 7.30 Classique. 8.10 La poésie. 8.58 Minute oecuménique. 9.05 Le temps d'apprendre: L'invité du jour. 9.10 La classe. 9.20 Ici et maintenant. 9.30 Merveilleux monde des animaux. 10.00 Portes ouvertes sur... la santé, par Y. Rielle. 10.30 La musique et les jours, par Pierre Perrin et Claudine Perret. 12.00 Traditions musicales de notre pays: les 60 ans du Musée de la Gruyère à Bulle.

Seul l'essentiel des programmes figure dans cette rubrique. 1 Club de nuit. 6.00 Bonjour. 9.00 Palette. 12.00 Semaine économique. 1 Club de nuit. 6.05 Suisse allemande 1. 7.05 Musique classique: pages de Zelenka, Haendel, Mozart, R. Strauss, Weinberger, Novak, Debussy. 9.05 Radio scolaire. 9.30 Dressez l'oreille. 10.00 Lecture. 10.30 Actualité littéraire. 11.00 Musique ancienne: Musique religieuse et laïque du XIIe siècle. 12.00 Magazine agricole.

Les programmes français sont donnés sous réserve. 6.02 Musiques du matin, N. Rosset. 7.10 Concerto: W. Freyvogel, flûte, U. Hoelliger, harpe, E. Santiago, alto. 7.45 Le journal de musique. 8.10 Magazine. 9.05 L'oreille en colimaçon. 9.20 Le matin des musiciens: Centenaire Ernest Ansermet: 4. Les répertoires inattendus. 12.00 Le royaume de la musique par J.-C. Cheucle: La Danse des Morts, Honegger (extraits).

7.02 Matinales. 8.00 Les chemins de la connaissance. Les Brigades internationales (4): L'escadrille Espana. 8.32 Le Monde et son jeu (4): Le monde et ses mythes, par F. de Towarnicki, avec K. Axellos. 9.07 Les matinées de France-Culture: La littérature, par R. Vigny, avec la collaboration de Ch. Giudicelli, E. Schlumberger, G.-L. Guignot et J.-P. Horn. 10.45 Les tests et la graphologie, par J.-M. Varenne. 11.02 Musique: Libre parcours - voix, par G. Auffray.

Aujourd'hui

Demain